

ROYAUME DU MAROC
Maître d'ouvrage : LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A.
Maître d'ouvrage délégué : OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2024

Le **27 Février 2024 à 10 Heures 30 mn**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour le compte de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail en maîtrise d'ouvrage déléguée, ayant pour objet **l'Acquisition des équipements du secteur Transport et logistique destinés à la Cité des métiers et des Compétences DAKHLA répartie en lots suivants :**

- **Lot n° 1 : Véhicule porteur ridelle**
- **Lot n° 2 : Véhicule Porteur Frigorifique**
- **Lot n° 3 : Véhicule Tracteur Routier**
- **Lot n° 4 : Engins de manutention et accessoires**
- **Lot n° 5 : Equipements de stockage, TMD et outillage divers**
- **Lot n° 6 : Simulateur de Conduite Poids Lourd**
- **Lot n° 7 : Simulateur de conduite des engins de manutention**
- **Lot n° 8 : Jeux sérieux en transport et logistique et équipements connectés**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de :

- **Lot n°1 : Quinze mille Dirhams (15 000,00 DH)**
- **Lot n°2 : Seize mille Dirhams (16 000,00 DH)**
- **Lot n°3 : Vingt mille Dirhams (20 000,00 DH)**
- **Lot n°4 : Vingt-six mille Dirhams (26 000,00 DH)**
- **Lot N°5 : Treize mille Dirhams (13 000,00 DH)**
- **Lot n°6 : Douze mille Dirhams (12 000,00 DH)**
- **Lot n°7 : Huit mille cinq cents cent Dirhams (8 500,00 DH)**
- **Lot n°8 : Deux mille cinq cents Dirhams (2 500,00 DH)**

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- **Lot n° 1 : Neuf cent trente-quatre mille huit cents Dirhams (934 800,00 DH) en TTC.**
- **Lot n° 2 : Un million quarante-cinq mille cinq cents Dirhams (1 045 500,00 DH) en TTC.**
- **Lot n° 3 : Un million deux cent soixante-dix-neuf mille deux cents Dirhams (1 279 200,00 DH) en TTC.**
- **Lot n° 4 : Un million six cent quatre-vingt-huit mille cinquante-deux Dirhams (1 688 052,00 DH) en TTC.**
- **Lot n° 5 : Huit cent neuf mille huit cent quatre-vingt-un Dirhams et vingt centimes (809 881,20 DH) en TTC.**
- **Lot n° 6 : Sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents Dirhams (799 500,00 DH) en TTC.**
- **Lot n° 7 : Cinq cent cinquante-trois mille cinq cents Dirhams (553 500,00 DH) en TTC.**
- **Lot n° 8 : Cent soixante-six mille cinquante Dirhams (166 050,00 DH) en TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ❖ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca ;
- ❖ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de consultation



المملكة المغربية

صاحب المشروع: LA FONCIERE CMC S.A صاحب المشروع مفوض: مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

رقم 2024/12

في يوم 27 فبراير 2024 على الساعة العاشرة والنصف صباحاً، سيتم في مكتب الإدارة العامة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل الكائن بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء ، فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض الأثمان المفتوح لحساب مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل في إدارة المشاريع بالتفويض ، لأجل اقتناء معدات قطاع النقل و اللوجستيك لفائدة مدينة المهن و الكفاءات الداخلة، موزعة على الحصص كالتالي:

- الحصة 1: مركبة النقل ذات الجدار الجانبي
- الحصة 2: مركبة النقل مبردة
- الحصة 3: مركبة جرار طرفي
- الحصة 4: آلات الرفع و اكسسوارات
- الحصة 5: معدات التخزين، TMD و أدوات مختلفة
- الحصة 6: محاكي السياقة ذو الوزن الثقيل
- الحصة 7: محاكي السياقة لآلات الرفع
- الحصة 8: لعب جادة للنقل و اللوجستيك و المعدات المتصلة

يمكن سحب ملف طلب العروض بمصلحة الصفقات بمديرية التموين و اللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة www.marchéspublics.gov.ma وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: www.ofppt.ma

وتبلغ الضمانة المؤقتة

- الحصة 1: خمسة عشر ألفاً (15 000.00) درهم
- الحصة 2: ستة عشر ألفاً (16 000.00) درهم
- الحصة 3: عشرون ألفاً (20 000.00) درهم
- الحصة 4: ستة وعشرون ألفاً (26 000.00) درهم
- الحصة 5: ثلاثة عشر ألفاً (13 000.00) درهم
- الحصة 6: اثنا عشر ألفاً (12 000.00) درهم
- الحصة 7: ثمانية آلاف وخمسمائة (8 500.00) درهم
- الحصة 8: ألفان وخمسمائة (2 500.00) درهم

والكلفة التقديرية للأعمال المحددة من طرف صاحب المشروع تبلغ

- الحصة 1: تسعمائة وأربعة وثلاثون ألفاً وثمانمائة درهم (934 800,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 2: مليون وخمسة وأربعون ألفاً وخمسمائة درهم (1 045 500,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 3: مليون ومنتان وتسعة وسبعون ألفاً ومنتان درهم (1 279 200,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 4 : مليون وستمائة وثمانية وثمانون ألفاً واثنتان وخمسون درهم (1 688 052,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 5: ثمانمائة وتسعة ألاف وثمانمائة وواحد وثمانون درهم و عشرون سنتيما (809 881,20) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 6: سبعمائة وتسعة وتسعون ألفاً وخمسمائة درهم (799 500,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 7: خمسمائة وثلاثة وخمسون ألفاً وخمسمائة درهم (553 500,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 8: مائة وستة وستون ألفاً وخمسون درهم (166 050,00) مع احتساب جميع الرسوم

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم ملفات المتنافسين مطابقين لمقتضيات المواد 27، 29 و 31 من نظام الصفقات الخاص بمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل.

ويمكن للمتنافسين :

- إما إرسالها عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور؛
- إما إيداع أطرفتهم مقابل وصل، بمكتب مصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء؛
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
- إما أن يتم إرسالها إلكترونياً وفقاً لأحكام قرار وزارة الاقتصاد والمالية رقم 14-20 بتاريخ 8 ذي القعدة 1435 (4 سبتمبر 2014) المتعلق بإزالة الطابع المادي لإجراءات المشتريات العامة.

إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المقررة في المادة 6 من نظام الإستشارة



ROYAUME DU MAROC

MAITRE D'OUVRAGE

SOCIETE FONCIERE CMC S.A.

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

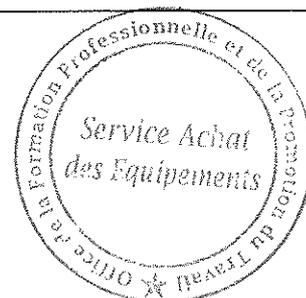
Dossier d'Appel d'offres

Ouvert sur offres de prix
N° 12 / 2024

Objet de l'Appel d'offres :

Acquisition des équipements du Secteur Transport et Logistique destinés à la Cité des Métiers et des Compétences DAKHLA répartie en lots suivants :

- Lot N° 01 : Véhicule Porteur ridelle
- Lot N° 02 : Véhicule Porteur Frigorifique
- Lot N° 03 : Véhicule Tracteur Routier
- Lot N° 04 : Engins de manutention et accessoires
- Lot N° 05 : Equipements de stockage, TMD et outillage divers
- Lot N° 06 : Simulateur de Conduite Poids Lourd
- Lot N° 07 : Simulateur de conduite des engins de manutention
- Lot N° 08 : Jeux sérieux en transport et logistique et Equipements connectés



3

4

1

4

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(R. C.)**



3

F 2

1/2

SOMMAIRE

ARTICLE 1	: OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.
ARTICLE 2	: MAITRE D'OUVRAGE
ARTICLE 3	: MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
ARTICLE 4	: DEFINITIONS
ARTICLE 5	: CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.
ARTICLE 6	: JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.
ARTICLE 7	: DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ORGANISMES PUBLICS.
ARTICLE 8	: CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.
ARTICLE 9	: OFFRE VARIANTE.
ARTICLE 10	: COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
ARTICLE 11	: INFORMATION DES CONCURRENTS.
ARTICLE 12	: MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
ARTICLE 13	: REPARTITION EN LOT.
ARTICLE 14	: PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.
ARTICLE 15	: RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
ARTICLE 16	: DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.
ARTICLE 17	: DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.
ARTICLE 18	: LANGUE DE L'OFFRE.
ARTICLE 19	: PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
ARTICLE 20	: MONNAIE DE L'OFFRE.
ARTICLE 21	: DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.
ARTICLE 22	: EVALUATION DES OFFRES DES CONCURRENTS.



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE N°1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Acquisition des équipements du Secteur Transport et Logistique destinés à la Cité des Métiers et des Compétences DAKHLA répartie en lots suivants :

- Lot N° 01 : Véhicule Porteur ridelle
- Lot N° 02 : Véhicule Porteur Frigorifique
- Lot N° 03 : Véhicule Tracteur Routier
- Lot N° 04 : Engins de manutention et accessoires
- Lot N° 05 : Equipements de stockage, TMD et outillage divers
- Lot N° 06 : Simulateur de Conduite Poids Lourd
- Lot N° 07 : Simulateur de conduite des engins de manutention
- Lot N° 08 : Jeux sérieux en transport et logistique et Equipements connectés

Il est établi en vertu des dispositions de l'article n°18, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Les prescriptions du présent règlement ne peuvent en aucune manière déroger ou modifier les conditions et les formes prévues par le règlement des marchés de l'OFPPT. Toute disposition contraire au règlement des marchés de l'OFPPT est nulle et non avenue. Seules sont valables les précisions et prescriptions complémentaires conformes aux dispositions de l'article n°18 et des autres articles du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°2 : MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est : la **Société Foncière CMC S.A.**

ARTICLE N°3 : MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Le maître d'ouvrage délégué est l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Outre le lancement et le jugement de la procédure des Appels d'offres, la mission de la maîtrise d'ouvrage déléguée est portée sur :

- Le suivi d'exécution du marché ;
- Les démarches, éventuelles, nécessaires à l'obtention de l'exonération des droits de douanes ;



- La coordination nécessaire pour La préparation des conditions de livraison, d'installation et de réception des équipements ;
- La signature des bons de dépôt et des livraisons conformément aux dispositions prévues par ce marché ;
- La réception provisoire du marché ;
- La réception définitive du marché ;
- La liquidation et le paiement des dossiers de facturation.

L'OFPPT représente la Société Foncière CMC S.A. à l'égard du titulaire de ce marché dans l'exercice des attributions qui lui sont confiés jusqu'à ce que la Société Foncière des CMC ait constaté l'achèvement de sa mission.

ARTICLE N°4 : DEFINITIONS.

Au sens du règlement des marchés de l'OFPPT on entend par :

- 1- **Attributaire** : concurrent dont l'offre a été retenue avant la notification de l'approbation du marché ;
- 2- **Autorité compétente** : l'ordonnateur ou la personne déléguée (sous-ordonnateur) par lui pour approuver le marché ;
- 3- **Concurrent** : toute personne physique ou morale qui propose une offre en vue de la conclusion d'un marché ;
- 4- **Groupe ment** : deux ou plusieurs concurrents qui souscrivent un engagement unique dans les conditions prévues à l'article 140 du règlement des marchés publics de l'OFPPT ;
- 5- **Titulaire** : attributaire auquel l'approbation du marché a été notifiée.

ARTICLE N°5 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article n°24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

Peuvent valablement participer et être attributaire(s) de(s) marché(s) afférent(s) au présent appel d'offres, les personnes physiques ou morales, qui :

- a) Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- b) Sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles dûment définitives ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement, et ce conformément à la législation en vigueur en matière de recouvrement ;
- c) Sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

Ne sont pas admises à participer aux appels d'offres :

- Les personnes en liquidation judiciaire ;



- Les personnes en redressement judiciaire, sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée dans les conditions fixées par l'article n°142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- Les personnes qui représentent plus d'un concurrent dans une même procédure de passation de marchés.

ARTICLE N°6 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.

Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique. Chaque dossier peut être accompagné d'un état des pièces qui le constituent.

A- Le dossier administratif comprend :

1. Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres :

- a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, établie conformément au modèle joint en annexe.
- b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. En cas de groupement, le cautionnement provisoire doit être constitué conformément aux dispositions du § C de l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

N.B : 1- Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le ministre chargé des finances Marocain (pour les candidats étrangers, ces cautions personnelles et solidaires doivent être avalisées par une banque marocaine).

2- Les pièces a et b ne doivent exprimer aucune restriction ou réserve sous peine d'être rejetées par la commission d'appel d'offres.

Pour les groupements, il y a lieu de produire :

- + Une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- + Une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

2. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

- a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent et ce conformément à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article n°25 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
- b) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 5 ci-dessus. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;



c) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

* La date de production des pièces prévues aux b) et c) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

Pour, les concurrents non installés au Maroc : l'équivalent des attestations visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits ou par une déclaration sur l'honneur dûment certifiée par les autorités compétentes du pays d'origine attestant l'impossibilité de produire l'ensemble ou une partie des documents précités.

B - Le dossier technique comprend :

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations de mêmes familles. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation, selon le modèle joint au présent règlement.

ARTICLE N°7 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS.

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

1. Au moment de la présentation de l'offre, outre le dossier technique et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1) du I-A de l'article 6 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;

2. S'il est retenu pour être attributaire du marché :

a) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 5 ci-dessus. Cette attestation, qui n'est exigée que pour les organismes soumis au régime de la fiscalité, doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;



b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 5 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme.

La date de production des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

ARTICLE N°8 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Les dossiers présentés par les concurrents doivent comporter :

8.1 - **Les dossiers administratifs et techniques**, prévus à l'article 6 ci-dessus

8.2 - **Une offre technique** :

L'offre technique du concurrent doit comprendre les éléments suivants :

Les « spécifications techniques des fournitures » renseignés conformément au canevas prévu à l'annexe : **Lot N°1, Lot N°2, Lot N°3, Lot N°4, Lot N°5, Lot N°6, Lot N°7 et Lot N°8** du cahier des prescriptions spéciales et ce, en faisant ressortir l'annexe caractéristiques des fournitures proposées par le concurrent, leurs marques et leurs références.

Cette annexe est signée par le concurrent et étayée par les catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » afférents aux équipements et /ou fournitures proposées.

Ces catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » doivent être cachetés sur toutes les pages et portant le numéro de l'appel d'offres et l'item correspondant.

Il est à noter que :

- Pour le cas d'un groupement, les documents relatifs à l'offre technique sont à signer par l'ensemble des membres du groupement, soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.
- Pour les pièces de l'offre technique de la solution variante, les mêmes pièces sont exigées et ce, pour les fournitures proposées au titre de la solution variante.

8.3 - **Une offre financière** qui comprend :

a) l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché conformément aux conditions prévues aux cahiers des charges et moyennant un prix qu'il propose. Il est établi en un seul exemplaire conformément au modèle joint au présent règlement.



Cet acte d'engagement dûment rempli, et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), est signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'un même représentant puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché.

Lorsque l'acte d'engagement est souscrit par un groupement tel qu'il est défini à l'article 140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, il doit être signé soit par chacun des membres du groupement ; soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

b) le bordereau des prix - détail estimatif prix établis par le Maître d'Ouvrage Délégué et figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Le montant total de l'acte d'engagement doit être libellé en chiffres et en toutes lettres.

Le bordereau des prix - détail estimatif doivent tenir compte de :

- ✦ La saisie doit se faire par les moyens numériques (non manuscrits).
- ✦ Les prix unitaires doivent être libellés en chiffres.
- ✦ Les montants totaux doivent être libellés en chiffres.

En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement, et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

8.4 - **Le cahier des prescriptions spéciales** paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

ARTICLE N°9 : OFFRE VARIANTE.

Des offres variantes pourront être proposées par les concurrents.
La présentation des offres variantes n'implique pas l'obligation pour le soumissionnaire de présenter une offre pour la solution de base initialement prévue.

Les modalités d'examen des offres de base seront effectuées conformément aux spécifications techniques des fournitures proposées annexé au cahier des prescriptions spéciales.

Les modalités d'examen des offres variantes seront effectuées de la même manière que l'offre technique de base.

Les offres variantes présentées par les concurrents font l'objet d'un pli distinct de l'offre de base éventuellement proposée. Dans ce cas, les pièces du dossier administratif visées à l'alinéa 1) du paragraphe I-A de l'article 5 et de l'article 6 ci-dessus, le dossier technique est valable aussi bien pour la solution de base que pour les offres variantes.

Dans le cas où le concurrent ne présente qu'une offre variante, le pli contenant celle-ci doit être présentée conformément à l'article 13 ci-dessus, accompagnée des dossiers prévus à l'article 7 ci-dessus, ainsi que le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet et doit porter en outre la mention " offre variante".



ARTICLE N°10 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des marchés de l'OFPPT, le dossier d'appel d'offres comprend :

- a) Une copie de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- b) Un exemplaire du cahier des prescriptions spéciales ;
- c) Le modèle de l'acte d'engagement visé à l'article 7 précité ;
- d) Le modèle du bordereau des prix - détail estimatif ;
- e) Le modèle de la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 5 précité ;
- f) Le présent règlement de la consultation.

ARTICLE N°11 : INFORMATION DES CONCURRENTS.

Tout concurrent peut demander au Maître d'Ouvrage Délégué, par courrier porté avec accusé de réception, par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents. Cette demande n'est recevable que si elle parvient au Maître d'Ouvrage Délégué au moins sept (7) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

Le Maître d'Ouvrage Délégué doit répondre à toute demande d'information ou d'éclaircissement reçue dans le délai prévu ci-dessus.

Tout éclaircissement ou renseignement, fourni par le Maître d'Ouvrage Délégué à un concurrent à la demande de ce dernier, doit être communiqué le même jour et dans les mêmes conditions aux autres concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres et ce par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique. Il est également mis à la disposition de tout autre concurrent dans le portail des marchés publics et communiqué aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les éclaircissements ou renseignements fournis par le Maître d'Ouvrage Délégué doivent être communiqués au demandeur et aux autres concurrents dans les sept (7) jours suivant la date de réception de la demande d'information ou d'éclaircissement du concurrent.

Toutefois, lorsque ladite demande intervient entre le dixième et le septième jour précédant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis la réponse doit intervenir au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

ARTICLE N°12 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article n°19 § 7 du règlement des marchés de l'OFPPT, exceptionnellement le Maître d'Ouvrage Délégué peut introduire des modifications dans le dossier d'appel d'offres sans changer l'objet du marché. Ces modifications sont communiquées à tous les concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé ledit dossier, et introduites dans les dossiers mis à la disposition des autres concurrents.



B- Ce pli contient trois enveloppes distinctes :

- a) La première enveloppe comprend le dossier administratif, le dossier technique, et le cahier des prescriptions spéciales dûment signé et paraphé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.
Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **dossiers administratif et technique** ».
- b) La deuxième enveloppe comprend l'offre financière du soumissionnaire « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **offre financière** ».
- c) La troisième enveloppe contient l'offre technique. Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **offre technique** ».

C- Les enveloppes visées aux paragraphes a, b, et c du B ci-dessus indiquent de manière apparente :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, le cas échéant, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;



ARTICLE N°15 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau du Service des Marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) à Casablanca, dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des supports de publication prévus à l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT et jusqu'à la date limite de remise des offres. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux concurrents.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma et à partir du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma.

ARTICLE N°16 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement des marchés de l'OFPPT, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau de la Direction des Approvisionnements et Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route B.O. n° 50 et la Route Nationale 11 Sidi Maârouf – Casablanca - MAROC ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

ARTICLE N°17 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article n°33 du règlement des marchés de l'OFPPT, les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si la commission d'appel d'offres estime ne pas être en mesure d'effectuer son choix pendant le délai prévu ci-dessus, le Maître d'Ouvrage Délégué saisit les concurrents, avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine et leur propose une prorogation pour un nouveau délai qu'il fixe. Seuls les concurrents ayant donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax ou par tout autres moyens de communication donnant date certaine adressée au Maître d'Ouvrage Délégué avant la date limite fixée par ce dernier, restent engagés pendant ce nouveau délai.

ARTICLE N°18 : LANGUE DE L'OFFRE.

L'offre préparée par le concurrent ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre échangée entre le candidat et l'OFPPT seront rédigés en Langue Française. Tout document imprimé fourni par le candidat peut être rédigé en une autre langue dès lors qu'il est accompagné d'une traduction en langue française par une personne/autorité compétente, des passages intéressants l'offre. Dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fait foi.

ARTICLE N°19 : PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels pour l'éducation.

ARTICLE N°20 : MONNAIE DE L'OFFRE.

Pour le concurrent national, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé en Dirhams.

Pour le concurrent non installé au Maroc, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé est l'Euro ou le dollar USA. Dans ce cas, pour être évalués et comparés, les montants des offres exprimées en monnaies étrangères doivent être convertis en dirham. Cette conversion doit s'effectuer sur la base du cours vendeur du

Dirham en vigueur le premier jour ouvrable de la semaine précédant celle du jour d'ouverture des plis donné par Bank Al-Maghrib.

ARTICLE N°21 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.

Le soumissionnaire supporte toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre à l'OFPPT qui ne pourra, en aucun cas, en être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

ARTICLE N°22 : EVALUATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Les offres des concurrents admissibles sont examinées conformément aux dispositions des articles 36, 38, 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

Les capacités techniques et financières des concurrents seront appréciées comme suit :

- Seuls seront retenus, les concurrents ayant présenté au moins une attestation de références, conformes aux prescriptions de l'article 6-alinéa B-2 du présent règlement de consultation, se rapportant à des prestations de la même famille de celles objet du présent appel d'offres, dont le montant est supérieur ou égal à 25 % de l'estimation des lots concernés, réalisées au cours des années (2015 et postérieur).

Aussi, il est précisé qu'en cas d'attestation délivrée à un groupement, celle-ci sera appréciée pour la cote part réalisé par le (s) concurrent(s) ou à défaut de renseignement, pour part égale du montant globale de l'attestation.

Les offres techniques seront évaluées comme suit :

- La conformité technique des offres (de base et / ou des variantes) sera appréciée, sur la base des documents présentés dans l'offre technique du soumissionnaire et par rapport aux spécifications techniques des fournitures demandées au niveau du CPS.
- En cas de discordance des spécifications techniques entre les pièces de l'offre technique d'un ou plusieurs concurrents, la commission d'appel d'offres peut demander par écrit à l'un ou à plusieurs concurrents des précisions, éclaircissements et/ou des compléments d'informations, des données sur leurs offres techniques. Ces éléments qui doivent concerner les documents contenus dans lesdites offres.
- Tout article ne répondant pas aux spécifications techniques demandées sera déclaré non conforme.
- Les concurrents n'ayant pas présenté les schémas d'agencement et d'installation ainsi que les moyens humains nécessaires seront automatiquement écartés.
- La commission peut, avant de se prononcer, charger une sous-commission technique pour analyser les offres techniques proposées.

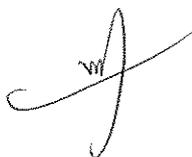
Conformément aux dispositions des articles 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPT précité, l'examen des offres financières concerne les seuls concurrents admis à l'issue de

l'examen de leurs dossiers administratifs et techniques et leur offre technique y compris catalogues, catalogues, et/ou documents relatives aux « spécifications techniques des fournitures » présentés.

Le marché sera attribué au concurrent, retenu à l'issu de l'examen des dossiers administratifs et techniques, de l'offre technique et de l'offre financière la moins disant par lot.

NB : En application des dispositions de l'article 27 du règlement des marchés l'OFPPT précité, les corrections des erreurs arithmétiques s'effectueront de la manière suivante :

- En cas de discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du détail estimatif, les prix du bordereau des prix prévalent ;
- En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

Etabli par : 	Vérifié par le Service des Marchés : 
Le Maître d'Ouvrage Délégué	
Le Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique  Abdelfif AOURAGH	



MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Partie réservée à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

Appel d'offres ouvert sur offres des prix n°.....du.....

Objet du marché : Acquisition des équipements du Secteur Transport et Logistique destinés à la Cité des Métiers et des Compétences DAKHLA :

Lot N° :

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

B - Partie réservée au concurrent

a) Pour les personnes physiques

Je (1), soussigné : (Prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu
.....affilié à la CNSS sous le (2) inscrit au registre du commerce de..... (Localité) sous le n° (2) n° de patente..... (2) :

b) Pour les personnes morales

Je (1), soussigné (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)
Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique de la société)
Au capital de :
Adresse du siège social de la société.....
Adresse du domicile élu.....
Affiliée à la CNSS sous le n°.....(2) et (3)
Inscrite au registre du commerce..... (Localité) sous le n° (2) et (3)
N° de patente.....(2) et (3)
N° d'identification fiscale.....
N° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise :(2) et (3)



En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

- Montant total HT/HDD/HTVA :(en lettres et en chiffres)
- Droit Douanes :(en lettres et en chiffres)
- Prix Total HTVA :(en lettres et en chiffres)
- Taux de la TVA.....(en pourcentage)
- Montant de la T.V.A. :(en lettres et en chiffres)
- Montant TTC :(en lettres et en chiffres)

La Société Foncière CMC S.A. se libérera des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte (À la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (1) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à..... (Localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à.....le.....

(Signature et cachet du concurrent)

(1) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- mettre : « Nous, soussignés..... nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- ajouter l'alinéa suivant : « désignons..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

(2) pour les concurrents non installés au Maroc préciser la référence des documents équivalents ;

(3) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation.



MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Mode de passation : Appel d'offres ouvert, sur offres des prix

Objet du marché : : **Acquisition des équipements du Secteur Transport et Logistique destinés à la Cité des Métiers et des Compétences DAKHLA :**

Lot N° :

A - Pour les personnes physiques

Je, soussigné : (Prénom, nom et qualité)
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,
Adresse du domicile élu :
Affilié à la CNSS sous le n° : (1)
Inscrit au registre du commerce de (Localité) sous le n°
..... (1) n° de patente (1)
N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR (RIB), ouvert auprès de
.....

B - Pour les personnes morales

Je, soussigné (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)
Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique
de la société) au capital de:
Adresse du siège social de la société adresse du domicile
élu
Affiliée à la CNSS sous le n° (1)
Inscrite au registre du commerce (Localité) sous le n° (1)
N° de patente (1)
N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR (RIB), ouvert auprès de
.....
N° d'identification fiscale
N° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise : (1)



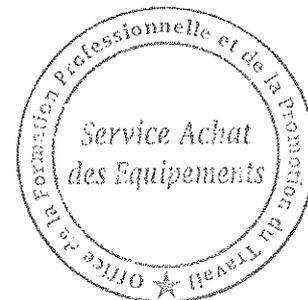
- Déclare sur l'honneur :

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
- 2- que je remplit les conditions prévues à l'article 24 du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 juin 2014) et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la formation et de la promotion du travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;

- 3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
- 4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
- à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
 - que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que Maître d'Ouvrage Délégué a prévues dans ledit cahier ;
 - à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées au Maroc ; (3)
- 5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
- 6- m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.
- 7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOUMADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).
- 8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 151 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- 9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- 10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du concurrent



- (1)** Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.
- (2)** à supprimer le cas échéant.
- (3)** Lorsque le CPS le prévoit.
- (4)** à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- (*)** En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

MODELE ATTESTATION DE REFERENCE

Logo Entreprise

Date

ATTESTATION DE REFERENCE

Je soussigné, [Nom et prénom], [qualité du signataire], atteste par la présente que la société [Nom de la société], a exécuté les prestations [Détailler les prestations], objet du marché n°, d'un montant de :, sur un délai d'exécution de :

A la date du :

Les prestations mentionnées, ci-dessus, se sont déroulés dans de bonnes conditions et à notre entière satisfaction.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

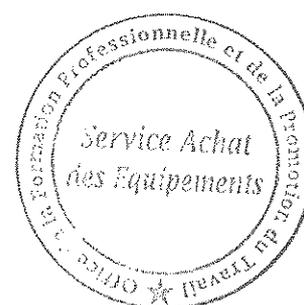


Signature et cachet

Nom et prénom du signataire

Qualité du signataire.

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES
(C. P. S.)**

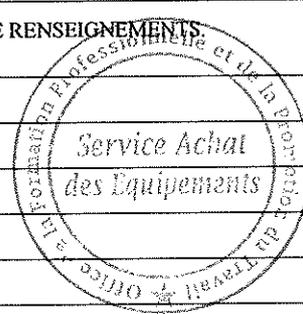


3

4

SOMMAIRE

ARTICLE 1	:	OBJET DU MARCHE.
ARTICLE 2	:	MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET REGLEMENT DE PASSATION APPLICABLE
ARTICLE 3	:	DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE.
ARTICLE 4	:	AUTRES TEXTES APPLICABLES.
ARTICLE 5	:	CARACTERE DES PRIX.
ARTICLE 6	:	NATURE DES PRIX.
ARTICLE 7	:	DROITS DE TIMBRES.
ARTICLE 8	:	FORMALITES DE DOUANES ET DU COMMERCE EXTERIEUR
ARTICLE 9	:	FORMALITES DE FRANCHISE DOUANIERE ET D'EXONERATION DE LA TVA
ARTICLE 10	:	DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD.
ARTICLE 11	:	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF.
ARTICLE 12	:	LIVRAISON DES EQUIPEMENTS AU SITE BENEFICIAIRE
ARTICLE 13	:	MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE
ARTICLE 14	:	MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS
ARTICLE 15	:	FORMATION
ARTICLE 16	:	RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE.
ARTICLE 17	:	MODE DE REGLEMENT.
ARTICLE 18	:	MODALITES DE PAIEMENT.
ARTICLE 19	:	UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.
ARTICLE 20	:	BREVETS.
ARTICLE 21	:	SOUS-TRAITANCE.
ARTICLE 22	:	DOMICILE DU TITULAIRE
ARTICLE 23	:	VALIDITE DU MARCHE.
ARTICLE 24	:	DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE.
ARTICLE 25	:	GARANTIE.
ARTICLE 26	:	RETENUE DE GARANTIE.
ARTICLE 27	:	DELAI DE GARANTIE.
ARTICLE 28	:	RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE
ARTICLE 29	:	ASSURANCE ET RESPONSABILITES.
ARTICLE 30	:	REGLEMENT DES CONTESTATIONS.
ARTICLE 31	:	NANTISSEMENT.
ARTICLE 32	:	RESILIATION DU MARCHE.
ARTICLE 33	:	MESURES COERCITIVES



CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

Marché n° / 2023.

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Entre les soussignés :

LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A. ou son délégué, représentée par son Directeur Général
Mme Loubna TRICHA,

D'une part

Et,

La Société :

- Titulaire du compte bancaire (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

- Adresse du siège social de la société :

- Adresse du domicile élu :

- Affiliée à la CNSS sous le n° :

- Inscrite au registre de commerce de (localité) sous le n°.....

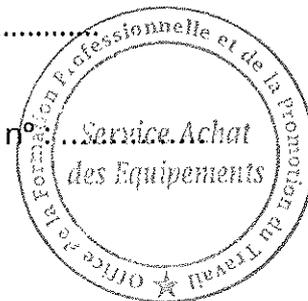
- Patente n° :

- N° d'identification fiscale :

- n° de l'Identifiant de l'Entreprise :

- Représentée par :

Monsieur



Agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,

D'autre part

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT

CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet : Acquisition des équipements du Secteur Transport et Logistique destinés à la Cité des Métiers et des Compétences DAKHLA répartie en lots suivants :

- Lot N° 01 : Véhicule Porteur ridelle
- Lot N° 02 : Véhicule Porteur Frigorifique
- Lot N° 03 : Véhicule Tracteur Routier
- Lot N° 04 : Engins de manutention et accessoires
- Lot N° 05 : Equipements de stockage, TMD et outillage divers
- Lot N° 06 : Simulateur de Conduite Poids Lourd
- Lot N° 07 : Simulateur de conduite des engins de manutention
- Lot N° 08 : Jeux sérieux en transport et logistique et Equipements connectés

ARTICLE 2 : MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET REGLEMENT DE PASSATION APPLICABLE

SOCIETE FONCIERE CMC S.A. a confié à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Formation professionnel (OFPPT) la mission globale de maitrise d'ouvrage déléguée du programme des Cités des Métiers et des Compétences.

A cet effet, le Maître d'Ouvrage Délégué (OFPPT) agira pour l'accomplissement de la mission qui lui est confiée au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage (SOCIETE FONCIERE CMC S.A.).

A ce titre, le présent marché est passé en application à l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 chaâbane 1435 (16 juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.



ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ

Les documents contractuels sont par ordre de priorité :

- 1- L'acte d'engagement,
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales,
- 3- Le bordereau des prix - détail estimatif,
- 4- L'offre technique du titulaire,
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux (CCAGT), approuvé par le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016).

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit dans règlement relatif aux marchés publics de l'office de l'OFPPT, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

ARTICLE 4 : AUTRES TEXTES APPLICABLES

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions notamment des textes suivants :

- Le règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).
- Le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016) approuvant Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes (B.O. n°5170 du 18/12/2003).
- Le dahir n°1.85.347 du 20/12/1985 relatif à l'institution générale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- Le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Le décret royal n° 330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété.
- L'arrêté 2-3663 du 13 /07/2005 portant Organisation financière et comptable de l'OFPPT.
- La décision du Ministre des Finances et de la Privatisation - DEPP n° 2-0610 du 26 Février 2008 fixant le visa préalable du contrôleur d'Etat de l'OFPPT pour les marchés de fournitures et de prestation de service dont le montant est supérieur à 1 000 000,00 DHS.
- Les textes officiels réglementant la main d'œuvre et les salaires.

Ainsi que tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés publics rendus applicables à la date limite de réception des offres.

ARTICLE N°5 : CARACTERE DES PRIX

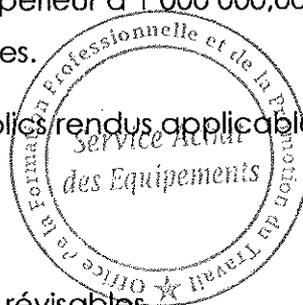
Les prix des prestations objet du présent marché sont fermes et non révisables.
Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le Maître d'Ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

ARTICLE N°6 : NATURE DES PRIX

Le présent marché est à prix unitaires.

Les sommes dues au titulaire sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix - détail estimatif, aux quantités pour les prestations réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au



prestataire de services une marge pour bénéfice et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison des fournitures.

ARTICLE N°7 : DROITS DE TIMBRES

Le titulaire acquitte les droits de timbre dus au titre du marché conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE N°8 : FORMALITES DE DOUANES ET DU COMMERCE EXTERIEUR

Dans le cadre de l'exécution des marchés afférents aux projets des Cités des Métiers et des Compétences (CMC), le titulaire **pourra ou non** opter pour le bénéfice de la franchise tel que précisé ci-après :

a. Le titulaire ayant opté pour bénéficier de la franchise douanière :

Les équipements du présent marché pourront bénéficier de la franchise des droits de douanes et des taxes à l'importation, sur demande du titulaire, et ce conformément à la convention de l'UNESCO à laquelle le Maroc a adhéré par Dahir n°1.60201 et n°160.202 du 14 Joumada I 1383 (3 Octobre 1963).

Toutes les formalités d'établissement des demandes d'importation et d'obtention des autorisations d'importation délivrées par l'autorité gouvernementale chargée du commerce et de l'industrie (direction du commerce extérieur et Office des changes) ainsi que toutes les formalités douanières seront réalisées par le titulaire et les frais y afférents seront à sa charge.

A cet effet, le titulaire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir les autorisations d'importation dûment visées par les autorités compétentes.

Le titulaire est réputé être au courant des démarches à suivre et de la liste des produits susceptibles d'être non autorisés à l'importation au MAROC. Aucune réclamation ne sera admise à cet effet par l'O.F.P.P.T.

En tant que Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), l'O.F.P.P.T. s'engage à fournir au titulaire en temps voulu les documents de son ressort et qui sont nécessaires à l'accomplissement des formalités ci-dessus.

b. Le titulaire n'ayant pas opté pour bénéficier de la franchise douanière :

En vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Générale des impôts, les droits de la TVA sont exonérés au titre du présent marché.

A cet effet, le titulaire devra fournir à l'OFPPT une facture pro-forma globale égale à la valeur du marché pour permettre à l'OFPPT d'obtenir l'attestation d'exonération de la TVA.

Sur la base de l'attestation d'exonération de la TVA délivrée par l'Administration fiscale Marocaine, le titulaire devra fournir les factures en Hors TVA portant la mention « exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Général des Impôts ».

ARTICLE N°9 : FORMALITES DE FRANCHISE DOUANIERE ET D'EXONERATION DE LA TVA.

a. Le titulaire ayant opté pour bénéficier de la franchise douanière :

Le matériel bénéficiant de la franchise douanière UNESCO bénéficiera d'une exonération de la TVA et ce en application de l'article 8 paragraphe 28 de la loi n°30-85 tel qu'elle a été modifiée et complétée.

L'OFPPT demandera l'exonération de la TVA à la Direction des impôts après avoir reçu du titulaire du marché les pièces suivantes :

-La demande d'attestation d'achat en exonération de la TVA en annexe dûment remplie par le titulaire ;

- La facture pro forma en quatre exemplaires ;

- L'original de la décision soldée de la franchise douanière dûment visée par l'inspecteur douanier ;

-La copie de la déclaration unique de marchandise (DUM) ;



b. Le titulaire n'ayant pas opté pour bénéficier de la franchise douanière :

En vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Générale des impôts, les droits de la TVA sont exonérés au titre du présent marché.

A cet effet, le titulaire devra fournir à l'OFPPT une facture pro-forma globale égale à la valeur du marché pour permettre à l'OFPPT d'obtenir l'attestation d'exonération de la TVA.

Sur la base de l'attestation d'exonération de la TVA délivrée par l'Administration fiscale Marocaine, le titulaire devra fournir les factures en Hors TVA portant la mention « exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Général des Impôts ».

ARTICLE N°10 : DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD

Délai d'exécution :

Le délai contractuel pour l'exécution des prestations objet du présent marché est de :

- ✓ 180 jours (Cent quatre-vingt jours) pour les lots : 1,2, 3.
- ✓ 90 jours (Quatre-vingt-dix jours) pour les lots 4, 5, 6, 7 et 8.

Ce délai est incompressible, et comprend aussi bien les délais nécessaires à la procédure de franchise, de transbordement et de passage en Douane.

3

Il commence à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service dont le modèle est en annexe prescrivant le commencement des prestations objet du présent marché. Ce délai s'applique à l'achèvement de la livraison de la totalité des fournitures incombant au titulaire.

Le délai contractuel reprend 7 jours à partir du lendemain du dépôt des équipements en question dans les locaux de l'OFPPT ;

Ce délai est celui que se réserve l'OFPPT pour la mise en œuvre des modalités de vérification de conformité technique objet de l'article 12 du présent CPS.

Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

L'O.F.P.T. s'engage à fournir au titulaire en temps voulu les documents de son ressort et qui sont nécessaires à l'accomplissement des formalités ci-dessus.

Pénalités de retard :

A défaut par le titulaire d'avoir terminé les prestations objet du marché dans le délai contractuel, il lui sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité d'un pour mille (1/1000) du montant initial du marché, éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse et ce, par jour calendaire.

Le montant global des pénalités au titre des retards est plafonné à huit pour cent (8%) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Quand le montant des pénalités atteint ce plafond, l'autorité compétente se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCAOT.

ARTICLE N°11 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF

Le cautionnement provisoire qui reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché dans les cas prévus par l'article 18 § 1 du CCAOT est :

- Lot N°1 : Quinze mille Dirhams (15.000,00 DH)
- Lot N°2 : Seize mille Dirhams (16.000,00 DH)
- Lot N°3 : Vingt mille Dirhams (20.000,00 DH)
- Lot N°4 : Vingt-six mille Dirhams (26.000,00 DH)
- Lot N°5 : Treize mille Dirhams (13.000,00 DH)
- Lot N°6 : Douze mille Dirhams (12.000,00 DH)
- Lot N°7 : Huit mille cinq cents Dirhams (8.500,00 DH)
- Lot N°8 : Deux mille cinq cents Dirhams (2.500,00 DH)



Le cautionnement provisoire reste acquis au Maître d'Ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCAOT.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

N.B : Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements marocains agrès à cet effet conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE N°12 : LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN FAVEUR DU SITE BENEFICIAIRE

Les équipements seront livrés aux sites bénéficiaires indiqués dans les tableaux de répartition en annexe. Toutefois, et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Si le Site Bénéficiaire est indisponible pour une livraison directe du matériel, l'OFPPT se réserve le droit de demander au Titulaire d'effectuer le Dépôt dans un Entrepôt dédié sur le périmètre urbain de Casablanca.

Toutefois, l'acheminement des équipements vers le Site Bénéficiaire est à la charge du Titulaire.

Avant de commencer les livraisons, le titulaire doit transmettre à l'OFPPT :

- o Un planning prévisionnel de livraison au moins quinze jours avant le début des livraisons dans les sites bénéficiaires

Toutefois et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition dudit planning peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité et ce dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié.

Le responsable du centre bénéficiaire ou de l'entrepôt signe les bons de dépôt des articles livrés en précisant les dates de livraison.

Le titulaire doit communiquer à l'OFPPT le bon de dépôt contre accusé de réception, pour permettre aux services de l'OFPPT de planifier les opérations de vérification de conformité technique.

ARTICLE N°13 : MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE

Sur la base du programme des livraisons, l'OFPPT organise les opérations de vérification de conformité technique du matériel livré dans le site bénéficiaire suivant un planning communiqué au titulaire.

En cas d'indisponibilité du Site bénéficiaire, les opérations de vérification de conformité technique seront effectuées dans l'Entrepôt dédié avant l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Il est bien entendu qu'en cas de livraison à l'entrepôt dédié, la vérification portera sur la conformité technique et les essais de mise en marche, tandis que l'installation et la mise en marche se feront sur le site bénéficiaire.

Une lettre d'engagement doit être signée par le titulaire afin d'effectuer les opérations d'installation nécessaire après l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Le retard enregistré dans l'opération de vérification de conformité technique et de réception, après livraison du matériel, sera à la charge de l'OFPPT et le délai d'exécution du marché sera prorogé en conséquence.

Le titulaire interviendra pour l'installation des différents équipements dans un délai de 7 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la saisie du titulaire par l'OFPPT l'informant du dépôt des équipements en question dans les locaux de ce dernier ;

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité et ce dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié.

Le titulaire prend en charge les accessoires, les composants, la matière d'œuvre et toutes sujétions nécessaires à l'installation, la mise en service et aux différents essais de ces équipements.

Les équipements jugés non-conformes sont récupérés séance tenante par le titulaire, ceux présentant des observations doivent faire l'objet de levée de réserves dans un délai maximum de **15 jours** qui commencera à courir à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPT des équipements concernés. Passé ce délai l'OFPPT n'est plus responsable des équipements en question.

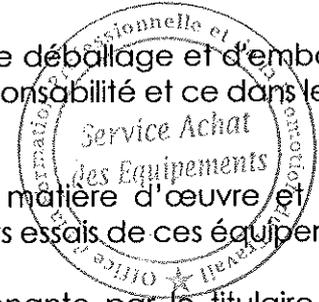
Le titulaire mettra à la disposition du(es) représentant(s) de l'OFPPT la documentation technique, en langue française, nécessaire à la vérification de la conformité technique des équipement(s).

L'OFPPT procédera à la vérification de la conformité technique de l'équipement avec les spécifications du marché) (marque, référence, origine, dimensions, capacités, puissance, alimentation électrique, ...) dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié, à la date prévue, en présence d'un représentant qualifié du titulaire devant être habilité à répondre aux remarques de la commission désignée par l'OFPPT.

La vérification de la conformité technique des articles livrés est sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal qui doit être signé par le(s) représentant(s) de l'OFPPT et du titulaire ayant participé à l'opération de vérification.

Toute divergence par rapport au marché doit être consignée dans le procès-verbal de vérification de conformité technique.

Une copie du procès-verbal de vérification de conformité technique est remise au représentant du titulaire séance tenante.



Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

Le titulaire remettra aux représentants du site bénéficiaire 5 exemplaires originales des bons de livraison, afin de renseigner les numéros d'enregistrement dans les livres journal et inventaire dans le site bénéficiaire et /ou l'entrepôt dédié.

ARTICLE N°14 : MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS

L'OFPPT procédera à la réception dans le site bénéficiaire ou l'Entrepôt dédié :

- Du matériel sur la base du procès-verbal de vérification de conformité technique ;
- Des quantités livrées par rapport à celles du marché ;
- De la mise en marche du matériel si nécessaire.

La réception n'est prononcée qu'une fois l'équipement, vérifié conforme, satisfait aux essais exigés.

Les articles réceptionnés sont enregistrés dans le livre journal et éventuellement dans le livre d'inventaire. Les numéros du livre journal et d'inventaire sont portés sur le PV de réception.

ARTICLE N° 15 : FORMATION

Il est prévu des formations sur l'utilisation et mise en marche pour les lots : 1, 2, 3, 4, 6, 7, et 8.

ARTICLE N°16 : RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE

1- Réception provisoire

La réception provisoire du marché n'est prononcée que lorsque tous les équipements sont livrés, vérifiés conformes et une fois tous les essais ont été déclarés satisfaisants par le(s) représentant(s) de l'OFPPT.

La réception provisoire du marché correspondra à la dernière date de réception.

2- Réception définitive :

Le titulaire demandera à l'OFPPT d'organiser la réception définitive vingt jours au plus tard avant l'expiration du délai de garantie.

Un planning de réception définitive sera communiqué par l'OFPPT au titulaire en lui précisant les lieux et les dates de réceptions définitives.

Le titulaire prendra les dispositions nécessaires pour se faire représenter à ces opérations qui seront sanctionnées par un procès-verbal de réception définitive locale.



Si au moment de la réception définitive, il est reconnu que certaines réserves concernant la réparation ou le remplacement de l'équipement défectueux ayant fait l'objet d'une notification, le titulaire disposera d'un délai d'un (1) mois maximum pour réparer ou remplacer l'équipement déclaré défectueux.

Le délai de garantie des équipements concernés qui leur est directement lié est prolongé jusqu'à ce que ces réserves soient levées par le titulaire. A défaut, l'OFPPT peut effectuer les réparations ou remplacements aux frais du titulaire de marché ou prendre d'autres mesures correctives.

ARTICLE N°17 : MODE DE REGLEMENT

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires définis et établis pour chaque item par le titulaire aux quantités réellement exécutées et réceptionnées, conformément aux descriptions figurant au bordereau des prix-détail estimatif et aux conditions particulières du marché.

ARTICLE N°18 : MODALITES DE PAIEMENT

Tous les prix du présent marché seront établis en tenant compte de toutes les taxes et charges diverses, y compris la taxe sur la valeur ajoutée "T.V.A", Toutefois et dans le cadre de l'article l'article 92 (I-6°) du Code Générale des impôts, les droits de la TVA sont exonérés au titre du présent marché.

A cet effet, le titulaire devra fournir à l'OFPPT une facture pro-forma globale égale à la valeur du marché pour permettre à l'OFPPT d'obtenir l'attestation d'exonération de la TVA.

Sur la base de l'attestation d'exonération de la TVA délivrée par l'Administration fiscale Marocaine, le titulaire devra fournir les factures en Hors TVA portant la mention « exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Général des impôts. »

Société Foncière CMC S.A. procédera au paiement des articles livrés et réceptionnés conformes.

1) Modalités de paiement pour livraison directe sur le Site bénéficiaire.

Le titulaire adressera à la Société Foncière CMC S.A. les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originales portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par les représentants du site bénéficiaire
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique.
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Le PV de la formation si le marché le prévoit.



Les sommes dues au titulaire seront réglées sur son compte dont le numéro est précisé dans l'acte d'engagement.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

2) Modalités de paiement pour livraison sur l'Entrepôt dédié :

a) Livraison sur l'Entrepôt dédié :

- En cas de livraison dans l'entrepôt dédié, La Société Foncière CMC S.A. procédera au paiement des articles livrés et réceptionnés conformes sur la base des PVs de vérification de conformité technique et essai de marche à hauteur de 65% du montant global de la facture.

Le titulaire adressera à la Société Foncière CMC S.A. les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originaux portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par le Magasinier de l'entrepôt dédié.
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique et essai de marche
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Une lettre d'engagement signée par le titulaire afin d'effectuer les opérations d'installation et de formation nécessaires après l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire

Les sommes dues au titulaire seront réglées sur son compte dont le numéro est précisé dans l'acte d'engagement.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

b) Livraison et acheminement vers le Site Bénéficiaire :

Le reliquat de 35% sera réglé après l'acheminement et l'installation du matériel dans le Site bénéficiaire.

Le titulaire adressera à la Société Foncière CMC S.A. les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originales portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par les représentants du site bénéficiaire
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.



- Les Copies du PV de vérification de conformité technique.
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Le PV de la formation si le marché le prévoit.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues en exécution du présent marché en faisant donner crédit au compte ouvert au nom du prestataire indiqué sur l'acte d'engagement. Les paiements se feront sur la base du montant Hors Taxes, conformément aux dispositions prévues par la Code Générale des Impôts.

Dans le cas où ladite exonération n'est plus applicable, le Maître d'ouvrage paiera la TVA conformément aux règles de droit commun.

Aussi, les prestations de service réalisées pour le compte du maître d'ouvrage par une entreprise non résidente sont soumises à l'impôt sur les sociétés au taux de 10% de ces prestations. Cet impôt est prélevé du montant desdites prestations sous forme de retenue à la source. Une copie de l'attestation du versement de cet impôt sera remise au prestataire, à sa demande. Pour les entreprises originaires de pays ayant signé avec le Maroc une convention destinée à éviter les doubles impositions, la retenue à la source est déductible des impôts dus dans leur pays d'origine.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

ARTICLE N°19 : UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications, des plans, dessins, tracés, échantillons ou information fournis par l'OFPPT ou en son nom et au sujet du marché à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à ladite exécution.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, n'utilisera aucun des documents et aucune des informations énumérés dans le paragraphe précédent, si ce n'est pour l'exécution du marché.

Tout document, autre que le marché lui-même, énuméré dans le 1er paragraphe demeurera la propriété de la Société Foncière CMC S.A. et tous ses exemplaires seront renvoyés à l'OFPPT sur sa demande, une fois les obligations contractuelles du titulaire exécutées.

ARTICLE N°20 : BREVETS

Le titulaire garantira la Société Foncière CMC S.A., contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de création industrielle résultant de l'emploi des équipements ou d'un de leurs éléments au MAROC.

ARTICLE N°21 : SOUS-TRAITANCE

Toute sous-traitance éventuelle au titre de ce marché se fera dans les conditions de l'article n°141 du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°22 : DOMICILE DU TITULAIRE

Le titulaire du marché est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au Maître d'Ouvrage Délégué dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le Maître d'Ouvrage Délégué, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

ARTICLE N°23 : VALIDITE DU MARCHÉ

Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après sa signature par l'autorité compétente de la Société Foncière CMC S.A. ou par son délégataire dûment désigné et son visa par le Contrôleur d'Etat, lorsque ledit visa est requis.

ARTICLE N°24 : DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze (75) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les conditions de prorogation de ce délai sont fixées par les dispositions de l'article 136 du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°25 : GARANTIE

Le titulaire garantit que tout l'équipement livré en exécution du marché est neuf, n'a jamais été utilisé, est du modèle le plus récent en service et inclue toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau sauf si le marché en a disposé autrement.

Le titulaire garantit en outre que tout l'équipement livré en exécution du marché n'aura aucune défectuosité due à sa conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre (sauf dans le cas où la conception et/ou le matériau requis par les spécifications du marché), qui peut se révéler pendant l'utilisation normale de l'équipement livré, dans les conditions prévalant dans les établissements de la Société Foncière CMC S.A..

Pendant la période de garantie, les techniciens du fournisseur interviendront dans un délai de 15 jour à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPT des pannes des équipements concernés.

Les frais de récupération ou de remplacement des équipements défectueux sont à la charge exclusive de ce dernier.



Handwritten signature and initials.

ARTICLE N°26 : RETENUE DE GARANTIE

Conformément à l'Article 64 du C.C.A.G-T, une retenue d'un dixième (1/10) sera effectuée sur le montant des acomptes.

La retenue de garantie cessera de croître lorsqu'elle aura atteint sept pour cent (7 %) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Toutefois, cette retenue de garantie pourra être remplacée, à la demande du titulaire, par une caution personnelle et solidaire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

N.B : Pour le titulaire étranger, le cautionnement de la retenue de garantie doit être avalisé par une banque marocaine.

ARTICLE N°27 : DELAI DE GARANTIE

Le délai de garantie est fixé à :

Une année (01): lot 4, lot 5, lot 8.

Deux ans (02): lot 1, lot 2, lot 3, lot 6, lot 7.

pour les prestations objet du marché. Il court à partir de la date de la dernière réception provisoire de ces équipements sur le Site bénéficiaire.

Le délai de garantie suscitée concerne tous les items mentionnés dans le bordereau des prix – détail estimatif, et est exigé du titulaire après la date du procès-verbal de réception provisoire.

ARTICLE N°28 : RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISoire ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE.

En application des dispositions de l'article 19 du CCAGT, le cautionnement provisoire est restitué au titulaire du marché ou la caution qui le remplace est libérée après que le titulaire aura réalisé le cautionnement définitif.

Le cautionnement définitif est restitué, sauf les cas d'application de l'article 79 du CCAGT, et le paiement de la retenue de garantie est effectué ou bien les cautions qui les remplacent à la suite d'une mainlevée donnée par l'OFPPT au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage dès la signature du procès-verbal de la réception définitive des équipements objet du marché.

ARTICLE N°29 : ASSURANCE ET RESPONSABILITES

En application des dispositions de l'article 25 du CCAGT, le titulaire doit souscrire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les polices d'assurances qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du présent marché.

ARTICLE N° 30 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS

En cas de contestation entre l'administration et le titulaire, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 81, 82 et 84 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables



aux marchés de Travaux (CCAGT). Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis à la juridiction marocaine compétente statuant en matière administrative, conformément à l'article 83 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAGT).

ARTICLE N° 31 : NANTISSEMENT

Le nantissement du présent marché se fera selon les mêmes modalités prévues par la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics. Ainsi, pour le nantissement du marché, le Maître d'ouvrage délégué remet au titulaire du marché, sur sa demande et contre récépissé, une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dûment signée et indiquant que ladite copie est délivrée en unique exemplaire destinée à former titre pour le nantissement du marché public, conformément aux dispositions du dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics, étant précisé que :

+ La liquidation des sommes dues par la Foncière CMC en exécution du présent marché sera opérée par les soins du Directeur Général de l'O.F.P.P. T ou son délégué.

+ le Directeur Général de l'OFPPT ou son délégué est chargé de fournir au titulaire du futur marché ainsi qu'à bénéficiaire des nantissemments ou subrogations les renseignements qui ont été prévus à l'article 8 du dahir susvisé.

+ les paiements prévus au présent marché seront effectués par le PDG de la Foncière ou son délégué le cas échéant.

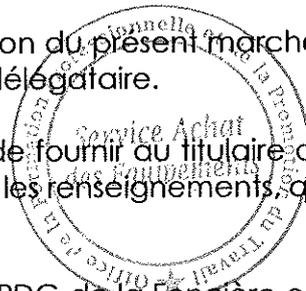
Les frais de timbre et d'enregistrement de l'original du présent marché ainsi que de l'exemplaire unique sont à la charge du titulaire du marché.

ARTICLE N°32 : RESILIATION DU MARCHE.

Le marché peut être résilié par la Société Foncière CMC S.A. en concertation avec l'OFPPT de plein droit dans tous les cas de figure prévus par les textes en vigueur (le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016) - CCAGT et règlement des marchés de l'OFPPT approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014).

ARTICLE N°33 : MESURES COERCITIVES.

Il sera fait application des mesures coercitives prévues la CCAG-T, notamment celle prévues par son chapitre-VIII.

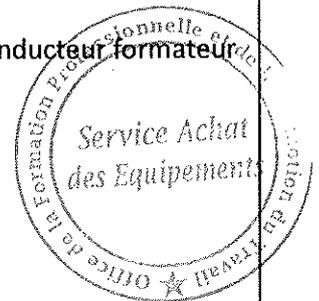


CHAPITRE II : CLAUSES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises.

Lot N° 01 : Véhicule Porteur ridelle

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p>Véhicule Porteur ridelle</p> <p>Le véhicule sera homologué comme véhicule d'auto-école de 5 places minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids total en charge autorisé : 15 tonnes minimum. - Puissance minimale du moteur : 200 CV. - Norme d'émissions : Euro 5 minimum. - Muni de réservoir AdBlue - Ralentisseur de vitesse - Boite de vitesses à 8 rapports minimum. <p>Cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité : 5 personnes. - Pour le conducteur stagiaire et le formateur : 2 sièges avant réglables et équipés de ceinture de sécurité. - Pour les trois autres stagiaires : Une banquette arrière pouvant contenir 3 personnes avec 3 ceintures de sécurité en prenant en considération l'équipement de la cabine d'une barre de protection pour protéger les stagiaires assis en arrière ou 3 sièges arrière équipés de 3 ceintures de sécurité. - Pour permettre aux stagiaires l'accès aux places arrière : cabine munie d'une 3ème porte côté droit. - Garantie anticorrosion. <p>Equipement de la cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le conducteur stagiaire et le formateur : 2 Rétroviseurs fixés à droite et 2 à gauche. - Chronotachygraphe-double équipage. - Double commande (sans 2ème volant) avec une prépondérance pour le conducteur formateur - pédales d'accélérateur, d'embrayage et de frein. - Boîte à pharmacie avec le nécessaire pour les premiers secours. <p>Configuration de la carrosserie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type plateau avec ridelles en tôle ondulée renforcée de traverses. - Hauteur minimale des ridelles : 800-mm - Plancher antidérapant. - Traitement antirouille. - Dimensions et signalisation conformes à la réglementation en vigueur.

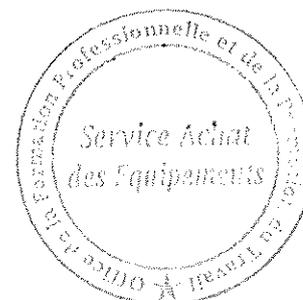


3

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>Outillage de bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot de bord standard : cric, outillage, cales, lampe de signalisation. - Triangle de pré-signalisation. - Gilet de sécurité. - Roue de secours. <p>Extincteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 extincteurs polyvalents conforme à la législation et la réglementation en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 extincteur d'une capacité minimum de 2 kg dans la cabine ▪ 1 extincteur d'une capacité minimum de 4 kg, à l'extérieur du véhicule, placé à un endroit facilement accessible. <p>Couleur du véhicule, logo et inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur blanche. - La mise en place d'un film d'habillage Longue durée selon le model validé et communiqué par l'OFPPT comportant Logo de l'OFPPT et Mention « Véhicule Auto-Ecole » <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'entretien et de réparation. - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied. - Manuel des pièces de rechange.

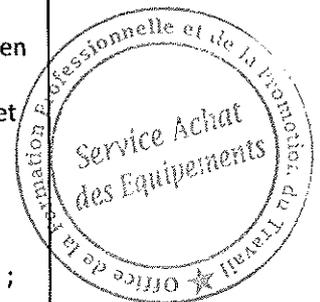
Tableau de répartition

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
1	Véhicule Porteur ridelle	1

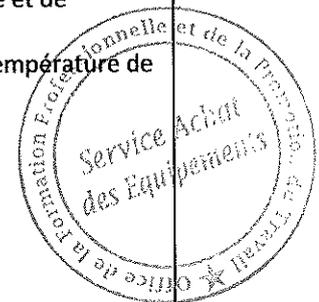


Lot N° 02 : Véhicule Porteur Frigorifique renforcé classe C

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p>Véhicule Porteur Frigorifique Renforcé Classe C (FRC Normes ATP) : Le véhicule sera homologué comme véhicule d'auto-école de 3 places minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids total en charge autorisé : 7 tonnes minimum. - Puissance minimale du moteur : 140CV. - Norme d'émissions : Euro 5 minimum. - Muni de réservoir AdBlue - Ralentisseur de vitesse - Boite de vitesses à 6 rapports minimum. <p>A-Cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité : 3 personnes. - Pour le conducteur stagiaire, le formateur et le 2eme stagiaire : 3 sièges avant églables et équipés de 3 ceintures de sécurité. - Garantie anticorrosion. <p>Equipement de la cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le conducteur stagiaire et le formateur : 2.Rétroviseurs fixés à droite et 2 à gauche. - Chronotachygraphe double équipage. - Double commande (sans 2ème volant) avec une prépondérance pour le conducteur formateur : pédales d'accélérateur, d'embrayage et de frein. - Boîte à pharmacie avec le nécessaire pour les premiers secours. <p>B-Configuration de la carrosserie (cellule frigorifique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parois isolantes, y compris les portes, le plancher et la toiture en panneaux isolants en mousse polyuréthane de densité minimum 40kg/m3 injectée avec revêtement en polyester blanc lisse entièrement lavable, assurant une parfaite condition d'hygiène et d'entretien ; - Les panneaux isolants doivent épouser parfaitement la forme du véhicule afin d'assurer un volume utile optimal ; - Portes arrière battantes isolées individuellement avec panneaux séparés ; - Porte latérale coulissante isolée individuellement afin de garantir l'accès par le coté ; - Joints tubulaires à toutes les portes afin d'assurer une parfaite isolation thermique ; - Vanne d'évacuation au niveau du plancher ; - L'isolation du véhicule ne doit en rien modifier les organes de sécurité de ce dernier. <p>Plancher :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epaisseur minimale 100mm - Traverses en IPN - Revêtement sol antidérapant <p>Faux châssis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longerons en tôle épaisseur min 5mm - Traverses en UTP <p>Face latérales, face avant, portes et pavillon</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epaisseur minimum 45mm - Habillage intérieur et extérieure en polyester lisse et lavable <p>Peinture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement antirouille



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>Électricité éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation suivant les normes en vigueur - Installation électrique intérieure protégée par une boîte à fusibles indépendante <p>Accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cache batterie - Pare cycliste en aluminium avec support rétractable sur les 2 cotés - Garde boue en PVC - Plafonnier LED encastrée avec commande intérieure cabine - Arrêt de porte - Signalisation conforme à la réglementation ATP en vigueur <p>C-Dispositif de production du Froid du CAMION PORTEUR Frigorifique Renforcé Classe C (FRC Normes ATP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe frigorifique Autonome diesel - Température : comprise entre [-20°C à 12°C] - Type Monobloc (Condenseur et évaporateur en une seule unité) - Avec Option : Route/Secteur - Dégivrage Automatique - Batterie minimum 80 AH avec son coffre - Homologation ATP du groupe frigorifique - Commande de contrôle pour conducteur qui permet de déterminer la température cible, la temporisation de démarrage du compresseur ainsi que la durée et périodicité du dégivrage - Système de Rideau d'air pour véhicule frigorifique <p>Le dispositif de production du froid doit comporter un système de mesure et de contrôle de la performance frigorifique en temps réel, composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Thermomètres avec système de fixation pour contrôle et mesure de température de sortie et de retour : <ul style="list-style-type: none"> a. Type de sonde : NTC b. Intervalle de mesure : -40 à 100°C c. Précision : Plus ou moins 1°C d. Résolution : 0.1°C e. Compatible avec IOS et Android f. Type de batterie : Micro-batterie AAA - 2 Manomètres pour contrôle et mesure de la haute et basse pression du compresseur: <ul style="list-style-type: none"> g. Type de sonde : Pression h. Intervalle de mesure : -1 à 60 bar i. Précision : 0.5% de la valeur mesurée j. Résolution : 0.01 Bar k. Prise de raccord : 7/16 " – UNF l. Compatible avec IOS et Android m. Type de batterie : Micro-batterie AAA n. Matière mesurable : CFC, HFC, HCFC, N, H2O, CO2 <p>Les données du système de mesure et de contrôle de la performance frigorifique en temps réel, sont affichées sur tablette ou smartphone.</p> <p>Le système doit établir des rapports de mesure en format PDF avec possibilité de rajouter des photos au rapport et transmission par email.</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en service du dispositif de production du froid - La formation sur l'utilisation du dispositif de production du froid et des



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>différents équipements utilisés.</p> <p>D- Divers :</p> <p>Outillage de bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot de bord standard : cric, outillage, cales, lampe de signalisation. - Triangle de pré-signalisation. - Gilet de sécurité. - Roue de secours. <p>Extincteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 extincteurs polyvalents conforme à la législation et la réglementation en vigueur : a) 1 extincteur d'une capacité minimum de 2 kg dans la cabine b) 1 extincteur d'une capacité minimum de 4 kg, à l'extérieur du véhicule, placé à un endroit facilement accessible. <p>Couleur du véhicule, logo et inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur blanche. - La mise en place d'un film d'habillage Longue durée selon le model validé et communiqué par l'OFPPT comportant Logo de l'OFPPT et Mention « Véhicule Auto-Ecole » <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied - Manuel d'entretien et de réparation (véhicule et Dispositif de production du Froid) - Manuel des pièces de rechange (véhicule et Dispositif de production du Froid)
2	<p>Hayon élévateur :</p> <p>Capacité de levage minimum de 1000 Kg</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateau aluminium de dimensions : largeur minimum 2100 et profondeur minimum 1450 mm - 4 Vérins (2 vérins de levage, 2 vérins d'inclinaison) - Commande manuelle de secours sur tous les vérins - Traitement antirouille <p>Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation et la mise en service du hayon élévateur sur le camion porteur frigorifique FRC objet de l'ITEM N°1 de ce LOT. - La formation sur l'utilisation du hayon élévateur <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'entretien et de réparation. - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied - Manuel des pièces de rechange.

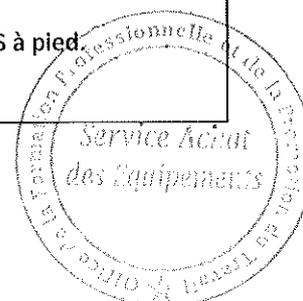


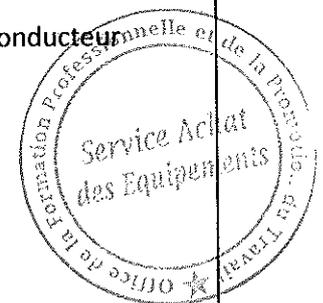
Tableau de répartition

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
1	Véhicule Porteur Frigorifique Renforcé Classe C (FRC Normes ATP)	1
2	Hayon élévateur	1



Lot N° 03 : Véhicule Tracteur Routier avec semi-remorque

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p>TRACTEUR ROUTIER : Le véhicule sera homologué comme véhicule d'auto-école de 5 places minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids total roulant : 38 tonnes minimum. - Puissance minimale du moteur : 300 CV. - Norme d'émissions : Euro 5 minimum. - Muni de réservoir AdBlue - Ralentisseur de vitesse hydraulique - Boite de vitesses à 12 rapports avant minimum. <p>Cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité : 5 personnes. - Pour le conducteur stagiaire et le formateur : 2 sièges avant, réglables et équipés de ceinture de sécurité. - Pour les trois autres stagiaires : Une banquette arrière pouvant contenir 3 personnes avec ceinture de sécurité en prenant en considération l'équipement de la cabine d'une barre de protection pour protéger les stagiaires assis en arrière ou 3 sièges arrière équipés de ceinture de sécurité. - Pour permettre aux stagiaires l'accès aux places arrière : cabine munie d'une 3ème porte côté droit. - Garantie anticorrosion. <p>Equipement de la cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le conducteur stagiaire et le conducteur formateur : 2 Rétroviseurs fixés à droite et 2 à gauche. - Rétroviseur avant coté pare-brise (Antévisneur) - Chronotachygraphe double équipage. - Double commande (sans 2ème volant) avec une prépondérance pour le conducteur formateur : pédales d'accélérateur, d'embrayage et de frein. - Boîte à pharmacie avec le nécessaire pour les premiers secours. <p>Outillage de bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot de bord standard : cric, outillage, cales, lampe de signalisation. - Triangle de pré-signalisation. - Gilet de sécurité. - Roue de secours. <p>Extincteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 extincteurs polyvalents conforme à la législation et la réglementation en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 extincteur d'une capacité minimum de 2 kg dans la cabine ▪ 1 extincteur d'une capacité minimum de 4 kg, à l'extérieur du véhicule, placé à un endroit facilement accessible. <p>Couleur du véhicule, logo et inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur blanche. - La mise en place d'un film d'habillage Longue durée selon le model validé et communiqué par l'OFPPT comportant Logo de l'OFPPT et Mention « Véhicule Auto-Ecole »



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange.
2	<p>SEMI-REMORQUE : PTAC : 32 tonnes minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type plateau avec ridelles en tôle ondulée renforcée de traverses. - Hauteur minimale des ridelles : 800 mm - Plancher en tôle striée. - Traitement antirouille. - Roue de secours. - Dispositifs de freinage, d'attelage et d'alimentation électrique conformes au code de la route. <p>Couleur de la semi-remorque, logo et inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur blanche. - La mise en place d'un film d'habillage Longue durée selon le model validé et communiqué par l'OFPPT comportant Logo de l'OFPPT et Mention « Véhicule Auto-Ecole » <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange

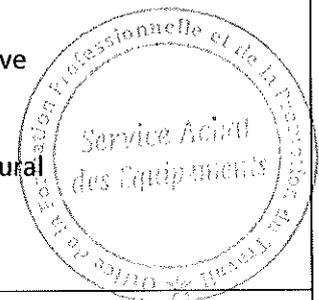
Tableau de répartition

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
1	TRACTEUR ROUTIER	1
2	SEMI-REMORQUE	1



Lot N° 04 : Engins de manutention et accessoires

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p>Transpalette manuelle Capacité : 2000 kg minimum. • Hauteur minimum de levée \leq 90 mm • Hauteur maximum de levée \geq 190 mm • Longueur des fourches : 1 150 mm Clapet de protection contre les surcharges</p> <p>Documents techniques en langue française : - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange</p>
2	<p>Chariot transpalette électrique commandé par conducteur porté (catégorie 1) Capacité : 2 000 Kg minimum • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Hauteur des fourches abaissées \leq 85 mm • Hauteur de levage \geq 120 mm • Longueur fourches : 1 150 à 1 200 mm • Rayon de braquage \leq 2 150 mm • Puissance du moteur de traction S2 60 min : 2 Kw minimum • Puissance du moteur de levage : 1 Kw minimum • Tension - Capacité de la batterie avec décharge de 5 heures : 24 V - 250 Ah minimum • Alimentation électrique monophasée 220 V - 50 Hz • Tableau de bord avec : - Compteur horaire - Indicateur de décharge de batterie avec coupure de levage - Avertisseur sonore - Indicateur du sens de déplacement • Livré avec : - Poste de charge - Système de remplissage automatique des batteries • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive</p> <p>Documents techniques en langue française : - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange</p>
3	<p>Préparateur de commande au sol (catégorie 1) • Capacité : 1 800 Kg minimum • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Hauteur de levage \geq 120 mm Longueur fourches : 1 150 à 1 200 mm</p>



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> • Rayon de braquage ≤ 2 500 mm • Puissance du moteur de traction S2 60 min : 1,5 KW minimum • Puissance du moteur de levage : 1,5 KW minimum • Tension - Capacité de la batterie avec décharge de 5 heures : 24 V - 300 Ah minimum • Alimentation électrique monophasée 220 V - 50 Hz • Compteur horaire • Indicateur de décharge de batterie • Livré avec : <ul style="list-style-type: none"> - Poste de charge - Système de remplissage automatique des batteries • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'entretien et de réparation • Manuel des pièces de rechange
4	<p>Chariot élévateur électrique à mât rétractable (catégorie 5) Capacité : 1 200 Kg minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Mât triplex • Hauteur de levage : 6 000 mm minimum • Longueur fourches : 1 145 à 1 200 mm • Rayon de braquage ≤ 1 800 mm • Puissance du moteur de traction S2 60 min : 4 KW minimum • Puissance du moteur de levage : 7 KW minimum • Tension - Capacité de la batterie avec décharge de 5 heures : 48 V - 400 Ah minimum • Alimentation électrique monophasée 220 V ou triphasée 380 V • Poste de conduite comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Siège réglable - Compteur horaire - Indicateur de décharge de batterie avec coupure de levage - Avertisseur sonore de recul - Gyrophare - Indicateur du sens de déplacement - Coupe-circuit d'urgence • Livré avec : <ul style="list-style-type: none"> - Poste de charge - Système de remplissage automatique des batteries • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'entretien et de réparation • Manuel des pièces de rechange



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
5	<p>Chariot élévateur électrique frontal (catégorie 3) Capacité : 1200 Kg minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Hauteur de levage : 4100 mm minimum • Longueur fourches : 1 145 à 1 200 mm • Rayon de braquage ≤ 1 700 mm • Puissance du moteur de traction S2 60 min : 6 Kw minimum • Puissance du moteur de levage : 9 Kw minimum • Tension - Capacité de la batterie avec décharge de 5 heures : 24 ou 48 V - 400 Ah minimum • Alimentation électrique monophasée 220 V ou triphasée 380 V • Poste de conduite comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Siège réglable - Rétroviseur - Compteur horaire - Indicateur de décharge de batterie - Avertisseur sonore de recul - Gyrophare • 3 roues avec pneus pleins souples • Livré avec : <ul style="list-style-type: none"> - Poste de charge - Système de remplissage automatique des batteries • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive <p>Documents techniques en langue française : - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange</p>
6	<p>Chariot élévateur frontal thermique diesel (catégorie 3) Capacité : 2 500 Kg minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Hauteur de levage : 4 100 mm minimum • Rayon de braquage ≤ 2 450 mm • Puissance du moteur : 40 Kw minimum Poste de conduite comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Siège réglable - Rétroviseur - Compteur horaire - Jauge du niveau de carburant - Indicateur température moteur - Avertisseur sonore de recul - Gyrophare • Chariot équipé d'un épurateur catalytique • 4 roues avec pneus pleins souples • Livré avec clés de service



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange
7	<p>Eperon sur tablier Pour la manutention des Rouleaux et des bobines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eperon fixé sur le tablier du chariot élévateur (catégorie 3) • Fixation rapide sur tablier • Verrou à dépose rapide • Longueur utile minimum 2000 mm • Charge utile minimum 500 kg • Diamètre de l'éperon entre 80 mm et 120 mm • Formation sur le montage et le fonctionnement de l'éperon
8	<p>Pince à fût : Pour la manutention verticale des fûts métalliques et en plastique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité fut entre 60 litres à 220 litres et diamètre fut entre 530mm et 610 mm et poids fut minimum 300 kg. • Fixation rapide sur les fourches • Ouverture des pinces et systèmes de blocage réglable selon diamètre des fûts • Formation sur le montage et le fonctionnement de la pince à fût
9	<p>Plateforme élévatrice de personne pour chariot élévateur standard (cage de sécurité) : La plateforme élévatrice doit être livrée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maille arrière perforée pour assurer une barrière entre l'utilisateur de la plateforme élévatrice et les zones dangereuses du chariot élévateur Bande de roulement antidérapante avec trous de drainage pour éviter l'accumulation d'eau et le risque de glisser - Harnais complet - Porte latérale gauche pour l'entrée - Des plinthes - Système de verrouillage de sécurité aux talons de fourche pour garantir que la plateforme élévatrice ne glisse pas des fourches du chariot élévateur - Points d'ancrage du harnais et points de prise en main intégrés pour la sécurité de l'opérateur - Poche fourche pleine longueur pour une stabilité totale - Ensemble des dispositifs de sûreté <p>La plateforme élévatrice doit être réalisée avec matériaux inoxydables et résister aux intempéries. La plateforme élévatrice doit être conçue de manière à protéger l'utilisateur de toute partie mobile.</p> <p>Dimensions (l x L x H) = 1200mm x 800mm x 1200mm ± 10 % Dimensions de la maille arrière (L x H) = 800mm x 2000mm ± 10 %</p> <p>La plateforme élévatrice de personnel et les dispositifs de retenue doivent être conformes à la législation et les normes en vigueur.</p>

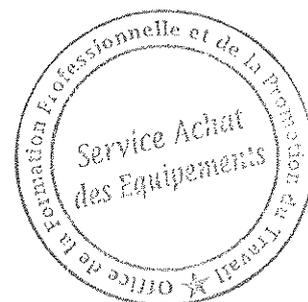


Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange <div style="text-align: center;"> <p>L Maille arrière</p> <p>H Maille arrière</p> </div>



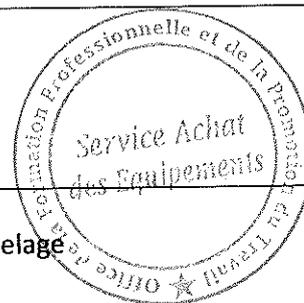
Tableau de répartition

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
1	Transpalette manuelle	4
2	Chariot transpalette électrique commandé par conducteur porté (catégorie 1)	2
3	Préparateur de commande au sol (catégorie 1)	1
4	Chariot élévateur électrique à mât rétractable (catégorie 5)	1
5	Chariot élévateur électrique frontal (catégorie 3)	2
6	Chariot élévateur frontal thermique diesel (catégorie 3)	2
7	Eperon sur tablier	1
8	Pince à fût	1
9	Plateforme élévatrice de personne pour chariot élévateur standard (cage de sécurité)	1



Lot N°05 : Equipements de stockage, TMD et outillage divers

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p>Roll standard à 3 panneaux : Structure en acier - Charge : 400 kg minimum - Dimensions utiles minimales : 650 x 750 x 1 500 mm - Muni de 4 roulettes dont 2 pivotantes</p>
2	<p>Chariot à 2 plateaux en bois : Structure en acier - Dimensions utiles minimales (L x l) : 850 x 500 mm - Charge totale : 200 kg minimum - Avec poignée de poussée - Muni de 4 roulettes dont 2 pivotantes</p>
3	<p>Diable de manutention : Construction en tube acier - Charge utile : 200 kg minimum - Bavette fixe. - Roues increvables à bandage caoutchouc ou similaire.</p>
4	<p>Palletier : 1 Bloc de 2x3 travées accolées dos à dos et reliées par des barres de jumelage - Hauteur de la dernière lisse : 5,5 à 6 m. Profondeur des échelles : 1,1 à 1,2 m. 4 niveaux de gerbage (y compris au sol). Le premier niveau de chaque travée sera équipé d'un caillebotis permettant le stockage de demi-palettes. Lisses : possibilité de placer 3 palettes de 1200x800 mm de 600 Kg minimum chacune (800 mm en façade). - 1 Bloc de 2x3 travées accolées dos à dos et reliées par des barres de jumelage Hauteur de la dernière lisse = 4 à 4,5 m. Profondeur des échelles = 1,1 à 1,2 m. 3 niveaux de gerbage (y compris au sol). Le premier niveau de chaque travée sera équipé d'un caillebotis permettant le stockage de demi-palettes. Lisses : possibilité de placer 3 palettes de 1200x800 mm de 600 Kg minimum chacune (800 mm en façade). - Les échelles d'extrémité devront dépasser de 1 m la hauteur de la dernière lisse. - Chaque bloc est à protéger par des protections latérales constituées d'un madrier en bois et de 2 sabots. - Les échelles devront être munies de protections montant échelle. - Les lisses devront être munies de leurs goupilles de sécurité. Livrer avec une plaque de charge pour chaque Bloc, indiquant les charges admissibles. - L'installation est prise en charge par le fournisseur. - Le revêtement des éléments du palletier en galvanisé ou peint. - Pièces de rechange à livrer avec le palletier : • 3 paires de lisses</p>

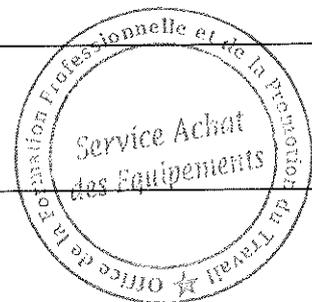


Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> • 4 sabots • 4 échelles (2 pour chaque bloc) Documents techniques en langue française : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange
5	<p>Cantilever :</p> <p>Un rayonnage cantilever simple face pour le stockage des charges longues à poser contre un mur.</p> <ul style="list-style-type: none"> -3 montants charge minimum 1500 kg par montant. Hauteur montant minimum 2000 mm Profondeur montant minimum 800 mm Les montants sont reliés par des croisillons pour augmenter la stabilité La distance entre deux montants montées minimum 1400 mm -4 bras par montant charge minimum 300 kg par bras Longueur bras minimum 500 mm Les bras sont équipés par des butées d'arrêt et des goupilles de sécurité Bras réglables au pas ente 50 mm et 100 mm -Livrer avec une plaque de charge indiquant les charges admissibles. - L'installation est prise-en charge par le fournisseur. -Revêtement du cantilever en galvanisé ou peint. - Pièces de rechange à livrer avec le cantilever : <ul style="list-style-type: none"> • 4 bras • 4 butées d'arrêt • 1 montant Documents techniques en langue française : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange
6	<p>Élément de rayonnage simple face pour magasin :</p> <p>Dimensions (L x P x H) : 1000 mm x 450 mm x 2000 mm ± 10 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 Tablettes horizontales supportant chacune au minimum 150 kg. - Tablettes réglables en hauteur. - Pieds avec embouts en plastique.
7	<p>Gondole centrale double face pour magasin :</p> <p>Dimensions (L x P x H) : 1000mm x 400mmx 2000mm ± 10 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 Tablettes horizontales supportant chacune au minimum 120 kg. - Tablettes réglables en hauteur - Matériaux : Acier traité avec peinture Epoxy (spécial agro-alimentaire) - Pieds avec embouts en plastique.
8	<p>Tête de gondole simple face ovale pour magasin :</p> <p>Dimensions (L x P x H) : 800mm x 400mm x 2000mm ± 10 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 Tablettes horizontales supportant chacune au minimum 120 kg. - Tablettes réglables en hauteur - Matériaux : Acier traité avec peinture epoxy (spécial agro-alimentaire) - Pieds avec embouts en plastique.

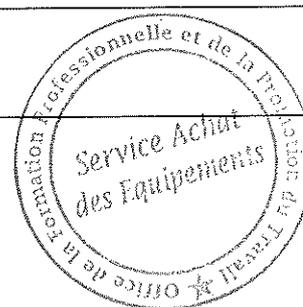


5

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
9	<p>Élément de rayonnage dynamique pour magasin : Dimensions (L x P x H) : 1000mm x 1000mm x 2000 mm ± 10 % - 4 Niveaux horizontales minimum supportant chacun au minimum 150kg - Niveaux réglables en hauteur pouvant assurer une pente minimum de 5% - Mouvement dynamique assuré par gravité à l'aide des rails à galet ou rouleaux - Les lisses devront être munies de leurs goupilles de sécurité</p>
10	<p>Escabeau : Montants et marches en aluminium - Marches antidérapantes. - Hauteur de travail ≥ 2,5 m - Charge maximale ≥ 150 kg</p>
11	<p>Bacs à bec en plastique : Assortiment de bacs de différentes capacités : ▪ 50 bacs de capacité ≥ à 0,4 L et ≤ à 0,6 L ▪ 200 bacs de capacité ≥ à 4 L et ≤ à 6 L ▪ 50 bacs de capacité ≥ à 10 L et ≤ à 12 L - Bacs équipés d'un porte-étiquette à l'avant.</p>
12	<p>Cutter à lame protégée : Coupe films, bandes adhésives et sangles d'emballages - Lame en acier - Livré avec 5 lames de rechange</p>
13	<p>Ciseaux professionnels : Coupe papier et carton. - Lames en acier inoxydable. - Longueur totale : 17 cm minimum</p>
14	<p>Pack de cerclage pour feillard polypropylène : 1 chariot dévidoir - 2 bobines de feillard ▪ largeur = 12 ou 16 mm ▪ longueur = 1000 m minimum - 1 tendeur-sertisseur - 1000 chapes semi-ouvertes minimum</p>
15	<p>Dérouleur horizontal de papier kraft : Pour rouleaux de papier de Ø 30 cm et largeur 1 m. environ</p>
16	<p>Dérouleur manuel pour film de palettisation : Pour bobines de largeur jusqu' à 500 mm</p>
17	<p>Particule de calage type Flo-pak : Particules de mousse de polystyrène. - Sac de : 0,50 m3 environ</p>
18	<p>Rouleau de film à bulles : Film en polyéthylène - Largeur : 500 mm - Qualité : 50 microns minimum - Longueur : 100 mètres minimum</p>



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
19	Papier kraft pour calage et protection : Grammage : minimum 70 grammes/m ² - Longueur des rouleaux 200 m minimum - 1 Rouleau de largeur 500 mm - 1 Rouleau de largeur 600 à 800 mm - 1 Rouleau de largeur 1 000 mm
20	Film étirable transparent manuel : Largeur = 450 à 500 mm - Longueur = 250 m minimum - Epaisseur = 20 microns minimum
21	Étiquettes de manutention « Flèche sens de chargement » : Dimensions minimales : 70 x 100 mm - En papier brillant ou fluo avec impression rouge ou noire - Rouleau de 250 étiquettes minimum
22	Étiquettes de manutention « Parapluie » : Dimensions minimales : 70 x 100 mm - En papier brillant ou fluo avec impression rouge ou noire - Rouleau de 250 étiquettes minimum
23	Étiquettes de manutention avec mention « Fragile » et verre à pied : Dimensions minimales : 70 x 100 mm - En papier brillant ou fluo avec impression rouge ou noire - Rouleau de 250 étiquettes minimum
24	Dévidoir de rubans adhésifs : Corps en acier et poignée plastique. - Pour rouleaux de largeur 50 mm.
25	Rubans adhésifs d'emballage : Largeur : 50 mm - Longueur : 100 m minimum
26	Balance compteuse : Balance électronique - Plateau en acier inoxydable - Portée 150 kg minimum - Précision de lecture : ≤ 20 g. - Fonctions minimales : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pesage simple, ▪ Comptage, ▪ Tarage, ▪ Totalisation - Colonne avec écran affichage LCD. - Alimentation : 220 V – 50 Hz
27	Bande d'amortissement du quai : Butoir rectangulaire de surface zébré en caoutchouc traité anti-vieillessement, coloris traités anti-UV. Sans renforts métal. Pour usage extérieur. - Fixation sur quai par vis - Largeur minimum 200 mm



5

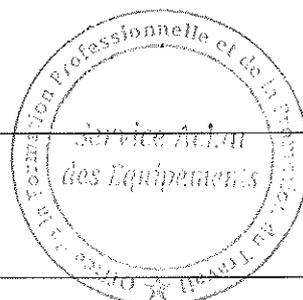
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> - Epaisseur minimum 40 mm - Longueur 10000 mm (en une seule partie, ou plusieurs parties d'une longueur minimum 500 mm juxtaposées) - L'installation sur le quai est prise en charge par le fournisseur
28	<p>Caisse palette grillagée : Avec patins pour la manutention par chariot élévateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure en acier - Charge maximale : 1000 kg minimum. - Gerbable (oreilles de gerbage et d'élingage) - Avec au moins une demi-porte rabattable - Dimensions : 800 x 1200 mm
29	<p>Palette en bois de 800 x 1 200 mm : Palette standard à 4 entrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charge statique supportée 1 200 kg minimum
30	<p>Palette en bois de 1 000 x 1 200 mm : Palette standard à 4 entrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charge statique supportée 1 200 kg minimum
31	<p>Palette en bois de 800 x 600 mm : Palette standard à 4 entrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charge statique supportée 500 kg minimum
32	<p>Palette en plastique de 800-x 1 200 mm : Palette standard à 4 entrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charge statique supportée 1 000 kg minimum
33	<p>Banderoleuse semi-automatique : La banderoleuse semi-automatique est destinée pour emballage des charges palettisées avec un film étirable. La banderoleuse semi-automatique doit avoir les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de banderolage utile : 2000 mm minimum - Diamètre de la table tournante : 1500 mm de minimum - Détection électronique de la hauteur de la palette - Dimensions et poids de palettes minimum (l x L x H) : 500 x 500 x 300 mm et 50 kg - Dimensions et poids de palettes maximum (l x L x H) : 1000 x 1200 x 2200 mm et 1200 kg ± 10% - Vitesse de rotation réglable de la table tournante : De 0 à 12 mètre/minute ± 10% - Vitesse de montée de descente du chariot porte-bobines : De 1,4 à 4 mètre/minute ± 10% - Cadence : minimum 10 palettes par heure <p>La banderoleuse doit être livrée avec une rampe pour permettre de poser les palettes à l'aide du transpalette manuel. La banderoleuse doit permettre de faire des programmes pour la gestion électronique du nombre de tours haut et bas, des tours de renforts, la pose de coiffe, le débordement du film. (Minimum 10 programmes)</p>



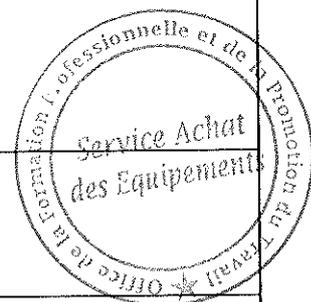
3

h

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>La banderoleuse doit être livrée avec minimum 05 rouleaux films étirable avec les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Largeur = 450 à 500 mm - Longueur = 250 m minimum - Epaisseur = 20 microns minimum <p>Alimentation électrique : 220V</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que La banderoleuse est conforme à la réglementation et norme en sécurité en vigueur - La formation sur l'utilisation de la banderoleuse - L'installation et la mise en service de la banderoleuse <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange
34	<p>Lunettes-masque de protection : Protection des projections légères</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lunettes ajustables - Oculaire en polycarbonate incolore - Monture en PVC
35	<p>Gants de manutention : En cuir ou croûte de cuir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec renfort sur la paume des gants
36	<p>Chaussures de sécurité : Coquille Acier 200 joule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semelle Acier - Chaussures Antistatiques - Talon avec absorption d'énergie - Semelle antidérapante (SRC) - Matière du dessus : Cuir croute Matière semelle : PU/PU - Pointures : 02 Pointure 39, 04 Pointure 40, 08 Pointure 41 10 Pointure 42 et 06 Pointure 43
37	<p>Casque de protection de couleur jaune : Tour de tête ajustable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logo OFPPT imprimé sur l'avant du casque - Coiffe textile
38	<p>Casque de protection de couleur bleu : Tour de tête ajustable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logo OFPPT imprimé sur l'avant du casque - Coiffe textile
39	<p>Gilet de signalisation de couleur jaune : Bandes rétro réfléchissantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logo OFPPT imprimé sur le dos du Gillet - Fermeture par bande scratchée



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> - 07 Tailles M - 09 Tailles L - 08 Tailles XL - 06 Tailles XLL
40	<p>Gilet de signalisation de couleur bleu : Bandes rétro réfléchissantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logo OFPPT imprimé sur le dos du Gillet - Fermeture par bande scratchée - 07 Tailles M 09 Tailles L - 08 Tailles XL - 06 Tailles XLL
41	<p>Chaîne de signalisation en plastique : Couleur : rouge et blanc</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diamètre : 8 mm minimum - Longueur : 15 mètres minimum
42	<p>Potelet de fixation de chaîne de signalisation : En acier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur : rouge et blanc - Hauteur : 0,70 à 1 m - Sur socle
43	<p>Panneau de signalisation « sens interdit » : Panneau réfléchissant en acier galvanisé de diamètre minimal de 300 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec support en acier galvanisé et socle pour poser sur sol. - Hauteur totale : 900 à 1 200 mm.
44	<p>Panneau de signalisation « stop » : Panneau réfléchissant en acier galvanisé de dimensions minimales 300 x 300 mm.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec support en acier galvanisé et socle pour poser sur sol. - Hauteur totale : 900 à 1 200 mm.
45	<p>Panneau de signalisation « attention danger » : Panneau réfléchissant en acier galvanisé de dimensions minimales 300 x 300 mm.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec support en acier galvanisé et socle pour poser sur sol. Hauteur totale : 900 à 1 200 mm.
46	<p>Panneau de signalisation « direction obligatoire » : Panneau réfléchissant en acier galvanisé de dimensions minimales 300 x 300 mm.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec support en acier galvanisé et socle pour poser sur sol. Hauteur totale : 900 à 1 200 mm.
47	<p>Cône de signalisation : En matière caoutchouc</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur rouge ou orange - Avec bandes de peinture blanche réfléchissante - 20 Hauteur de 450 à 550 mm - 20 Hauteur de 600 à 750 mm - 20 Hauteur de 800 à 1050 mm



5

31

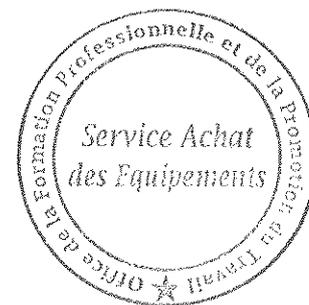
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
48	<p>KIT ADR COMPLET (valise ADR) : Le Kit ADR doit être composé au minimum de 10 accessoires obligatoires pour le transport de matière dangereuse conditionnés dans une valise en plastique souple de haute résistance. Descriptif des accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 plaque d'obturation égout en néoprène - 1 lampe torche caoutchouc, livrée avec 2 piles - 1 paire de gants nitrile compatible produits chimiques - 1 flacon de liquide rince oeil, stérile minimum 200ml - 1 réservoir collecteur en plastique de capacité minimum 1.2 litres - 1 pelle écope en aluminium - 1 masque double cartouches, caoutchouc, brides réglables, soupape d'expiration, norme CE EN 140 - 2 cartouches filtrantes à visser A1B1E1K1, CE EN 141 - 1 paire de lunettes masque en PVC, anti buée, réglable
49	<p>Plaque orange ADR à chiffres interchangeable pour le transport de matières dangereuses : La plaque support permet de modifier la signalétique en fonction des matières dangereuses transportées, à l'aide de système de glissement et fixation de rectangle contenant des chiffres et lettres qui composent le N° d'identification du danger au haut de la plaque et le N° ONU-en bas de la plaque.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plaque orange doit être conforme aux spécifications de l'ADR 2021 - La plaque orange doit être de forme rectangle de 40cm de base et 30cm de hauteur, rétro réfléchissante et bordée d'un liséré noir et d'un trait noir au milieu. - Le matériau utilisé doit être résistant aux intempéries et garantir une signalisation durable. - Les chiffres à placer dans la glissière de la plaque support doivent être : <ul style="list-style-type: none"> • Conforme aux spécifications de l'ADR 2021 • Rétro-réfléchissant de couleur orange • Avec dimensions H 135mm et l 80mm • Fabriqué avec matériau résistant aux intempéries et garantissant une signalisation durable. • La quantité de chiffre à livrer avec la plaque orange doit se composer de 2 séries de chiffre de 0 à 9, de la lettre X et de 4 rectangle vide



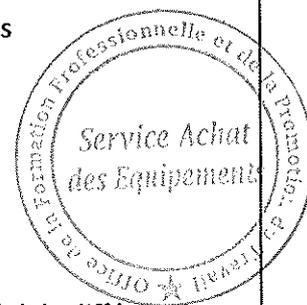
3

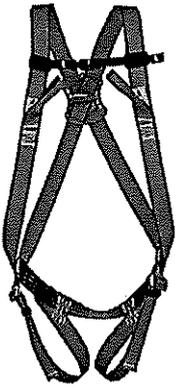
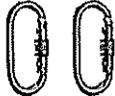
DR

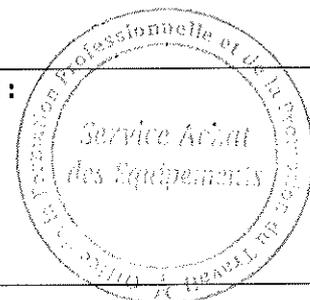
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p> <small>Numéro d'identification de danger (1 ou 3 chiffres, précédés de ou de zéro(s) de la lettre N voir 5.3.2.3)</small> <small>Numéro ONU (4 chiffres)</small> </p>
50	<p>Jeu de 16 Plaques étiquettes ADR : Conforme aux spécifications de l'ADR 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériau utilisé doit être résistant aux intempéries et garantir une signalisation durable. - Forme carrée d'au moins 25 cm de côté posé sur un sommet (en losange) et reproduisant les symboles de dangers correspondant aux classes suivantes : <p> Classe 1 : Matières et objets explosibles Division 1.1 : Matières et objet comportant un objet d'explosion en masse Classe 2 : GAZ Division 2.1 : Gaz inflammables Division 2.2 : Gaz ininflammables, non toxique Division 2.3 : Gaz toxique Classe 3 : Liquide inflammable Classe 4.1 : Matières solides inflammables, matière auto-réactive, matières qui polymérisent et matières solides explosibles désensibilisé Classe 4.2 : Matières sujettes à l'inflammation spontanée Classe 4.3 : Matières qui au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables Classe 5.1 : Matières comburantes Classe 5.2 : Peroxydes organiques Classe 6.1 : Matières toxiques Classe 6.2 : Matières infectieuses Classe 7 : Matières radioactives Classe 8 : Matières Corrosives </p>



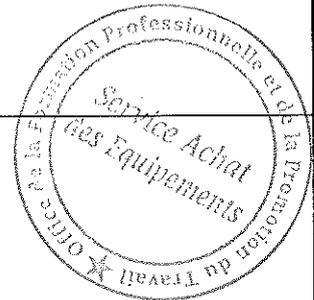
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	Classe 9 : Matières et objets dangereux divers Batteries en lithium
51	Manuel ADR 2021 en Langue Française (volume I et II)
52	<p>Simulateur numérique de manipulation d'extincteur incendie : Le simulateur permet de simuler des actions d'extinctions d'incendie de feu numérique. Le simulateur doit permettre la simulation d'incendie de classe A, B, C minimum Le simulateur numérique doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un extincteur d'entraînement à laser infrarouge 6 Kg • Un écran de simulation de flammes numérique à LED • Un dispositif de commande du formateur (tablette) <p>Extincteur d'entraînement à laser infrarouge L'extincteur à laser infrarouge 2.5kg doit avoir des caractéristiques identiques à la réalité en terme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poids, • Taille, • Code couleur, • Sérigraphie, • Mise en fonctionnement, • Capacité et autonomie, • Distance de sécurité à respecter lors de l'attaque du feu, Comportement réel de différents types de feu, de différentes intensités, • Possibilité de reprise du feu si le feu est mal éteint ou si l'angle d'attaque du feu n'est pas le bon L'extincteur à laser doit être équipé de batteries rechargeables avec son dispositif de recharge. <p>Ecran de simulation de flammes numérique à LED Permet de détecter les mouvements effectués par le stagiaire avec l'extincteur et ajuste les flammes numériques.</p> <p>Dispositif de commande du formateur (tablette) Le dispositif de commande du formateur doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarrer et arrêter les entrainements • Sélectionner la classe d'incendie • Choisir le niveau de difficulté du feu-et le modifier au cours de l'entrainement • Personnaliser des scénarios et les sauvegarder en vue d'une réutilisation ultérieure • Enregistrer l'historique des résultats des stagiaires afin d'analyser leur progrès <p>La connexion des unités du simulateur doit être sans fil. Le simulateur doit avoir un effet sonore de l'action de simulation de l'incendie. Le simulateur doit être livré avec une malle de transport robuste. Alimentation électrique 220 Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation, la configuration, et la mise en service du système et des différents équipements utilisés. - La formation sur l'utilisation du système et des différents équipements utilisés. <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange
53	<p>RUBANS DE BALISAGE REFLECHISSANT : Largeur entre 50mm à 70 mm +/- 10% - Longueur : 100m +/- 10% - Couleur : blanc/rouge ou noir/jaune</p>
54	<p>BACS A SABLE INCENDIE : Couleur : rouge - Dimensions : H 500 x l 800 x P 480 mm +/- 10% - Matière : Polyéthylène</p>
55	<p>KIT COMPLET D'HARNAIS DE SECURITE DE TRAVAIL EN HAUTEUR : Livré avec tous les accessoires nécessaires selon la réglementation en vigueur :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>HARNAIS 2 POINTS EN 361</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>MOUSQUETONS ACIER À VIS EN 362 / EN 12275</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE À SANGLE CARTER ALUMINIUM Longueur 1,8 m Utilisation Facteur 2 Horizontale / Verticale EN 360</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>SAC DE TRANSPORT En toile de bâche renforcée 420 x 420 mm</p> </div> </div>
56	<p>COMBINAISONS POUR LES INDUSTRIES CHIMIQUE, PETROLE, GAZ : Couleur : Bleu ou Gris - Résistance optimale à l'abrasion, la déchirure, la perforation, la combustion. - Avec film micro-poreux respirant et traité anti-statique. - Élastiques à la tête, aux poignets et aux chevilles pour plus de protection. - Étanche au liquide - Taille : 01 en XL, 01 en L et 01 en XXL</p>
57	<p>GANTS DE MANUTENTION SPECIAL HYDROCARBURES ET ACIDES : Support coton interlock enduit PVC - Modèle lisse antistatique - Coloris rouge ou vert - Longueur : 40 cm - Épaisseur : entre 1,20 à 1,40 mm.</p>
58	<p>CASQUE DE PROTECTION DE COULEUR ROUGE : Tour de tête ajustable - Logo OFPPT imprimé sur l'avant du casque</p>



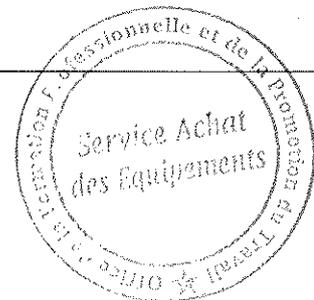
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	- Coiffe textile
59	PANNEAU D'INTERDICTION - DEFENSE DE FUMER : Forme : Rond - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur
60	PANNEAU D'INTERDICTION - FLAMME NUE INTERDITE : Forme : Rond - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur
61	PANNEAU INTERDICTION - TELEPHONES MOBILES INTERDITS : Forme : Rond - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur
62	PANNEAU INTERDICTION - ACCES INTERDIT AUX PERSONNES NON AUTORISEES : Forme : Rond - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur
63	PANNEAU OBLIGATION - JETER DECHETS A LA POUBELLE : Forme : Rond - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur
64	PANNEAU D'OBLIGATION DES EPI : Forme : Rectangulaire - Dimension : L 600mm x l 400mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur
65	MANNEQUIN PROFESSIONNEL : Mannequin de vitrine en PE complet adulte dédié à l'exposition des équipements de protection individuel, des combinaisons et harnais de sécurité - Position debout - Couleur de la peau - Forme supportant le poids de l'habillement des combinaisons et harnais de sécurité en position debout



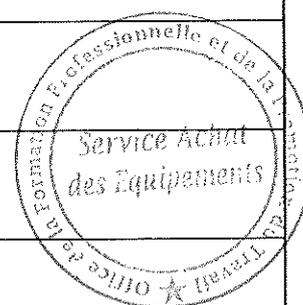
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> - Taille : 170 cm minimum - Poids : 50 Kg minimum
66	<p>ASPIRATEUR POUSSIERE : Aspirateur mobile de poussière et de liquides avec panier normale, avec deux moteurs à deux étages.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Volt : 220 - 240 V -Puissance mini : 2000W -Dépression mini (mm H2O) : 2000 -Admission d'air mini (m3 / h) : 300
67	<p>NETTOYEUR HAUTE PRESSION A EAU CHAUDE : Débit : 300 l/h mini</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pression mini : 30 à 50 bar - Température max : 30 à 85 °c - Réservoir détergeant(s) - Livré avec lance et flexible haute pression longueur 10 m et tous les accessoires nécessaires au nettoyage <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange
68	<p>KIT DE VIDANGE : Clé à vidange</p> <ul style="list-style-type: none"> - Embouts magnétiques carré mâle : 8 - 10 mm. - Embouts magnétiques 6 pans mâle : 8 - 10 - 12 - 13 - 14 - 17 mm. - Douilles magnétiques 6 pans femelles : 13 - 14 - 17 - 18 - 19 - 21 mm. - Embouts magnétiques Torx 45. - Support pour embouts
69	<p>VIDANGEURS D'HUILE USEE EQUIPÉ : Assure la récupération et l'aspiration avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateur de niveau, - Sondes d'aspiration - Kit de diamètres différents et le bac de stockage. - Régulateur pneumatique de vidange. - Capacité de réservoir : 90 litres min
70	<p>JEU DE CABLES DE DEMARRAGE : Longueur minimale des câbles : 210 mm.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité : 250 Ampères minimum.
71	<p>CRIC ROULEUR HYDRAULIQUE : 4 tonnes minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : Acier - Hauteur de levage minimum : 150mm max - Poignée de confort sur le levier
72	<p>CHANDELLE : Capacité minimale : 16 T</p>



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> - Modèle sécurisé. - Hauteur maxi : 1100 mm minimum
73	<p>SOUFFLETTE D'AIR COMPRI ME METALLIQUE : Bec de longueur 100 mm minimum. - Pression d'utilisation : 1 - 6 bars minimum</p>
74	<p>PISTOLET DE GONFLAGE DES PNEUS A MANOMETRE : Contrôleur de pression et gonflage - Version professionnelle - Avec embout rapide - Manomètre haute qualité pour une lecture exacte - Plage de mesure minimum 0-10 bars</p>
75	<p>ÉTABLIS : Etabli biplace L: 2000 mm, l: 750 mm, H: 850 mm - Mobilier en tôle d'acier forte épaisseur, plateau hêtre épaisseur: 40 mm minimum - Structure rigide démontable équipée de 2 longerons dessous plateau. - Piètements avec embouts en plastique pour la protection des sols. - Finition époxy.</p>
76	<p>SERVANTES D'ATELIER MOBILE : 5 tiroirs minimum - Charge par tiroir : 10 kg minimum - Ouverture individuelle et totale des tiroirs - Système de fermeture centralisée par serrure - Système anti- basculement - Tapis mousse dans chaque tiroir - 4 roues robustes dont 2 directionnelles avec frein - Dimensions minimales : 600 x 700 x 330 mm</p>
77	<p>BALADEUSE ELECTRIQUE SANS FIL : Sans fil à LED - Avec interrupteur et crochet. - Chargeur de batterie. - Tension d'alimentation : 220 V – 50 Hz</p>
78	<p>JEU DE TOURNEVIS PLATS : - 1 Tournevis 3 x 100 - 1 Tournevis 5 x 100 - 1 Tournevis 7 x 150 - 1 Tournevis 5 x 150 - 1 Tournevis 7 x 200 - 1 Tournevis 10 x 250</p>
79	<p>JEU DE TOURNEVIS POZIDRIV : - 1 Tournevis PZ0 3 x 75 - 1 Tournevis PZ1 4,5 x 100 - 1 Tournevis PZ2 6 x 125 - 1 Tournevis PZ3 8 x 150 - 1 Tournevis PZ4 10 x 200</p>



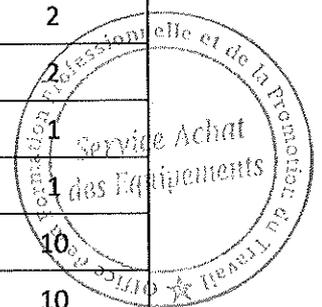
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
80	JEU DE TOURNEVIS PHILIPS : - 1 Tournevis Philips 0 3 x 75 - 1 Tournevis Philips 1 4,5 x 100 - 1 Tournevis Philips 2 6 x 100 - 1 Tournevis Philips 3 8 x 150 - 1 Tournevis Philips 4 10 x 200
81	CLE EN CROIX POUR PL : Dimensions : 24, 27, 32 mm - Carré mâle de 3/4"
82	CLE EN CROIX POUR VL : Dimensions : 17, 19, 21 m
83	JEU CLES A PIPE DEBOUCHEES : Dimensions : 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17-18 - 19 - 20 - 22 - 24 - 27 - 30 - 32
84	MARTEAU DE MECANICIEN : Tête en acier trempé - Poids : 1 Kg minimum
85	MONTURE DE SCIE REGLABLE : Livrée avec 10 lames de 300 mm
86	PINCE COUPANTE DIAGONALE : Longueur 160 mm minimum
87	PINCE UNIVERSELLE : Longueur 160 mm minimum
88	POMPE A GRAISSE MANUELLE METALLIQUE : Capacité : 500 cm3 minimum
89	JAUGE DE MESURE DE L'USURE DES PNEUS : Plaque de mesure minimale : de 1 à 25 mm.
90	PINCE MULTIPRISES : Capacité minimale 40 mm. - Manche gainée
91	ENTONNOIR : Capacité minimal 1.2 Litre - Diamètre minimal 120 MM
92	BURETTE D'HUILE METALLIQUE : Capacité : 200 ml minimum - Munie d'une pompe manuelle - Livrée avec un bec
93	BROSSE METALLIQUE : Fils d'acier ou laiton
94	DEGRIPPANT : Compatible à tous les métaux - 400 à 500ml
95	DEGRAISSANT : 0,9 à 1L
96	BALAI FROTTOIR FIBRES DURES :



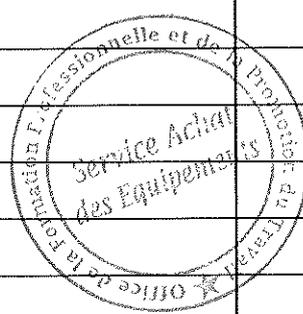
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	Avec manche en bois ; - Longueur 260 mm.
97	BALAI D'ATELIER : Avec manche en bois ; - Dim. 600 mm environ ; - Fibres nylon

Tableau de répartition

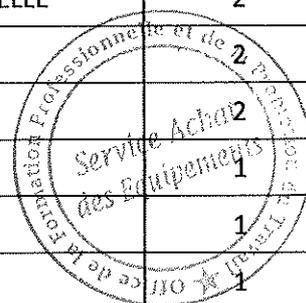
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
1	Roll standard à 3 panneaux	1
2	Chariot à 2 plateaux en bois	1
3	Diable de manutention	1
4	Palletier	1
5	Cantilever	1
6	Élément de rayonnage simple face pour magasin	10
7	Gondole centrale double face pour magasin	2
8	Tête de gondole simple face ovale pour magasin	2
9	Élément de rayonnage dynamique pour magasin	2
10	Escabeau	1
11	Bacs à bec en plastique	1
12	Cutter à lame protégée	10
13	Ciseaux professionnels	10
14	Pack de cerclage pour feuillard polypropylène	1
15	Dérouleur horizontal de papier kraft	1
16	Dérouleur manuel pour film de palettisation	1
17	Particule de calage type Flo-pak	1
18	Rouleau de film à bulles	2
19	Papier kraft pour calage et protection	1
20	Film étirable transparent manuel	2



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
21	Etiquettes de manutention « Flèche sens de chargement »	1
22	Etiquettes de manutention « Parapluie »	1
23	Etiquettes de manutention avec mention « Fragile » et verre à pied	1
24	Dévidoir de rubans adhésifs	8
25	Rubans adhésifs d'emballage	16
26	Balance compteuse	1
27	Bande d'amortissement du quai	1
28	Caisse palette grillagée	4
29	Palette en bois de 800 x 1 200 mm	40
30	Palette en bois de 1 000 x 1 200 mm	20
31	Palette en bois de 800 x 600 mm	20
32	Palette en plastique de 800 x 1 200 mm	4
33	Banderoleuse semi-automatique	1
34	Lunettes-masque de protection	30
35	Gants de manutention	40
36	Chaussures de sécurité	30
37	Casque de protection de couleur jaune	15
38	Casque de protection de couleur bleu	15
39	Gilet de signalisation de couleur jaune	30
40	Gilet de signalisation de couleur bleu	30
41	Chaîne de signalisation en plastique	4
42	Potelet de fixation de chaîne de signalisation	10
43	Panneau de signalisation « sens interdit »	4
44	Panneau de signalisation « stop »	4
45	Panneau de signalisation « attention danger »	3
46	Panneau de signalisation « direction obligatoire »	3
47	Cône de signalisation	60
48	KIT ADR COMPLET (valise ADR)	2



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
49	Plaque orange ADR à chiffres interchangeables pour le transport de matières dangereuses	2
50	Jeu de 16 Plaques étiquettes ADR	1
51	Manuel ADR 2021 en Langue Française (volume I et II)	2
52	Simulateur numérique de manipulation d'extincteur incendie	1
53	RUBANS DE BALISAGE REFLECHISSANT	10
54	BACS A SABLE INCENDIE	4
55	KIT COMPLET D'HARNAIS DE SECURITE DE TRAVAIL EN HAUTEUR	2
56	COMBINAISONS POUR LES INDUSTRIES CHIMIQUE, PETROLE, GAZ	3
57	GANTS DE MANUTENTION SPECIAL HYDROCARBURES ET ACIDES	2
58	CASQUE DE PROTECTION DE COULEUR ROUGE	2
59	PANNEAU D'INTERDICTION - DEFENSE DE FUMER	2
60	PANNEAU D'INTERDICTION - FLAMME NUE INTERDITE	2
61	PANNEAU INTERDICTION - TELEPHONES MOBILES INTERDITS	2
62	PANNEAU INTERDICTION - ACCES INTERDIT AUX PERSONNES NON AUTORISEES	2
63	PANNEAU OBLIGATION - JETER DECHETS A LA POUBELLE	2
64	PANNEAU D'OBLIGATION DES EPI	2
65	MANNEQUIN PROFESSIONNEL	1
66	ASPIRATEUR POUSSIERE	1
67	NETTOYEUR HAUTE PRESSION A EAU CHAUDE :	1
68	KIT DE VIDANGE	1
69	VIDANGEURS D'HUILE USEE EQUIPÉ	1
70	JEU DE CABLES DE DEMARRAGE	2
71	CRIC ROULEUR HYDRAULIQUE	2
72	CHANDELLE	4
73	SOUFFLETTE D'AIR COMPRI ME METALLIQUE	2
74	PISTOLET DE GONFLAGE DES PNEUS A MANOMETRE	1
75	ÉTABLIS	2

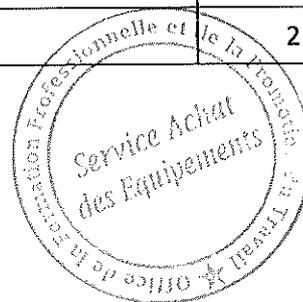


13

69

A2

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
76	SERVANTES D'ATELIER MOBILE	1
77	BALADEUSE ELECTRIQUE SANS FIL	2
78	JEU DE TOURNEVIS PLATS	1
79	JEU DE TOURNEVIS POZIDRIV	1
80	JEU DE TOURNEVIS PHILIPS	1
81	CLE EN CROIX POUR PL	1
82	CLE EN CROIX POUR VL	1
83	JEU CLES A PIPE DEBOUCHEES	1
84	MARTEAU DE MECANICIEN	1
85	MONTURE DE SCIE REGLABLE	1
86	PINCE COUPANTE DIAGONALE	1
87	PINCE UNIVERSELLE	1
88	POMPE A GRAISSE MANUELLE METALLIQUE	1
89	JAUGE DE MESURE DE L'USURE DES PNEUS	2
90	PINCE MULTIPRISES	1
91	ENTONNOIR	2
92	BURETTE D'HUILE METALLIQUE	2
93	BROSSE METALLIQUE	2
94	DEGRIPPANT	4
95	DEGRAISSANT	2
96	BALAI FROTTOIR FIBRES DURES	2
97	BALAI D'ATELIER	2



3

112

Lot N°06 : Simulateur de Conduite Poids Lourd

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p>Simulateur de Conduite Poids Lourd :</p> <p>Le simulateur de conduite doit être adapté aux formations de transport de marchandises et de voyageurs.</p> <p>Le simulateur de conduite doit répondre aux exigences de la réglementation marocaine.</p> <p>Le simulateur de conduite doit permettre de traiter tous types de formation initiale et continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initial - Permis C/E(c), Permis D/E(d) - Carte professionnelle - Conduite Rationnelle et économique <p>Le simulateur de conduite doit contenir au minimum des exercices sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gabarits, • Les manœuvres, • Les changements de direction, • Les porte-à-faux, • L'utilisation du ralentisseur, • La gestion de la boîte de vitesses, • Les passages difficiles, • Les grandes descentes et les grandes pentes, • Les risques routiers, • Les mises à quai, • Simulation de freinage, • chronotachygraphe, • Transport de Matières Dangereuse, • <p>Les exercices doivent être de différents niveaux de difficultés.</p> <p>La circulation au cours des exercices doit se composer d'environnement routier réel et des autres composants du trafic.</p> <p>Le simulateur doit permettre de manipuler au minimum les véhicules suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porteur • Train routier • Tracteur plus semi-remorque • Tracteur plus citerne • Autocar • Autobus • Autobus articulé • Autocar avec remorque <p>Le simulateur de conduite doit permettre de configurer et simuler le chargement du véhicule en différentes charges (solide et liquide).</p> <p>Le simulateur de conduite doit comporter au minimum 300 km² de cartographies diversifiés :</p> <p>Centre de Formation (Pistes d'Essais)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagne et Montagne - Autoroutes - Villes



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> - Tunnels - Parcs Industrielles (plateforme logistique) - Pistes - ... <p>Le simulateur de conduite doit permettre de réaliser différents scénarios en fonction des éléments suivants ainsi que leur combinaison:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Densité du Trafic (Faible, moyen, fort) - Conditions climatiques (Pluie, Brouillard, neige,...) - Pannes (pneu crevé, défaut de freinage,...) - Heure de la journée - Capacités Physiques des stagiaires (Acuité visuelle réduite, hypovigilance, fatigue, conduite sous emprise de l'Alcool ou médicaments ...) - Accident de circulation <p>Le simulateur de conduite doit comporter des systèmes d'aide à la conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABS (Anti-Blocage de Sécurité) • ESP, Electronic Stability Program (électro-stabilisateur programmé) • AEBS, Advanced Emergency Braking System (freinage optimale d'urgence) • FCW : Forward Collision Warning (système anti collision) • LDWS: Lane Departure Warning System (avertisseur de franchissement de ligne) • Détecteur D'Angle Mort <p>Le simulateur doit permettre de détecter le regard du conducteur au cours des exercices de simulation de conduite.</p> <p>Le simulateur de conduite doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste de simulation de conduite du stagiaire - Le poste de gestion et supervision du formateur <p>Le poste de simulation de conduite du stagiaire</p> <p>Le poste de simulation de conduite du stagiaire doit contenir les caractéristiques d'un véhicule poids lourds, il doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Siège avec ceinture - Pédales - Boite de vitesse manuelle 8 vitesses - Boite de vitesse automatique - Bouton de sélection de la boite de vitesse - Frein de parc - Volant réglable - Gestion de l'embrayage - Comodo essuie-glace, éclairage - Bouton réglage rétroviseurs - Ralentisseur électrique - Ralentisseur hydraulique Ralentisseur sur échappement - Bouton ouverture de porte du Bus/Car - Tableau de bord et rétroviseurs intégrés dans le logiciel



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> - Écran tactile des boutons du véhicule - Bouton d'arrêt d'urgence - Haut-parleur - Casques à écouteurs <p>Le poste de simulation de conduite du stagiaire doit comporter une base mobile (Plateforme dynamique) permettant de reproduire en temps réel les mouvements et les sensations de conduite. La base mobile doit comporter minimum 4 vérins électriques permettant 3 axes de mouvement.</p> <p>Langues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Textes standard : En Français minimum - Sons standard : En Français minimum <p>Environnement visuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 sorties Vidéos minimum - 3 écrans minimum 55 pouces sur pied réglable en hauteur et profondeur - Couverture minimum de 120 degrés du champ de vision du conducteur des images projetées sur les 3 écrans et de 120 degrés jusqu'à 180 degrés dans le logiciel. - Rétroviseurs et tableau de bord virtuel intégré dans les écrans <p>Environnement sonore composé du son à l'écran et d'enceintes intégré au simulateur (+ casque stagiaire)</p> <p>2 casques stagiaires minimum fournis</p> <p>Le système sonore doit permettre la restitution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des instructions du formateur - du fonctionnement du véhicule simulé - du trafic - de l'environnement extérieur - du son des différentes collisions <p>Le poste de gestion et supervision du formateur</p> <p>Le poste formateur permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer les profils des stagiaires et des formateurs - Créer les programmes de formations - Lancer, configurer et superviser les exercices - Paramétrer le véhicule simulé et la remorque • Chargement – Tonnage - Compartiment • Pression des pneumatiques, Sélection des systèmes d'aides à la conduite (ABS, EBS, ESP...) - Paramétrer les scénarios - Lancer et superviser la vidéo sur le simulateur - Simuler des pannes sur le véhicule en direct <p>Le poste formateur doit permettre de faire un Replay des exercices de chaque stagiaire et de donner le résultat de sa conduite :</p> <p>Erreurs de Conduite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommation - Kilométrage parcouru - Comportement (anticipation, temps de réaction,) - émission CO² - Vitesse moyenne



2

112

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>- Temps passé sur le simulateur</p> <p>Le poste formateur doit contenir l'historique des résultats des stagiaires afin d'analyser leur progrès. Ces résultats doivent être téléchargés via clé USB ou connexion Wireless.</p> <p>Le simulateur de conduite doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une licence du logiciel de simulation de conduite - Une unité centrale ou sera installé le logiciel de simulation - Une tablette ou Ordinateur pour le poste de gestion et de supervision du formateur, lié avec le simulateur de conduite - Clavier et souris - Prise RJ45 - Prise USB <p>Configuration de l'unité centrale ou sera installé le logiciel de simulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - minimum Processeur Intel Core I7 - minimum Carte graphique 3GB - minimum 4GB de DDR4 - minimum SSD 250 Go - minimum Windows 10 pro 64 bits <p>Alimentation 220V</p> <p>Le simulateur est destiné à un usage dans une salle de formation, il doit pouvoir franchir le seuil de n'importe quelle porte de largeur maximale 80 cm de large.</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Installation, la configuration, et la mise en service du système et des différents équipements utilisés. - La formation sur l'utilisation du système et des différents équipements utilisés. <p>Toutes les Licences du logiciel sont perpétuelles avec mise à jour gratuite durant la période de la garantie</p> <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec deux supports en PLEXIGLAS mural et à pied - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange

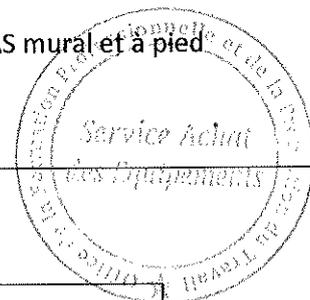


Tableau de répartition

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
1	Simulateur de Conduite Poids Lourd	1

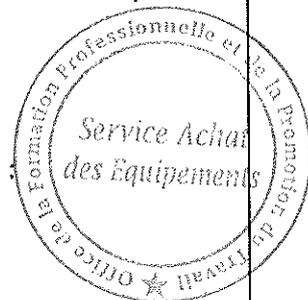
Lot N°07 : Simulateur de conduite des engins de manutention

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p>Simulateur de conduite des engins de manutention : Le simulateur de conduite des engins de manutention doit être configuré minimum pour les chariots frontaux de capacité inférieure à 6 tonnes (Catégorie 3) Le simulateur de conduite des engins de manutention doit contenir des exercices de situations professionnelles de différents niveaux de difficultés.</p> <p>Le simulateur de conduite des engins de manutention doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste de simulation de manutention du stagiaire - Le poste de gestion et de supervision du formateur <p>Le poste de simulation de manutention du stagiaire Le poste de simulation de manutention du stagiaire doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les commandes et le maniement avant/arrière d'un chariot - Apprendre à conduire en avant et en arrière sur un terrain plat, dans un espace intérieur ou extérieur - Apprendre à monter et descendre des rampes en charge et vide - Réaliser des slaloms en marches avant et arrière avec différents types de charges (standard, larges, hautes, ...) - Comprendre et appliquer les risques de renversement et les accidents en général - Comprendre et appliquer les abaques de la plaque de charges - Apprendre à garer un chariot - Apprendre à maîtriser les règles de sécurité (hauteur des fourches, utilisation du klaxon, utilisation du frein) - Manutention de charges au sol - Gerbage et dégerbage en pile - Apprendre à charger et à décharger sur différents supports (palletier, camions, plateau, etc.) et avec différents niveaux de difficultés - Apprendre à transporter des charges longues, volumineuses ou dangereuses - Conduire en présence de piétons dans des plateformes multi-engins - Montée et descente du porte engin <p>Le simulateur doit contenir un CACES BLANC.</p> <p>Le poste de simulation de manutention du stagiaire doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 écrans minimum (centre, gauche, droite) - Siège d'opérateur réglable avec interface de commande industrielle (Un boîtier de commande, un volant, un pédalier) <p>Langues</p> <ul style="list-style-type: none"> -Textes standard : En Français minimum -Sons standard : En Français minimum <p>Environnement visuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 sorties Vidéos Minimum - 3 écrans principaux de 55 pouces minimum sur pied réglable en hauteur et profondeur



13

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>Environnement sonore composé du son à l'écran et d'enceintes intégré au simulateur (+ casque stagiaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 casques stagiaires minimum fournis <p>Le système sonore doit permettre la restitution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des instructions du formateur - du fonctionnement de l'engin - de l'environnement extérieur - du son des différentes collisions <p>Le poste de gestion et supervision du formateur</p> <p>Le poste formateur permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer les profils des stagiaires et des formateurs - Créer les programmes de formations - Lancer, configurer et superviser les exercices - Paramétrer les scénarios - Lancer et superviser la vidéo sur le simulateur <p>Le poste formateur doit permettre de faire un Replay des exercices de chaque stagiaire et de donner le résultat de sa conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de collisions - Erreurs d'orientation lors de la prise - Erreurs d'empilage de charge - Consommation - Distance parcourue - Vitesse moyenne - Temps passé sur le simulateur <p>Le poste formateur doit contenir l'historique des résultats des stagiaires afin d'analyser leur progrès. Ces résultats doivent être téléchargés via clé USB ou connexion Wireless.</p> <p>Le simulateur de conduite doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une licence du logiciel de simulation de conduite - Une unité centrale ou sera installé le logiciel de simulation <p>Une tablette ou ordinateur pour le poste de gestion et de supervision du formateur, lié avec le simulateur de conduite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clavier et souris - Prise RJ45 - Prise USB <p>Configuration de l'unité centrale ou sera installé le logiciel de simulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - minimum Processeur Intel Core I7 - minimum Carte graphique 3GB - minimum 4GB de DDR4 - minimum SSD 250 Go - minimum Windows 10 pro 64 bits <p>Alimentation 220V</p> <p>Le simulateur est destiné à un usage dans une salle de formation, il doit pouvoir franchir le seuil de n'importe quelle porte de largeur maximale 80 cm de large.</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer :</p>



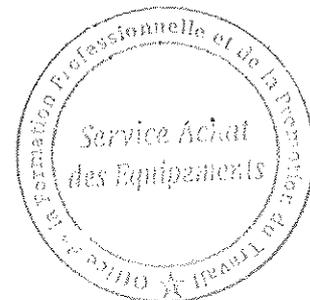
5

de

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Installation, la configuration, et la mise en service du système et des différents équipements utilisés. - La formation sur l'utilisation du système et des différents équipements utilisés. <p>Toutes les Licences du logiciel sont perpétuelles avec mise à jour gratuite durant la période de la garantie</p> <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec deux supports en PLEXIGLAS mural et à pied - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange

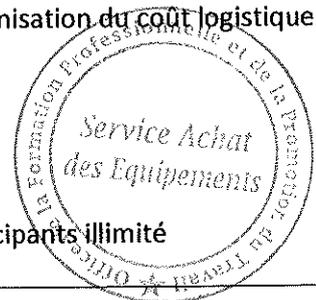
Tableau De Répartition

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
1	Simulateur de conduite des engins de manutention	1



LOT N°08 : Jeux sérieux en transport et logistique et Equipements connectés

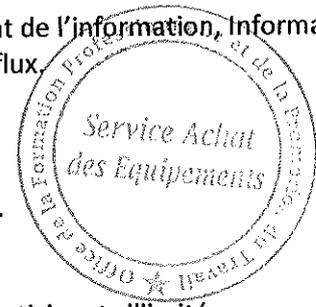
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p>Mallette de jeu physique de la Supply Chain : Le jeu doit permettre aux stagiaires de jouer le rôle de l'équipe Supply Chain d'une entreprise et créer des challenges entre eux. Pendant le jeu, les stagiaires doivent eux-mêmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et construire la représentation de l'ensemble d'une chaîne logistique global depuis les fournisseurs jusqu'au client final - Dimensionner les divers éléments d'une chaîne logistique globale (La production, les approvisionnements, les transports, les entrepôts, la distribution) - Calculer les délais et de coût associés - Positionner l'ensemble des acteurs : sites, infrastructures, transports, moyens.... - Identifier les modes de transport les plus adéquats - Dimensionner et positionner un entrepôt - Identifier les flux physiques, les flux d'information et leurs interactions tout au long de la chaîne logistique - Mettre en place un système d'information et progiciels associés, ainsi que la logistique inverse <p>Les composantes du jeu doivent permettre au formateur d'insérer des sujets complémentaires tels que les incoterms et les métiers de la logistique. La structure du jeu doit abordée différents concepts : Prévisions de vente, Saisonnalité, Planification, Lissage de la production, Réduction des stocks, Approvisionnement, Nomenclature, Contenants de transport, Moyens de transport, Moyens de chargement et déchargement, Coûts et délais d'approvisionnement, Risques, Arbitrage coût/délai, Surface et volume d'un stockage, Coûts de stockage, Flux de distribution, Critères de positionnement d'un entrepôt, Méthode du barycentre, Coûts et délais de distribution, Messagerie, Logistique inverse, Make or buy, Système d'information, EDI, Coût logistique global et optimisation du coût logistique.... Langues -Textes standard : En Français minimum La mallette de jeu doit être adaptée pour un groupe de 25 stagiaires. Le soumissionnaire doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le droit de reproduction des consommables, - la licence d'utilisation illimitée dans le temps avec un nombre de participants illimité <p>Le soumissionnaire doit assurer une formation sur l'utilisation du jeu.</p>
2	<p>Mallette de jeu physique des incoterms 2020 : Le jeu doit permettre aux stagiaires de comprendre et maîtriser les Incoterms 2020 sur des cas opérationnels réels. Le jeu doit contenir une grande diversité de situations en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pays acheteurs / vendeurs, - Modes de transports, - Types de marchandises, - Délais ... <p>Le jeu doit contenir différents exercices de difficultés variées afin de permettre aux stagiaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les Incoterms 2020 - Savoir mettre en place des échanges internationaux au meilleur coût et au moindre risque - Sécuriser son entreprise en utilisant le bon Incoterms 2020 au bon moment



5

Handwritten mark

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>La structure du jeu doit aborder différents concepts : Incoterms 2020, Ventes au départ, Ventes à l'arrivée, Obligations du vendeur et de l'acheteur, Transports, Conditionnements, Contrôles, Douanes, Assurances, Revue documentaire, Risques associés. Langues -Textes standard : En Français minimum La mallette de jeu doit être adaptée pour un groupe de 25 stagiaires. Le soumissionnaire doit fournir : - le droit de reproduction des consommables, - la licence d'utilisation illimitée dans le temps avec un nombre de participants illimité.</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer la formation sur l'utilisation du jeu</p>
3	<p>Mallette de jeu physique de la Supply Chain : Le soumissionnaire doit assurer la formation sur l'utilisation du jeu</p> <p>Mallette de jeu physique de l'effet coup de fouet (bullwhip effect) Le jeu doit permettre aux stagiaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les causes du bullwhip effect • Comprendre les conséquences du bullwhip effect sur chaque acteur de la Supply Chain • Trouver les solutions contre bullwhip effect <p>La structure du jeu doit aborder différents concepts : File d'attente, Lot de transfert, Lot de production, Délai de traitement de l'information, Information incomplète, Effet « coup de fouet (bullwhip effect) », Régulation du flux.</p> <p>Langues -Textes standard : En Français minimum La mallette de jeu doit être adaptée pour un groupe de 25 stagiaires. Le soumissionnaire doit fournir : - le droit de reproduction des consommables, - la licence d'utilisation illimitée dans le temps avec un nombre de participants illimité Le soumissionnaire doit assurer la formation sur l'utilisation du jeu</p>
4	<p>Mallette de jeu physique des flux : Le jeu doit permettre aux stagiaires de faire des simulations pour découvrir le management des flux et d'assurer leur optimisation. Le jeu doit comprendre des simulations de cas concret afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la circulation des flux dans une entreprise - Mesurer les performances logistiques - Découvrir les obstacles de circulation des flux - Proposer des améliorations d'accélération des flux - Mettre en œuvre une stratégie pour conquérir de nouveaux marchés <p>La structure du jeu doit aborder différents concepts : Flux physiques et flux d'information, délais de livraison, délais de production, niveau des stocks en magasin, niveau des stocks d'en-cours, causes de ralentissement des flux, actions de progrès, temps</p>

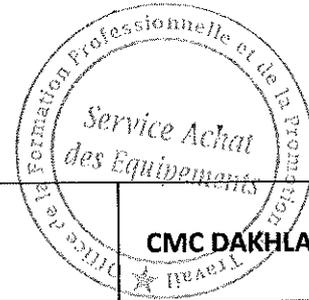


5

H3

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
	<p>d'attente, performances logistiques, délais de développement des nouveaux produits, stratégies commerciales, immobilisation de trésorerie</p> <p>Langues</p> <p>-Textes standard : En Français minimum</p> <p>La mallette de jeu doit être adaptée pour un groupe de 25 stagiaires.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le droit de reproduction des consommables, - la licence d'utilisation illimitée dans le temps avec un nombre de participants illimité <p>Le soumissionnaire doit assurer la formation sur l'utilisation du jeu</p>

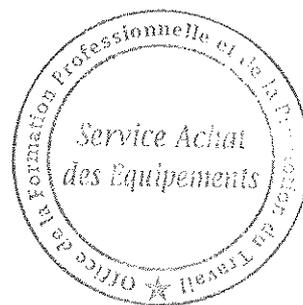
Tableau de répartition



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	CMC DAKHLA
1	Mallette de jeu physique de la Supply Chain	1
2	Mallette de jeu physique des incoterms 2020	1
3	Mallette de jeu physique de la Supply Chain	1
4	Mallette de jeu physique des flux	1

LE SOUMISSIONNAIRE	LE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
Lu et accepté	<p>Abdelif AOURAGH</p> <p>Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique</p>

Annexe :
Spécifications techniques des fournitures proposées
par les concurrents



3

5

Lot N° 01 : Véhicule Porteur ridelle

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

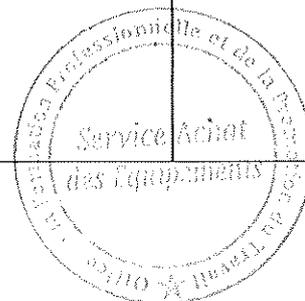
Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p>Véhicule Porteur ridelle</p> <p>Le véhicule sera homologué comme véhicule d'auto-école de 5 places minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids total en charge autorisé : 15 tonnes minimum. - Puissance minimale du moteur : 200 CV. - Norme d'émissions : Euro 5 minimum. - Muni de réservoir AdBlue - Ralentisseur de vitesse - Boite de vitesses à 8 rapports minimum. <p>Cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité : 5 personnes. - Pour le conducteur stagiaire et le formateur : 2 sièges avant réglables et équipés de ceinture de sécurité. - Pour les trois autres stagiaires : Une banquette arrière pouvant contenir 3 personnes avec 3 ceintures de sécurité en prenant en considération l'équipement de la cabine d'une barre de protection pour protéger les stagiaires assis en arrière ou 3 sièges arrière équipés de 3 ceintures de sécurité. - Pour permettre aux stagiaires l'accès aux places arrière : cabine munie d'une 3ème porte côté droit. - Garantie anticorrosion. <p>Equipement de la cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le conducteur stagiaire et le formateur : 2 Rétroviseurs fixés à droite et 2 à gauche. - Chronotachygraphe double équipement. 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

3

112

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p>- Double commande (sans 2ème volant) avec une prépondérance pour le conducteur formateur pédales d'accélérateur, d'embrayage et de frein.</p> <p>- Boîte à pharmacie avec le nécessaire pour les premiers secours.</p> <p>Configuration de la carrosserie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type plateau avec ridelles en tôle ondulée renforcée de traverses. - Hauteur minimale des ridelles : 800 mm - Plancher antidérapant. - Traitement antirouille. - Dimensions et signalisation conformes à la réglementation en vigueur. <p>Outillage de bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot de bord standard : cric, outillage, cales, lampe de signalisation. - Triangle de pré-signalisation. - Gilet de sécurité. - Roue de secours. <p>Extincteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 extincteurs polyvalents conforme à la législation et la réglementation en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 extincteur d'une capacité minimum de 2 kg dans la cabine ▪ 1 extincteur d'une capacité minimum de 4 kg, à l'extérieur du véhicule, placé à un endroit facilement accessible. <p>Couleur du véhicule, logo et inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur blanche. - La mise en place d'un film d'habillage Longue durée selon le model validé et communiqué par l'OFPPT comportant Logo de l'OFPPT et Mention « Véhicule Auto-Ecole » <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'entretien et de réparation. - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied. - Manuel des pièces de rechange. 		



BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

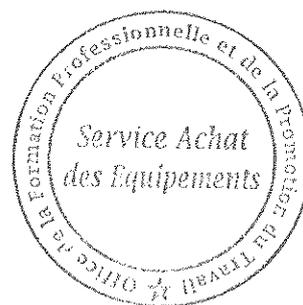
Lot N° 01 : Véhicule Porteur ridelle

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	Véhicule Porteur ridelle	U	1						
MONTANT TOTAL =									

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent



Lot N° 02 : Véhicule Porteur Frigorifique renforcé classe C

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,.... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1-	<p>Véhicule Porteur Frigorifique Renforcé Classe C (FRC Normes ATP) : Le véhicule sera homologué comme véhicule d'auto-école de 3 places minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids total en charge autorisé : 7 tonnes minimum. - Puissance minimale du moteur : 140CV. - Norme d'émissions : Euro 5 minimum. - Muni de réservoir AdBlue - Ralentisseur de vitesse - Boite de vitesses à 6 rapports minimum. <p>A-Cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité : 3 personnes. - Pour le conducteur stagiaire, le formateur et le 2eme stagiaire : 3 sièges avant réglables et équipés de 3 ceintures de sécurité. - Garantie anticorrosion. <p>Equipement de la cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le conducteur stagiaire et le formateur : 2 Rétroviseurs fixés à droite et 2 à gauche. - Chronotachygraphe double équipage. - Double commande (sans 2ème volant) avec une prépondérance pour le conducteur formateur : pédales d'accélérateur, d'embrayage et de frein. - Boîte à pharmacie avec le nécessaire pour les premiers secours. <p>B-Configuration de la carrosserie (cellule frigorifique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parois isolantes, y compris les portes, le plancher et la toiture en panneaux isolants en mousse polyuréthane de densité minimum 40kg/m3 injectée avec revêtement en polyester blanc lisse entièrement lavable, assurant une parfaite condition d'hygiène et d'entretien ; 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

5

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>- Les panneaux isolants doivent épouser parfaitement la forme du véhicule afin d'assurer un volume utile optimal ;</p> <p>- Portes arrière battantes isolées individuellement avec panneaux séparés ;</p> <p>- Porte latérale coulissante isolée individuellement afin de garantir l'accès par le coté ;</p> <p>- Joints tubulaires à toutes les portes afin d'assurer une parfaite isolation thermique ;</p> <p>- Vanne d'évacuation au niveau du plancher ;</p> <p>- L'isolation du véhicule ne doit en rien modifier les organes de sécurité de ce dernier.</p> <p>Plancher :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epaisseur minimale 100mm - Traverses en IPN - Revêtement sol antidérapant <p>Faux châssis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longérons en tôle épaisseur min 5mm - Traverses en UTP <p>Face latérales, face avant, portes et pavillon</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epaisseur minimum 45mm - Habillage intérieur et extérieure en polyester lisse et lavable <p>Peinture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement antirouille <p>Électricité éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation suivant les normes en vigueur - Installation électrique intérieure protégée par une boîte à fusibles indépendante <p>Accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cache batterie - Pare cycliste en aluminium avec support rétractable sur les 2 cotés - Garde boue en PVC - Plafonnier LED encastrée avec commande intérieure cabine - Arrêt de porte - Signalisation conforme à la réglementation ATP en vigueur <p>C-Dispositif de production du Froid du CAMION PORTEUR Frigorifique Renforcé Classe C (FRC Normes ATP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe frigorifique Autonome diesel - Température : comprise entre [-20°C à 12°C] - Type Monobloc (Condenseur et évaporateur en une seule unité) - Avec Option : Route/Secteur - Dégivrage Automatique - Batterie minimum 80 AH avec son coffre - Homologation ATP du groupe frigorifique - Commande de contrôle pour conducteur qui permet de déterminer la température cible, la temporisation de démarrage du compresseur ainsi que la durée et périodicité du dégivrage - Système de Rideau d'air pour véhicule frigorifique 		

3

H2

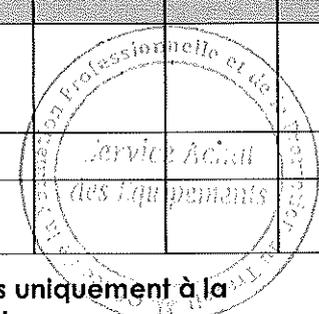
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Le dispositif de production du froid doit comporter un système de mesure et de contrôle de la performance frigorifique en temps réel, composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Thermomètres avec système de fixation pour contrôle et mesure de température de sortie et de retour : <ul style="list-style-type: none"> a. Type de sonde : NTC b. Intervalle de mesure : -40 à 100°C c. Précision : Plus ou moins 1°C d. Résolution : 0.1°C e. Compatible avec IOS et Android f. Type de batterie : Micro-batterie AAA - 2 Manomètres pour contrôle et mesure de la haute et basse pression du compresseur : <ul style="list-style-type: none"> g. Type de sonde : Pression h. Intervalle de mesure : -1 à 60 bar i. Précision : 0.5% de la valeur mesurée j. Résolution : 0.01 Bar k. Prise de raccord : 7/16 " – UNF l. Compatible avec IOS et Android m. Type de batterie : Micro-batterie AAA n. Matière mesurable : CFC, HFC, HCFC, N, H2O, CO2 <p>Les données du système de mesure et de contrôle de la performance frigorifique en temps réel, sont affichées sur tablette ou smartphone. Le système doit établir des rapports de mesure en format PDF avec possibilité de rajouter des photos au rapport et transmission par email. Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en service du dispositif de production du froid - La formation sur l'utilisation du dispositif de production du froid et des différents équipements utilisés. <p>D- Divers :</p> <p>Outillage de bord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot de bord standard : cric, outillage, cales, lampe de signalisation. - Triangle de pré-signalisation. - Gilet de sécurité. - Roue de secours. <p>Extincteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 extincteurs polyvalents conforme à la législation et la réglementation en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> a) 1 extincteur d'une capacité minimum de 2 kg dans la cabine b) 1 extincteur d'une capacité minimum de 4 kg, à l'extérieur du véhicule, placé à un endroit facilement accessible. <p>Couleur du véhicule, logo et inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur blanche. - La mise en place d'un film d'habillage Longue durée selon le model validé et communiqué par l'OFPPT comportant Logo de l'OFPPT et Mention « Véhicule Auto-Ecole » 		

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied - Manuel d'entretien et de réparation (véhicule et Dispositif de production du Froid) - Manuel des pièces de rechange (véhicule et Dispositif de production du Froid) 		
2	<p>Hayon élévateur :</p> <p>Capacité de levage minimum de 1000 Kg</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateau aluminium de dimensions : largeur minimum 2100 et profondeur minimum 1450 mm - 4 Vérins (2 vérins de levage, 2 vérins d'inclinaison) - Commande manuelle de secours sur tous les vérins - Traitement antirouille <p>Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation et la mise en service du hayon élévateur sur le camion porteur frigorifique FRC objet de l'ITEM N°1 de ce LOT. - La formation sur l'utilisation du hayon élévateur <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'entretien et de réparation. - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied. - Manuel des pièces de rechange. 	<p>Marque :</p> <p>Référence :</p> <p>Caractéristique proposée :</p>	

BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Lot N° 02 : Véhicule Porteur Frigorifique renforcé classe C

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	Véhicule Porteur Frigorifique Renforcé Classe C (FRC Normes ATP)	U	1						
2	Hayon élévateur	U	1						
MONTANT TOTAL =									



Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent

Lot N° 03 : Véhicule Tracteur Routier avec semi-remorque

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p>TRACTEUR ROUTIER : Le véhicule sera homologué comme véhicule d'auto-école de 5 places minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids total roulant : 38 tonnes minimum. - Puissance minimale du moteur : 300 CV. - Norme d'émissions : Euro 5 minimum. - Muni de réservoir AdBlue - Ralentisseur de vitesse hydraulique - Boîte de vitesses à 12 rapports avant minimum. <p>Cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité : 5 personnes. - Pour le conducteur stagiaire et le formateur : 2 sièges avant, réglables et équipés de ceinture de sécurité. - Pour les trois autres stagiaires : Une banquette arrière pouvant contenir 3 personnes avec ceinture de sécurité en prenant en considération l'équipement de la cabine d'une barre de protection pour protéger les stagiaires assis en arrière ou 3 sièges arrière équipés de ceinture de sécurité. - Pour permettre aux stagiaires l'accès aux places arrière : cabine munie d'une 3ème porte côté droit. - Garantie anticorrosion. <p>Equipement de la cabine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le conducteur stagiaire et le conducteur formateur : 2 Rétroviseurs fixés à droite et 2 à gauche. - Rétroviseur avant coté pare-brise (Antévisneur) - Chronotachygraphe double équipage. 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<ul style="list-style-type: none"> - Double commande (sans 2ème volant) avec une prépondérance pour le conducteur formateur : pédales d'accélérateur, d'embrayage et de frein. - Boîte à pharmacie avec le nécessaire pour les premiers secours. Outillage de bord : <ul style="list-style-type: none"> - Lot de bord standard : cric, outillage, cales, lampe de signalisation. - Triangle de pré-signalisation. - Gilet de sécurité. - Roue de secours. Extincteurs : <ul style="list-style-type: none"> - 2 extincteurs polyvalents conforme à la législation et la réglementation en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 extincteur d'une capacité minimum de 2 kg dans la cabine ▪ 1 extincteur d'une capacité minimum de 4 kg, à l'extérieur du véhicule, placé à un endroit facilement accessible. Couleur du véhicule, logo et inscriptions : <ul style="list-style-type: none"> - Couleur blanche. - La mise en place d'un film d'habillage Longue durée selon le model validé et communiqué par l'OFPPT comportant Logo de l'OFPPT et Mention « Véhicule Auto-Ecole » Documents techniques en langue française : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange. 		
2	<p>SEMI-REMORQUE : PTAC : 32 tonnes minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type plateau avec ridelles en tôle ondulée renforcée de traverses. - Hauteur minimale des ridelles : 800 mm - Plancher en tôle striée. - Traitement antirouille. - Roue de secours. - Dispositifs de freinage, d'attelage et d'alimentation électrique conformes au code de la route. <p>Couleur de la semi-remorque, logo et inscriptions : - Couleur blanche.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un film d'habillage Longue durée selon le model validé et communiqué par l'OFPPT comportant Logo de l'OFPPT et Mention « Véhicule Auto-Ecole » <p>Documents techniques en langue française :</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	- Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS à pied - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange		

BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

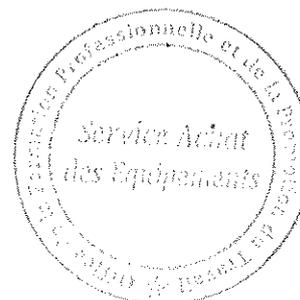
Lot N° 03 : Véhicule Tracteur Routier avec semi-remorque

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	TRACTEUR ROUTIER	U	1						
2	SEMI-REMORQUE	U	1						
MONTANT TOTAL =									

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent



Lot N° 04 : Engins de manutention et accessoires

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case « Proposition du soumissionnaire » en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

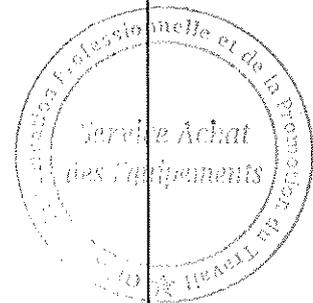
Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration » ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,.... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p>Transpalette manuelle Capacité : 2000 kg minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur minimum de levée ≤ 90 mm • Hauteur maximum de levée ≥ 190 mm • Longueur des fourches : 1 150 mm <p>Clapet de protection contre les surcharges</p> <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
2	<p>Chariot transpalette électrique commandé par conducteur porté (catégorie 1) Capacité : 2 000 Kg minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Hauteur des fourches abaissées ≤ 85 mm • Hauteur de levage ≥ 120 mm • Longueur fourches : 1 150 à 1 200 mm • Rayon de braquage $\leq 2 150$ mm • Puissance du moteur de traction S2 60 min : 2 Kw minimum • Puissance du moteur de levage : 1 Kw minimum • Tension - Capacité de la batterie avec décharge de 5 heures : 24 V - 250 Ah minimum • Alimentation électrique monophasée 220 V - 50 Hz • Tableau de bord avec : - Compteur horaire - Indicateur de décharge de batterie avec coupure de levage - Avertisseur sonore 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
2	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur du sens de déplacement • Livré avec : - Poste de charge - Système de remplissage automatique des batteries • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange 		
3	<p>Préparateur de commande au sol (catégorie 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité : 1 800 Kg minimum • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Hauteur de levage \geq 120 mm <p>Longueur fourches : 1 150 à 1 200 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rayon de braquage \leq 2 500 mm • Puissance du moteur de traction S2 60 min : 1,5 KW minimum • Puissance du moteur de levage : 1,5 KW minimum • Tension - Capacité de la batterie avec décharge de 5 heures : 24 V - 300 Ah minimum • Alimentation électrique monophasée 220 V - 50 Hz • Compteur horaire • Indicateur de décharge de batterie • Livré avec : - Poste de charge - Système de remplissage automatique des batteries • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'entretien et de réparation • Manuel des pièces de rechange 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
4	<p>Chariot élévateur électrique à mât rétractable (catégorie 5)</p> <p>Capacité : 1 200 Kg minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Mât triplex • Hauteur de levage : 6 000 mm minimum • Longueur fourches : 1 145 à 1 200 mm • Rayon de braquage \leq 1 800 mm • Puissance du moteur de traction S2 60 min : 4 KW minimum • Puissance du moteur de levage : 7 KW minimum 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<ul style="list-style-type: none"> • Tension - Capacité de la batterie avec décharge de 5 heures : 48 V - 400 Ah minimum • Alimentation électrique monophasée 220 V ou triphasée 380 V • Poste de conduite comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Siège réglable - Compteur horaire - Indicateur de décharge de batterie avec coupure de levage - Avertisseur sonore de recul - Gyrophare - Indicateur du sens de déplacement - Coupe-circuit d'urgence • Livré avec : <ul style="list-style-type: none"> - Poste de charge - Système de remplissage automatique des batteries • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'entretien et de réparation • Manuel des pièces de rechange 		
5	<p>Chariot élévateur électrique frontal (catégorie 3) Capacité : 1200 Kg minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Hauteur de levage : 4100 mm minimum • Longueur fourches : 1 145 à 1 200 mm • Rayon de braquage ≤ 1 700 mm • Puissance du moteur de traction S2 60 min : 6 Kw minimum • Puissance du moteur de levage : 9 Kw minimum • Tension - Capacité de la batterie avec décharge de 5 heures : 24 ou 48 V - 400 Ah minimum • Alimentation électrique monophasée 220 V ou triphasée 380 V • Poste de conduite comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Siège réglable - Rétroviseur - Compteur horaire - Indicateur de décharge de batterie - Avertisseur sonore de recul - Gyrophare • 3 roues avec pneus pleins souples • Livré avec : <ul style="list-style-type: none"> - Poste de charge - Système de remplissage automatique des batteries • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange 		
6	<p>Chariot élévateur frontal thermique diesel (catégorie 3) Capacité : 2 500 Kg minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges manipulées : palettes de 800x1200 mm • Hauteur de levage : 4 100 mm minimum • Rayon de braquage ≤ 2 450 mm • Puissance du moteur : 40 Kw minimum <p>Poste de conduite comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Siège réglable - Rétroviseur - Compteur horaire - Jauge du niveau de carburant - Indicateur température moteur - Avertisseur sonore de recul - Gyrophare • Chariot équipé d'un épurateur catalytique • 4 roues avec pneus pleins souples • Livré avec clés de service • Formation sur l'utilisation de l'équipement et sa maintenance préventive <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
7	<p>Eperon sur tablier Pour la manutention des Rouleaux et des bobines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eperon fixé sur le tablier du chariot élévateur (catégorie 3) • Fixation rapide sur tablier • Verrou à dépose rapide • Longueur utile minimum 2000 mm • Charge utile minimum 500 kg • Diamètre de l'éperon entre 80 mm et 120 mm • Formation sur le montage et le fonctionnement de l'éperon 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

AS

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
8	<p>Pince à fût : Pour la manutention verticale des fûts métalliques et en plastique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité fut entre 60 litres à 220 litres et diamètre fut entre 530mm et 610 mm et poids fut minimum 300 kg. • Fixation rapide sur les fourches • Ouverture des pinces et systèmes de blocage réglable selon diamètre des futs • Formation sur le montage et le fonctionnement de la pince à fût 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
9	<p>Plateforme élévatrice de personne pour chariot élévateur standard (cage de sécurité) : La plateforme élévatrice doit être livrée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maille arrière perforée pour assurer une barrière entre l'utilisateur de la plateforme élévatrice et les zones dangereuses du chariot élévateur - Bande de roulement antidérapante avec trous de drainage pour éviter l'accumulation d'eau et le risque de glisser - Harnais complet - Porte latérale gauche pour l'entrée - Des plinthes - Système de verrouillage de sécurité aux talons de fourche pour garantir que la plateforme élévatrice ne glisse pas des fourches du chariot élévateur - Points d'ancrage du harnais et points de prise en main intégrés pour la sécurité de l'opérateur - Poche fourche pleine longueur pour une stabilité totale - Ensemble des dispositifs de sûreté <p>La plateforme élévatrice doit être réalisée avec matériaux inoxydables et résister aux intempéries. La plateforme élévatrice doit être conçue de manière à protéger l'utilisateur de toute partie mobile.</p> <p>Dimensions (l x L x H) = 1200mm x 800mm x 1200mm ± 10 % Dimensions de la maille arrière (L x H) = 800mm x 2000mm ± 10 % La plateforme élévatrice de personnel et les dispositifs de retenue doivent être conformes à la législation et les normes en vigueur. Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p style="text-align: center;">L Maille arrière</p> <p style="text-align: right;">H Maille arrière</p>		



BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Lot N° 04 : Engins de manutention et accessoires

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliqué sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	Transpalette manuelle	U	4						
2	Chariot transpalette électrique commandé par conducteur porté (catégorie 1)	U	2						
3	Préparateur de commande au sol (catégorie 1)	U	1						
4	Chariot élévateur électrique à mât rétractable (catégorie 5)	U	1						
5	Chariot élévateur électrique frontal (catégorie 3)	U	2						
6	Chariot élévateur frontal thermique diesel (catégorie 3)	U	2						
7	Eperon sur tablier	U	1						
8	Pince à fût	U	1						
9	Plateforme élévatrice de personne pour chariot élévateur standard (cage de sécurité)	U	1						
MONTANT TOTAL =									

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent



3

5

11

Lot N°05 : Equipements de stockage, TMD et outillage divers

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

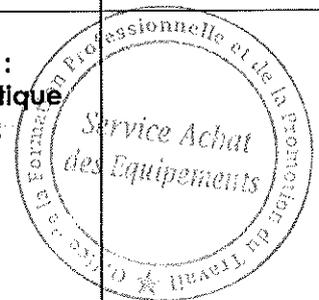
Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	Roll standard à 3 panneaux : Structure en acier - Charge : 400 kg minimum - Dimensions utiles minimales : 650 x 750 x 1 500 mm - Muni de 4 roulettes dont 2 pivotantes	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
2	Chariot à 2 plateaux en bois : Structure en acier - Dimensions utiles minimales (L x l) : 850 x 500 mm - Charge totale : 200 kg minimum - Avec poignée de poussée - Muni de 4 roulettes dont 2 pivotantes	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
3	Diabie de manutention : Construction en tube acier - Charge utile : 200 kg minimum - Bavette fixe. - Roues increvables à bandage caoutchouc ou similaire.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
4	Palletier : 1 Bloc de 2x3 travées accolées dos à dos et reliées par des barres de jumelage - Hauteur de la dernière lisse : 5,5 à 6 m. Profondeur des échelles : 1,1 à 1,2 m. 4 niveaux de gerbage (y compris au sol). Le premier niveau de chaque travée sera équipé d'un caillebotis permettant le stockage de demi-palettes. Lisses : possibilité de placer 3 palettes de 1200x800 mm de 600 Kg minimum chacune (800 mm en façade). - 1 Bloc de 2x3 travées accolées dos à dos et reliées par des barres de jumelage Hauteur de la dernière lisse = 4 à 4,5 m. Profondeur des échelles = 1,1 à 1,2 m.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	



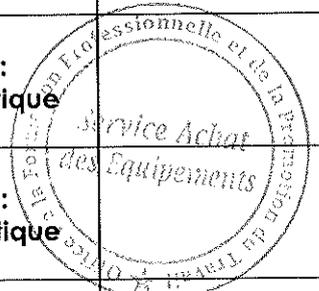
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>3 niveaux de gerbage (y compris au sol). Le premier niveau de chaque travée sera équipé d'un caillebotis permettant le stockage de demi-palettes. Lisses : possibilité de placer 3 palettes de 1200x800 mm de 600 Kg minimum chacune (800 mm en façade). - Les échelles d'extrémité devront dépasser de 1 m la hauteur de la dernière lisse. - Chaque bloc est à protéger par des protections latérales constituées d'un madrier en bois et de 2 sabots. - Les échelles devront être munies de protections montant échelle. - Les lisses devront être munies de leurs goupilles de sécurité. Livrer avec une plaque de charge pour chaque Bloc, indiquant les charges admissibles. - L'installation est prise en charge par le fournisseur. -Le revêtement des éléments du palletier en galvanisé ou peint. -Pièces de rechange à livrer avec le palletier : • 3 paires de lisses • 4 sabots • 4 échelles (2 pour chaque bloc) Documents techniques en langue française : - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange</p>		
5	<p>Cantilever : Un rayonnage cantilever simple face pour le stockage des charges longues à poser contre un mur. -3 montants charge minimum 1500 kg par montant. Hauteur montant minimum 2000 mm Profondeur montant minimum 800 mm Les montants sont reliés par des croisillons pour augmenter la stabilité La distance entre deux montants montées minimum 1400 mm -4 bras par montant charge minimum 300 kg par bras Longueur bras minimum 500 mm Les bras sont équipés par des butées d'arrêt et des goupilles de sécurité Bras réglables au pas ente 50 mm et 100 mm -Livrer avec une plaque de charge indiquant les charges admissibles. - L'installation est prise en charge par le fournisseur. -Revêtement du cantilever en galvanisé ou peint. - Pièces de rechange à livrer avec le cantilever :</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

3

11

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<ul style="list-style-type: none"> • 4 bras • 4 butées d'arrêt • 1 montant Documents techniques en langue française : <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange 		
6	Élément de rayonnage simple face pour magasin : Dimensions (L x P x H) : 1000 mm x 450 mm x 2000 mm ± 10 % <ul style="list-style-type: none"> - 5 Tablettes horizontales supportant chacune au minimum 150 kg. - Tablettes réglables en hauteur. - Pieds avec embouts en plastique. 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
7	Gondole centrale double face pour magasin : Dimensions (L x P x H) : 1000mm x 400mm x 2000mm ± 10 % <ul style="list-style-type: none"> - 5 Tablettes horizontales supportant chacune au minimum 120 kg. - Tablettes réglables en hauteur - Matériaux : Acier traité avec peinture Epoxy (spécial agro-alimentaire) - Pieds avec embouts en plastique. 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
8	Tête de gondole simple face ovale pour magasin : Dimensions (L x P x H) : 800mm x 400mm x 2000mm ± 10 % <ul style="list-style-type: none"> - 5 Tablettes horizontales supportant chacune au minimum 120 kg. - Tablettes réglables en hauteur - Matériaux : Acier traité avec peinture epoxy (spécial agro-alimentaire) - Pieds avec embouts en plastique. 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
9	Élément de rayonnage dynamique pour magasin : Dimensions (L x P x H) : 1000mm x 1000mm x 2000 mm ± 10 % <ul style="list-style-type: none"> - 4 Niveaux horizontales minimum supportant chacun au minimum 150kg - Niveaux réglables en hauteur pouvant assurer une pente minimum de 5% - Mouvement dynamique assuré par gravité à l'aide des rails à galet ou rouleaux - Les lisses devront être munies de leurs goupilles de sécurité 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
10	Escabeau : Montants et marches en aluminium <ul style="list-style-type: none"> - Marches antidérapantes. - Hauteur de travail ≥ 2,5 m - Charge maximale ≥ 150 kg 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
11	Bacs à bec en plastique : Assortiment de bacs de différentes capacités : ▪ 50 bacs de capacité \geq à 0,4 L et \leq à 0,6 L ▪ 200 bacs de capacité \geq à 4 L et \leq à 6 L ▪ 50 bacs de capacité \geq à 10 L et \leq à 12 L - Bacs équipés d'un porte-étiquette à l'avant.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
12	Cutter à lame protégée : Coupe films, bandes adhésives et sangles d'emballages - lame en acier - Livré avec 5 lames de rechange	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
13	Ciseaux professionnels : Coupe papier et carton. - Lames en acier inoxydable. - Longueur totale : 17 cm minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
14	Pack de cerclage pour feuilard polypropylène : 1 chariot dévidoir - 2 bobines de feuilard ▪ largeur = 12 ou 16 mm ▪ longueur = 1000 m minimum - 1 tendeur-sertisseur - 1000 chapes semi-ouvertes minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
15	Dérouleur horizontal de papier kraft : Pour rouleaux de papier de \varnothing 30 cm et largeur 1 m.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
16	Dérouleur manuel pour film de palettisation : Pour bobines de largeur jusqu' à 500 mm	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
17	Particule de calage type Flo-pak : Particules de mousse de polystyrène. - Sac de : 0,50 m3	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
18	Rouleau de film à bulles : Film en polyéthylène - Largeur : 500 mm - Qualité : 50 microns minimum - Longueur : 100 mètres minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
19	Papier kraft pour calage et protection : Grammage : minimum 70 grammes/m ² - Longueur des rouleaux 200 m minimum - 1 Rouleau de largeur 500 mm - 1 Rouleau de largeur 600 à 800 mm - 1 Rouleau de largeur 1 000 mm	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
20	Film étirable transparent manuel : Largeur = 450 à 500 mm	Marque : Référence :	



Handwritten marks and signature:
 3
 4
 H2

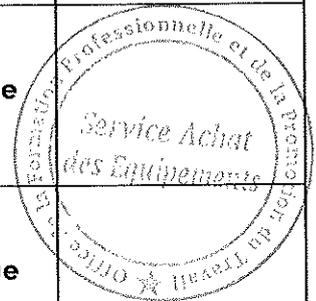
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	- Longueur = 250 m minimum - Epaisseur = 20 microns minimum	Caractéristique proposée :	
21	Étiquettes de manutention « Flèche sens de chargement » : Dimensions minimales : 70 x 100 mm - En papier brillant ou fluo avec impression rouge ou noire - Rouleau de 250 étiquettes minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
22	Étiquettes de manutention « Parapluie » : Dimensions minimales : 70 x 100 mm - En papier brillant ou fluo avec impression rouge ou noire - Rouleau de 250 étiquettes minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
23	Étiquettes de manutention avec mention « Fragile » et verre à pied : Dimensions minimales : 70 x 100 mm - En papier brillant ou fluo avec impression rouge ou noire - Rouleau de 250 étiquettes minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
24	Dévidoir de rubans adhésifs : Corps en acier et poignée plastique. - Pour rouleaux de largeur 50 mm.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
25	Rubans adhésifs d'emballage : Largeur : 50 mm - Longueur : 100 m minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
26	Balance compteuse : Balance électronique - Plateau en acier inoxydable - Portée 150 kg minimum - Précision de lecture : ≤ 20 g - Fonctions minimales : ▪ Pesage simple, ▪ Comptage, ▪ Tarage, ▪ Totalisation - Colonne avec écran affichage LCD. - Alimentation : 220 V – 50 Hz	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
27	Bande d'amortissement du quai : Butoir rectangulaire de surface zébré en caoutchouc traité anti-âge, coloris traités anti-UV. Sans renforts métal. Pour usage extérieur. - Fixation sur quai par vis - Largeur minimum 200 mm - Epaisseur minimum 40 mm - Longueur 10000 mm (en une seule partie, ou plusieurs parties d'une longueur minimum 500 mm juxtaposées) - L'installation sur le quai est prise en charge par le fournisseur	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
28	Caisse palette grillagée : Avec patins pour la manutention par chariot élévateur - Structure en acier - Charge maximale : 1000 kg minimum. - Gerbable (oreilles de gerbage et d'élingage) - Avec au moins une demi-porte rabattable - Dimensions : 800 x 1200 mm	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
29	Palette en bois de 800 x 1 200 mm : Palette standard à 4 entrées - Charge statique supportée 1 200 kg minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
30	Palette en bois de 1 000 x 1 200 mm : Palette standard à 4 entrées - Charge statique supportée 1 200 kg minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
31	Palette en bois de 800 x 600 mm : Palette standard à 4 entrées - Charge statique supportée 500 kg minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
32	Palette en plastique de 800 x 1 200 mm : Palette standard à 4 entrées - Charge statique supportée 1 000 kg minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
33	Banderoleuse semi-automatique : La banderoleuse semi-automatique est destinée pour emballage des charges palettisées avec un film étirable. La banderoleuse semi-automatique doit avoir les caractéristiques suivantes : - Hauteur de banderolage utile : 2000 mm minimum - Diamètre de la table tournante : 1500 mm de minimum - Détection électronique de la hauteur de la palette - Dimensions et poids de palettes minimum (l x L x H) : 500 x 500 x 300 mm et 50 kg - Dimensions et poids de palettes maximum (l x L x H) : 1000 x 1200 x 2200 mm et 1200 kg \pm 10% - Vitesse de rotation réglable de la table tournante : De 0 à 12 mètre/minute \pm 10% - Vitesse de montée de descente du chariot porte-bobines : De 1,4 à 4 mètre/minute \pm 10% - Cadence : minimum 10 palettes par heure La banderoleuse doit être livrée avec une rampe pour permettre de poser les palettes à l'aide du transpalette manuel. La banderoleuse doit permettre de faire des programmes pour la gestion électronique du nombre de tours haut et bas, des	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	

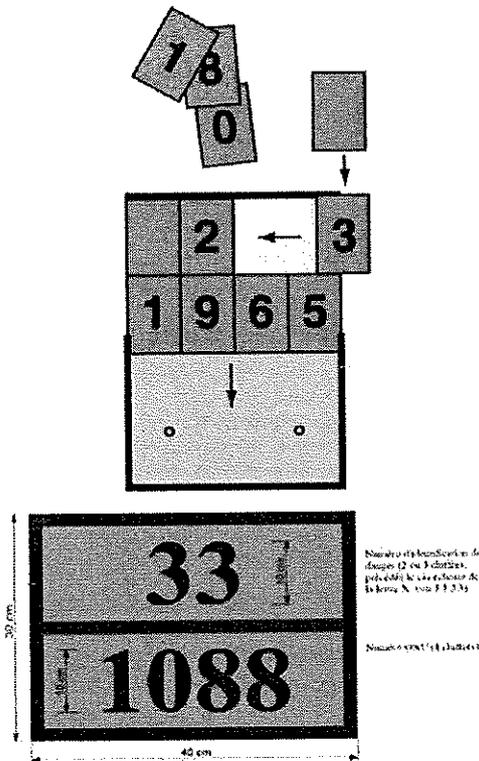
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>tours de renforts, la pose de coiffe, le débordement du film. (Minimum 10 programmes) La banderoleuse doit être livrée avec minimum 05 rouleaux films étirable avec les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Largeur = 450 à 500 mm - Longueur = 250 m minimum - Epaisseur = 20 microns minimum <p>Alimentation électrique : 220V Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que La banderoleuse est conforme à la réglementation et norme en sécurité en vigueur - La formation sur l'utilisation de la banderoleuse - L'installation et la mise en service de la banderoleuse <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange <p>Garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1-an minimum 		
34	<p>Lunettes-masque de protection : Protection des projections légères</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lunettes ajustables - Oculaire en polycarbonate incolore - Monture en PVC 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
35	<p>Gants de manutention : En cuir ou croûte de cuir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec renfort sur la paume des gants 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
36	<p>Chaussures de sécurité : Coquille Acier 200 joule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semelle Acier - Chaussures Antistatiques - Talon avec absorption d'énergie - Semelle antidérapante (SRC) - Matière du dessus : Cuir croute Matière semelle : PU/PU - Pointures : 02 Pointure 39, 04 Pointure 40, 08 Pointure 41 10 Pointure 42 et 06 Pointure 43 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
37	<p>Casque de protection de couleur jaune : Tour de tête ajustable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logo OFPPT imprimé sur l'avant du casque - Coiffe textile 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
38	<p>Casque de protection de couleur bleu : Tour de tête ajustable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logo OFPPT imprimé sur l'avant du casque 	<p>Marque : Référence :</p>	

H2

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	- Coiffe textile	Caractéristique proposée :	
39	Gilet de signalisation de couleur jaune : Bandes rétro réfléchissantes - Logo OFPPT imprimé sur le dos du Gilet - Fermeture par bande scratchée - 07 Tailles M - 09 Tailles L - 08 Tailles XL - 06 Tailles XLL	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
40	Gilet de signalisation de couleur bleu : Bandes rétro réfléchissantes - Logo OFPPT imprimé sur le dos du Gilet - Fermeture par bande scratchée - 07 Tailles M 09 Tailles L - 08 Tailles XL - 06 Tailles XLL	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
41	Chaîne de signalisation en plastique : Couleur : rouge et blanc - Diamètre : 8 mm minimum - Longueur : 15 mètres minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
42	Potelet de fixation de chaîne de signalisation : En acier - Couleur : rouge et blanc - Hauteur : 0,70 à 1 m - Sur socle	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
43	Panneau de signalisation « sens interdit » : Panneau réfléchissant en acier galvanisé de diamètre minimal de 300 mm - Avec support en acier galvanisé et socle pour poser sur sol. - Hauteur totale : 900 à 1 200 mm.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
44	Panneau de signalisation « stop » : Panneau réfléchissant en acier galvanisé de dimensions minimales 300 x 300 mm. - Avec support en acier galvanisé et socle pour poser sur sol. - Hauteur totale : 900 à 1 200 mm.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
45	Panneau de signalisation « attention danger » : Panneau réfléchissant en acier galvanisé de dimensions minimales 300 x 300 mm. - Avec support en acier galvanisé et socle pour poser sur sol. Hauteur totale : 900 à 1 200 mm.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
46	Panneau de signalisation « direction obligatoire » :	Marque : Référence :	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Panneau réfléchissant en acier galvanisé de dimensions minimales 300 x 300 mm.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec support en acier galvanisé et socle pour poser sur sol. <p>Hauteur totale : 900 à 1 200 mm.</p>	<p>Caractéristique proposée :</p>	
47	<p>Cône de signalisation :</p> <p>En matière caoutchouc</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur rouge ou orange - Avec bandes de peinture blanche réfléchissante - 20 Hauteur de 450 à 550 mm - 20 Hauteur de 600 à 750 mm - 20 Hauteur de 800 à 1050 mm 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
48	<p>KIT ADR COMPLET (valise ADR) :</p> <p>Le Kit ADR doit être composé au minimum de 10 accessoires obligatoires pour le transport de matière dangereuse conditionnés dans une valise en plastique souple de haute résistance.</p> <p>Descriptif des accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 plaque d'obturation égout en néoprène - 1 lampe torche caoutchouc, livrée avec 2 piles - 1 paire de gants nitrile compatible produits chimiques - 1 flacon de liquide rince oeil, stérile minimum 200ml - 1 réservoir collecteur en plastique de capacité minimum 1.2 litres - 1 pelle écope en aluminium - 1 masque double cartouches, caoutchouc, brides réglables, soupape d'expiration, norme CE EN 140 - 2 cartouches filtrantes à visser A1B1E1K1, CE EN 141 - 1 paire de lunettes masque en PVC, anti buée, réglable 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
49	<p>Plaque orange ADR à chiffres interchangeable pour le transport de matières dangereuses :</p> <p>La plaque support permet de modifier la signalétique en fonction des matières dangereuses transportées, à l'aide de système de glissement et fixation de rectangle contenant des chiffres et lettres qui composent le N° d'identification du danger au haut de la plaque et le N° ONU en bas de la plaque.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plaque orange doit être conforme aux spécifications de l'ADR 2021 - La plaque orange doit être de forme rectangle de 40cm de base et 30cm de hauteur, rétro réfléchissante et bordée d'un liseré noir et d'un trait noir au milieu. - Le matériau utilisé doit être résistant aux intempéries et garantir une signalisation durable. - Les chiffres à placer dans la glissière de la plaque support doivent être : <ul style="list-style-type: none"> • Conforme aux spécifications de l'ADR 2021 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

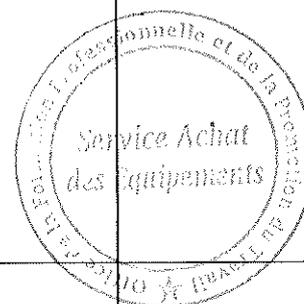
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<ul style="list-style-type: none"> • Rétro-réfléchissant de couleur orange • Avec dimensions H 135mm et l 80mm • Fabriqué avec matériau résistant aux intempéries et garantissant une signalisation durable. • La quantité de chiffre à livrer avec la plaque orange doit se composer de 2 séries de chiffre de 0 à 9, de la lettre X et de 4 rectangle vide 		
50	<p>Jeu de 16 Plaques étiquettes ADR : Conforme aux spécifications de l'ADR 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériau utilisé doit être résistant aux intempéries et garantir une signalisation durable. - Forme carrée d'au moins 25 cm de côté posé sur un sommet (en losange) et reproduisant les symboles de dangers correspondant aux classes suivantes : <p>Classe 1 : Matières et objets explosibles Division 1.1 : Matières et objet comportant un objet d'explosion en masse Classe 2 : GAZ Division 2.1 : Gaz inflammables Division 2.2 : Gaz ininflammables, non toxique</p>		

W

H

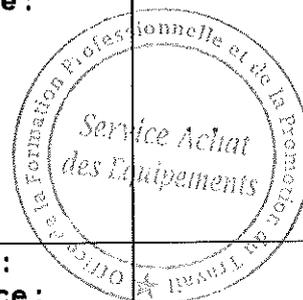
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	Division 2.3 : Gaz toxique Classe 3 : Liquide inflammable Classe 4.1 : Matières solides inflammables, matière auto-réactive, matières qui polymérisent et matières solides explosibles désensibilisé Classe 4.2 : Matières sujettes à l'inflammation spontanée Classe 4.3 : Matières qui au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables Classe 5.1 : Matières comburantes Classe 5.2 : Peroxydes organiques Classe 6.1 : Matières toxiques Classe 6.2 : Matières infectieuses Classe 7 : Matières radioactives Classe 8 : Matières Corrosives Classe 9 : Matières et objets dangereux divers Batteries en lithium		
51	Manuel ADR 2021 en Langue Française (volume I et II)		
52	Simulateur numérique de manipulation d'extincteur incendie : Le simulateur permet de simuler des actions d'extinctions d'incendie de feu numérique. Le simulateur doit permettre la simulation d'incendie de classe A, B, C minimum Le simulateur numérique doit comporter : <ul style="list-style-type: none"> • Un extincteur d'entraînement à laser infrarouge 6 Kg • Un écran de simulation de flammes numérique à LED • Un dispositif de commande du formateur (tablette) Extincteur d'entraînement à laser infrarouge L'extincteur à laser infrarouge 2.5kg doit avoir des caractéristiques identiques à la réalité en terme de : <ul style="list-style-type: none"> • Poids, • Taille, • Code couleur, • Sérigraphie, • Mise en fonctionnement, • Capacité et autonomie, • Distance de sécurité à respecter lors de l'attaque du feu, Comportement réel de différents types de feu, de différentes intensités, <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de reprise du feu si le feu est mal éteint ou si l'angle d'attaque du feu n'est pas le bon L'extincteur à laser doit être équipé de batteries rechargeables avec son dispositif de recharge.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Permet de détecter les mouvements effectués par le stagiaire avec l'extincteur et ajuste les flammes numériques. Dispositif de commande du formateur (tablette) Le dispositif de commande du formateur doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarrer et arrêter les entraînements • Sélectionner la classe d'incendie • Choisir le niveau de difficulté du feu et le modifier au cours de l'entraînement • Personnaliser des scénarios et les sauvegarder en vue d'une réutilisation ultérieure • Enregistrer l'historique des résultats des stagiaires afin d'analyser leur progrès <p>La connexion des unités du simulateur doit être sans fil. Le simulateur doit avoir un effet sonore de l'action de simulation de l'incendie. Le simulateur doit être livré avec une malle de transport robuste. Alimentation électrique 220 Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation, la configuration, et la mise en service du système et des différents équipements utilisés. - La formation sur l'utilisation du système et des différents équipements utilisés. <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange 		
53	<p>RUBANS DE BALISAGE REFLECHISSANT : Largeur entre 50mm à 70 mm - Longueur : 100m - Couleur : blanc/rouge ou noir/jaune</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
54	<p>BACS A SABLE INCENDIE : Couleur : rouge - Dimensions : H 500 x l 800 x P 480 mm +/- 10% - Matière : Polyéthylène</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
55	<p>KIT COMPLET D'HARNAIS DE SECURITE DE TRAVAIL EN HAUTEUR : Livré avec tous les accessoires nécessaires selon la réglementation en vigueur :</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

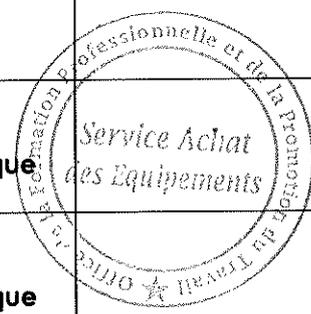


Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>HARNAIS 2 POINTS EN 361</p> <p>MOUSQUETONS ACIER À VIS EN 362 / EN 12275</p> <p>SAC DE TRANSPORT En toile de bâche renforcée 420 x 420 mm</p> <p>ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE À SANGLE CARTER ALUMINIUM Longueur 1,8 m Utilisation Facteur 2 Horizontale / Verticale EN 360</p>		
56	<p>COMBINAISONS POUR LES INDUSTRIES CHIMIQUE, PETROLE, GAZ : Couleur : Bleu ou Gris - Résistance optimale à l'abrasion, la déchirure, la perforation, la combustion. - Avec film micro-poreux respirant et traité anti-statique. - Élastiques à la tête, aux poignets et aux chevilles pour plus de protection. - Étanche au liquide - Taille : 01 en XL , 01 en L et 01 en XXL</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
57	<p>GANTS DE MANUTENTION SPECIAL HYDROCARBURES ET ACIDES : Support coton interlock enduit PVC - Modèle lisse antistatique - Coloris rouge ou vert - Longueur : 40 cm - Épaisseur : entre 1,20 à 1,40 mm.</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
58	<p>CASQUE DE PROTECTION DE COULEUR ROUGE : Tour de tête ajustable - Logo OFPPT imprimé sur l'avant du casque - Coiffe textile</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
59	<p>PANNEAU D'INTERDICTION - DEFENSE DE FUMER : Forme : Rond - Dimension : 450 mm - Épaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
60	<p>PANNEAU D'INTERDICTION - FLAMME NUE INTERDITE : Forme : Rond</p>	<p>Marque : Référence :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur 	Caractéristique proposée :	
61	PANNEAU INTERDICTION - TELEPHONES MOBILES INTERDITS : Forme : Rond <ul style="list-style-type: none"> - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
62	PANNEAU INTERDICTION - ACCES INTERDIT AUX PERSONNES NON AUTORISEES : Forme : Rond <ul style="list-style-type: none"> - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
63	PANNEAU OBLIGATION - JETER DECHETS A LA POUBELLE : Forme : Rond <ul style="list-style-type: none"> - Dimension : 450 mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
64	PANNEAU D'OBLIGATION DES EPI : Forme : Rectangulaire <ul style="list-style-type: none"> - Dimension : L 600mm x l 400mm - Epaisseur : minimum 1.2mm - Matériau : PVC Rigide - Symbole conforme à la norme en vigueur 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
65	MANNEQUIN PROFESSIONNEL : Mannequin de vitrine en PE complet adulte dédié à l'exposition des équipements de protection individuel, des combinaisons et harnais de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Position debout - Couleur de la peau - Forme supportant le poids de l'habillement des combinaisons et harnais de sécurité en position debout - Taille : 170 cm minimum - Poids : 50 Kg minimum 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
66	ASPIRATEUR POUSSIERE : Aspirateur mobile de poussière et de liquides avec panier normale, avec deux moteurs à deux étages. <ul style="list-style-type: none"> - Volt : 220 - 240 V - Puissance mini : 2000W - Dépression mini (mm H2O) : 2000 	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	

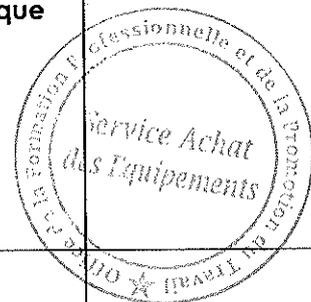


Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	-Admission d'air mini (m3 / h) : 300		
67	NETTOYEUR HAUTE PRESSION A EAU CHAUDE : Débit : 300 l/h mini - Pression mini : 30 à 50 bar - Température max : 30 à 85 °c - Réservoir détergeant(s) - Livré avec lance et flexible haute pression longueur 10 m et tous les accessoires nécessaires au nettoyage Documents techniques en langue française : - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec son support en PLEXIGLAS mural - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
68	KIT DE VIDANGE : Clé à vidange - Embouts magnétiques carré mâle : 8 - 10 mm. - Embouts magnétiques 6 pans mâle : 8 - 10 - 12 - 13 - 14 - 17 mm. - Douilles magnétiques 6 pans femelles : 13 - 14 - 17 - 18 - 19 - 21 mm. - Embouts magnétiques Torx 45. - Support pour embouts	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
69	VIDANGEURS D'HUILE USEE EQUIPÉ : Assure la récupération et l'aspiration avec : - Indicateur de niveau, - Sondes d'aspiration - Kit de diamètres différents et le bac de stockage. - Régulateur pneumatique de vidange. - Capacité de réservoir : 90 litres min	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
70	JEU DE CABLES DE DEMARRAGE : Longueur minimale des câbles : 210 mm. - Capacité : 250 Ampères minimum.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
71	CRIC ROULEUR HYDRAULIQUE : 4 tonnes minimum - Matière : Acier - Hauteur de levage minimum : 150mm max - Poignée de confort sur le levier	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
72	CHANDELLE : Capacité minimale : 16 T - Modèle sécurisé. - Hauteur maxi : 1100 mm minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
73	SOUFFLETTE D'AIR COMPRI ME METALLIQUE : Bec de longueur 100 mm minimum.	Marque : Référence :	

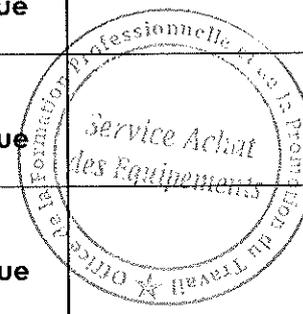


✓
H2

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	- Pression d'utilisation : 1 - 6 bars minimum	Caractéristique proposée :	
74	PISTOLET DE GONFLAGE DES PNEUS A MANOMETRE : Contrôleur de pression et gonflage - Version professionnelle - Avec embout rapide - Manomètre haute qualité pour une lecture exacte - Plage de mesure minimum 0-10 bars	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
75	ÉTABLIS : Etabli biplace L: 2000 mm, l: 750 mm, H: 850 mm - Mobilier en tôle d'acier forte épaisseur, plateau hêtre épaisseur: 40 mm minimum - Structure rigide démontable équipée de 2 longerons dessous plateau. - Piètements avec embouts en plastique pour la protection des sols. - Finition époxy.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
76	SERVANTES D'ATELIER MOBILE : 5 tiroirs minimum - Charge par tiroir : 10 kg minimum - Ouverture individuelle et totale des tiroirs - Système de fermeture centralisée par serrure - Système anti- basculement - Tapis mousse dans chaque tiroir - 4 roues robustes dont 2 directionnelles avec frein - Dimensions minimales : 600 x 700 x 330 mm	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
77	BALADEUSE ELECTRIQUE SANS FIL : Sans fil à LED - Avec interrupteur et crochet. - Chargeur de batterie. - Tension d'alimentation : 220 V – 50 Hz	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
78	JEU DE TOURNEVIS PLATS : - 1 Tournevis 3 x 100 - 1 Tournevis 5 x 100 - 1 Tournevis 7 x 150 - 1 Tournevis 5 x 150 - 1 Tournevis 7 x 200 - 1 Tournevis 10 x 250	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
79	JEU DE TOURNEVIS POZIDRIV : - 1 Tournevis PZ0 3 x 75 - 1 Tournevis PZ1 4,5 x 100 - 1 Tournevis PZ2 6 x 125 - 1 Tournevis PZ3 8 x 150 - 1 Tournevis PZ4 10 x 200	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
80	JEU DE TOURNEVIS PHILIPS : - 1 Tournevis Philips 0 3 x 75 - 1 Tournevis Philips 1 4,5 x 100 - 1 Tournevis Philips 2 6 x 100 - 1 Tournevis Philips 3 8 x 150 - 1 Tournevis Philips 4 10 x 200	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
81	CLE EN CROIX POUR PL : Dimensions : 24, 27, 32 mm - Carré mâle de 3/4"	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
82	CLE EN CROIX POUR VL : Dimensions : 17, 19, 21 m	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
83	JEU CLES A PIPE DEBOUCHEES : Dimensions : 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 22 - 24 - 27 - 30 - 32	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
84	MARTEAU DE MECANICIEN : Tête en acier trempé - Poids : 1 Kg minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
85	MONTURE DE SCIE REGLABLE : Livrée avec 10 lames de 300 mm	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
86	PINCE COUPANTE DIAGONALE : Longueur 160 mm minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
87	PINCE UNIVERSELLE : Longueur 160 mm minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
88	POMPE A GRAISSE MANUELLE METALLIQUE : Capacité : 500 cm ³ minimum	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
89	JAUGE DE MESURE DE L'USURE DES PNEUS : Plage de mesure minimale : de 1 à 25-mm.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
90	PINCE MULTIPRISES : Capacité minimale 40 mm. - Manche gainée	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
91	ENTONNOIR : Capacité minimal 1.2 Litre	Marque : Référence :	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	- Diamètre minimal 120 MM	Caractéristique proposée :	
92	BURETTE D'HUILE METALLIQUE : Capacité : 200 ml minimum - Munie d'une pompe manuelle - Livrée avec un bec	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
93	BROSSE METALLIQUE : Fils d'acier ou laiton	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
94	DEGRIPPANT : Compatible à tous les métaux - 400 à 500ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
95	DEGRAISSANT : 0,9 à 1L	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
96	BALAI FROTTOIR FIBRES DURES : Avec manche en bois ; - Longueur 260 mm.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
97	BALAI D'ATELIER : Avec manche en bois ; - Dim. 600 mm environ ; - Fibres nylon	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	

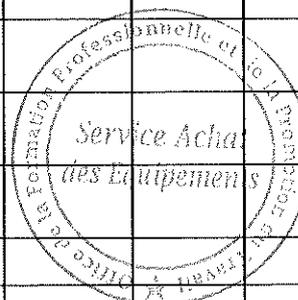


Handwritten initials or marks.

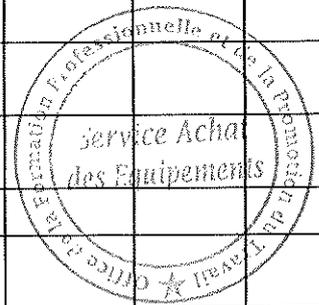
BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Lot N°05 : Equipements de stockage, TMD et outillage divers

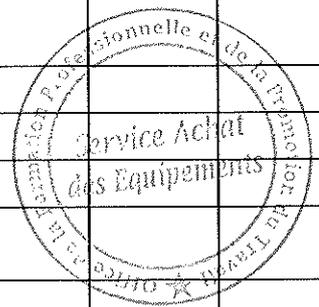
Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	Roll standard à 3 panneaux	U	1						
2	Chariot à 2 plateaux en bois	U	1						
3	Diable de manutention	U	1						
4	Palletier	U	1						
5	Cantilever	U	1						
6	Élément de rayonnage simple face pour magasin	U	10						
7	Gondole centrale double face pour magasin	U	2						
8	Tête de gondole simple face ovale pour magasin	U	2						
9	Élément de rayonnage dynamique pour magasin	U	2						
10	Escabeau	U	1						
11	Bacs à bec en plastique	U	1						
12	Cutter à lame protégée	U	10						
13	Ciseaux professionnels	U	10						
14	Pack de cerclage pour feuillard polypropylène	U	1						
15	Dérouleur horizontal de papier kraft	U	1						
16	Dérouleur manuel pour film de palettisation	U	1						
17	Particule de calage type Flo-pak	U	1						
18	Rouleau de film à bulles	U	2						
19	Papier kraft pour calage et protection	U	1						
20	Film étirable transparent manuel	U	2						
21	Étiquettes de manutention « Flèche sens de chargement »	U	1						
22	Étiquettes de manutention « Parapluie »	U	1						
23	Étiquettes de manutention avec mention « Fragile » et verre à pied	U	1						
24	Dévidoir de rubans adhésifs	U	8						



Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
25	Rubans adhésifs d'emballage	U	16						
26	Balance compteuse	U	1						
27	Bande d'amortissement du quai	U	1						
28	Caisse palette grillagée	U	4						
29	Palette en bois de 800 x 1 200 mm	U	40						
30	Palette en bois de 1 000 x 1 200 mm	U	20						
31	Palette en bois de 800 x 600 mm	U	20						
32	Palette en plastique de 800 x 1 200 mm	U	4						
33	Banderoleuse semi-automatique	U	1						
34	Lunettes-masque de protection	U	30						
35	Gants de manutention	U	40						
36	Chaussures de sécurité	U	30						
37	Casque de protection de couleur jaune	U	15						
38	Casque de protection de couleur bleu	U	15						
39	Gilet de signalisation de couleur jaune	U	30						
40	Gilet de signalisation de couleur bleu	U	30						
41	Chaîne de signalisation en plastique	U	4						
42	Potelet de fixation de chaîne de signalisation	U	10						
43	Panneau de signalisation « sens interdit »	U	4						
44	Panneau de signalisation « stop »	U	4						
45	Panneau de signalisation « attention danger »	U	3						
46	Panneau de signalisation « direction obligatoire »	U	3						
47	Cône de signalisation	U	60						
48	KIT ADR COMPLET (valise ADR)	U	2						
49	Plaque orange ADR à chiffres interchangeables pour le transport de matières dangereuses	U	2						
50	Jeu de 16 Plaques étiquettes ADR	U	1						

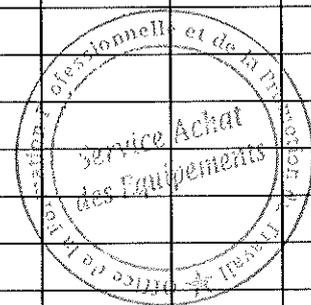


Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
51	Manuel ADR 2021 en Langue Française (volume I et II)	U	2						
52	Simulateur numérique de manipulation d'extincteur incendie	U	1						
53	RUBANS DE BALISAGE REFLECHISSANT	U	10						
54	BACS A SABLE INCENDIE	U	4						
55	KIT COMPLET D'HARNAIS DE SECURITE DE TRAVAIL EN HAUTEUR	U	2						
56	COMBINAISONS POUR LES INDUSTRIES CHIMIQUE, PETROLE, GAZ	U	3						
57	GANTS DE MANUTENTION SPECIAL HYDROCARBURES ET ACIDES	U	2						
58	CASQUE DE PROTECTION DE COULEUR ROUGE	U	2						
59	PANNEAU D'INTERDICTION - DEFENSE DE FUMER	U	2						
60	PANNEAU D'INTERDICTION - FLAMME NUE INTERDITE	U	2						
61	PANNEAU INTERDICTION - TELEPHONES MOBILES INTERDITS	U	2						
62	PANNEAU INTERDICTION - ACCES INTERDIT AUX PERSONNES NON AUTORISEES	U	2						
63	PANNEAU OBLIGATION - JETER DECHETS A LA POUBELLE	U	2						
64	PANNEAU D'OBLIGATION DES EPI	U	2						
65	MANNEQUIN PROFESSIONNEL	U	2						
66	ASPIRATEUR POUSSIERE	U	1						
67	NETTOYEUR HAUTE PRESSION A EAU CHAUDE :	U	1						
68	KIT DE VIDANGE	U	1						
69	VIDANGEURS D'HUILE USEE EQUIPÉ	U	1						
70	JEU DE CABLES DE DEMARRAGE	U	2						
71	CRIC ROULEUR HYDRAULIQUE	U	2						
72	CHANDELLE	U	4						
73	SOUFFLETTE D'AIR COMPRI ME METALLIQUE	U	2						



112

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
74	PISTOLET DE GONFLAGE DES PNEUS A MANOMETRE	U	1						
75	ÉTABLIS	U	2						
76	SERVANTES D'ATELIER MOBILE	U	1						
77	BALADEUSE ELECTRIQUE SANS FIL	U	2						
78	JEU DE TOURNEVIS PLATS	U	1						
79	JEU DE TOURNEVIS POZIDRIV	U	1						
80	JEU DE TOURNEVIS PHILIPS	U	1						
81	CLE EN CROIX POUR PL	U	1						
82	CLE EN CROIX POUR VL	U	1						
83	JEU CLES A PIPE DEBOUCHEES	U	1						
84	MARTEAU DE MECANICIEN	U	1						
85	MONTURE DE SCIE REGLABLE	U	1						
86	PINCE COUPANTE DIAGONALE	U	1						
87	PINCE UNIVERSELLE	U	1						
88	POMPE A GRAISSE MANUELLE METALLIQUE	U	1						
89	JAUGE DE MESURE DE L'USURE DES PNEUS	U	2						
90	PINCE MULTIPRISES	U	1						
91	ENTONNOIR	U	2						
92	BURETTE D'HUILE METALLIQUE	U	2						
93	BROSSE METALLIQUE	U	2						
94	DEGRIPPANT	U	4						
95	DEGRAISSANT	U	2						
96	BALAI FROTTOIR FIBRES DURES	U	2						
97	BALAI D'ATELIER	U	2						
MONTANT TOTAL =									



Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent

Lot N°06 : Simulateur de Conduite Poids Lourd

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

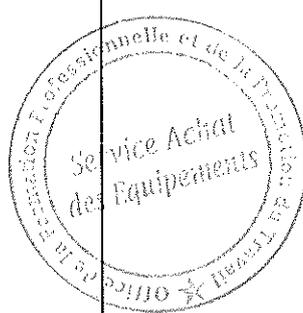
Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

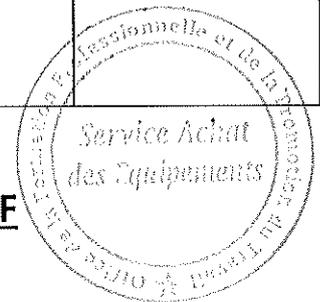
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p>Simulateur de Conduite Poids Lourd :</p> <p>Le simulateur de conduite doit être adapté aux formations de transport de marchandises et de voyageurs.</p> <p>Le simulateur de conduite doit répondre aux exigences de la réglementation marocaine.</p> <p>Le simulateur de conduite doit permettre de traiter tous types de formation initiale et continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initial - Permis C/E(c), Permis D/E(d) - Carte professionnelle - Conduite Rationnelle et économique <p>Le simulateur de conduite doit contenir au minimum des exercices sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gabarits, • Les manœuvres, • Les changements de direction, • Les porte-à-faux, • L'utilisation du ralentisseur, • La gestion de la boîte de vitesses, • Les passages difficiles, • Les grandes descentes et les grandes pentes, • Les risques routiers, • Les mises à quai, • Simulation de freinage, • chronotachygraphe, • Transport de Matières Dangereuse, • <p>Les exercices doivent être de différents niveaux de difficultés.</p>	<p>Marque :</p> <p>Référence :</p> <p>Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>La circulation au cours des exercices doit se composer d'environnement routier réel et des autres composants du trafic.</p> <p>Le simulateur doit permettre de manipuler au minimum les véhicules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porteur • Train routier • Tracteur plus semi-remorque • Tracteur plus citerne • Autocar • Autobus • Autobus articulé • Autocar avec remorque <p>Le simulateur de conduite doit permettre de configurer et simuler le chargement du véhicule en différentes charges (solide et liquide).</p> <p>Le simulateur de conduite doit comporter au minimum 300 km² de cartographies diversifiés :</p> <p>Centre de Formation (Pistes d'Essais)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagne et Montagne - Autoroutes - Villes - Tunnels - Parcs Industrielles (plateforme logistique) - Pistes - ... <p>Le simulateur de conduite doit permettre de réaliser différents scénarios en fonction des éléments suivants ainsi que leur combinaison:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Densité du Trafic (Faible, moyen, fort) - Conditions climatiques (Pluie, Brouillard, neige,...) - Pannes (pneu crevé, défaut de freinage,...) - Heure de la journée - Capacités Physiques des stagiaires (Acuité visuelle réduite, hypovigilance, fatigue, conduite sous emprise de l'Alcool ou médicaments ...) - Accident de circulation <p>Le simulateur de conduite doit comporter des systèmes d'aide à la conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABS (Anti-Blocage de Sécurité) • ESP, Electronic Stability Program (électro-stabilisateur programmé) • AEBS, Advanced Emergency Braking System (freinage optimale d'urgence) 		

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<ul style="list-style-type: none"> • FCW : Forward Collision Warning (système anti collision) • LDWS: Lane Departure Warning System (avertisseur de franchissement de ligne) • Détecteur D'Angle Mort <p>Le simulateur doit permettre de détecter le regard du conducteur au cours des exercices de simulation de conduite.</p> <p>Le simulateur de conduite doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste de simulation de conduite du stagiaire - Le poste de gestion et supervision du formateur <p>Le poste de simulation de conduite du stagiaire</p> <p>Le poste de simulation de conduite du stagiaire doit contenir les caractéristiques d'un véhicule poids lourds, il doit contenir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Siège avec ceinture - Pédales - Boite de vitesse manuelle 8 vitesses - Boite de vitesse automatique - Bouton de sélection de la boite de vitesse. - Frein de parc - Volant réglable - Gestion de l'embrayage - Comodo essuie-glace, éclairage - Bouton réglage rétroviseurs - Ralentisseur électrique - Ralentisseur hydraulique <p>Ralentisseur sur échappement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouton ouverture de porte du Bus/Car - Tableau de bord et rétroviseurs intégrés dans le logiciel - Écran tactile des boutons du véhicule - Bouton d'arrêt d'urgence -Haut-parleur - Casques à écouteurs <p>Le poste de simulation de conduite du stagiaire doit comporter une base mobile (Plateforme dynamique) permettant de reproduire en temps réel les mouvements et les sensations de conduite. La base mobile doit comporter minimum 4 vérins électriques permettant 3 axes de mouvement.</p> <p>Langues</p> <ul style="list-style-type: none"> -Textes standard : En Français minimum -Sons standard : En Français minimum <p>Environnement visuel</p> <ul style="list-style-type: none"> -3 sorties Vidéos minimum -3 écrans minimum 55 pouces sur pied réglable en hauteur et profondeur -Couverture minimum de 120 degrés du champ de vision du conducteur des images projetées sur les 3 écrans et de 120 degrés jusqu'à 180 degrés dans le logiciel. -Rétroviseurs et tableau de bord virtuel intégré dans les écrans 		

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Environnement sonore composé du son à l'écran et d'enceintes intégré au simulateur (+ casque stagiaire) 2 casques stagiaires minimum fournis Le système sonore doit permettre la restitution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des instructions du formateur - du fonctionnement du véhicule simulé - du trafic - de l'environnement extérieur - du son des différentes collisions <p>Le poste de gestion et supervision du formateur Le poste formateur permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer les profils des stagiaires et des formateurs - Créer les programmes de formations - Lancer, configurer et superviser les exercices - Paramétrer le véhicule simulé et la remorque <ul style="list-style-type: none"> • Chargement – Tonnage - Compartiment • Pression des pneumatiques, Sélection des systèmes d'aides à la conduite (ABS, EBS, ESP...) - Paramétrer les scénarios - Lancer et superviser la vidéo sur le simulateur - Simuler des pannes sur le véhicule en direct <p>Le poste formateur doit permettre de faire un Replay des exercices de chaque stagiaire et de donner le résultat de sa conduite :</p> <p>Erreurs de Conduite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommation - Kilométrage parcouru - Comportement (anticipation, temps de réaction,) - émission CO² - Vitesse moyenne - Temps passé sur le simulateur <p>Le poste formateur doit contenir l'historique des résultats des stagiaires afin d'analyser leur progrès. Ces résultats doivent être téléchargés via clé USB ou connexion Wireless.</p> <p>Le simulateur de conduite doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une licence du logiciel de simulation de conduite - Une unité centrale ou sera installé le logiciel de simulation - Une tablette ou Ordinateur pour le poste de gestion et de supervision du formateur, lié avec le simulateur de conduite - Clavier et souris - Prise RJ45 - Prise USB <p>Configuration de l'unité centrale ou sera installé le logiciel de simulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - minimum Processeur Intel Core I7 - minimum Carte graphique 3GB - minimum 4GB de DDR4 - minimum SSD 250 Go - minimum Windows 10 pro 64 bits <p>Alimentation 220V</p>		

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Le simulateur est destiné à un usage dans une salle de formation, il doit pouvoir franchir le seuil de n'importe quelle porte de largeur maximale 80 cm de large.</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Installation, la configuration, et la mise en service du système et des différents équipements utilisés. - La formation sur l'utilisation du système et des différents équipements utilisés. <p>Toutes les Licences du logiciel sont perpétuelles avec mise à jour gratuite durant la période de la garantie</p> <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec deux supports en PLEXIGLAS mural et à pied - Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange 		



BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Lot N°06 : Simulateur de Conduite Poids Lourd

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	Simulateur de Conduite Poids Lourd	U	1						
MONTANT TOTAL =									

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent

Lot N°07 : Simulateur de conduite des engins de manutention

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

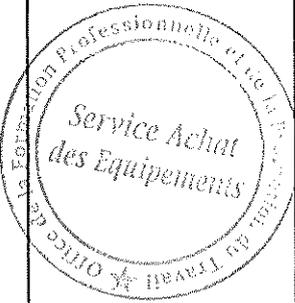
Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,.... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p>Simulateur de conduite des engins de manutention : Le simulateur de conduite des engins de manutention doit être configuré minimum pour les chariots frontaux de capacité inférieure à 6 tonnes (Catégorie 3) Le simulateur de conduite des engins de manutention doit contenir des exercices de situations professionnelles de différents niveaux de difficultés.</p> <p>Le simulateur de conduite des engins de manutention doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste de simulation de manutention du stagiaire - Le poste de gestion et de supervision du formateur <p>Le poste de simulation de manutention du stagiaire Le poste de simulation de manutention du stagiaire doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les commandes et le maniement avant/arrière d'un chariot - Apprendre à conduire en avant et en arrière sur un terrain plat, dans un espace intérieur ou extérieur - Apprendre à monter et descendre des rampes en charge et vide - Réaliser des slaloms en marches avant et arrière avec différents types de charges (standard, larges, hautes, ...) - Comprendre et appliquer les risques de renversement et les accidents en général - Comprendre et appliquer les abaques de la plaque de charges - Apprendre à garer un chariot 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>- Apprendre à maîtriser les règles de sécurité (hauteur des fourches, utilisation du klaxon, utilisation du frein) - Manutention de charges au sol - Gerbage et dégerbage en pile - Apprendre à charger et à décharger sur différents supports (palletier, camions, plateau, etc.) et avec différents niveaux de difficultés - Apprendre à transporter des charges longues, volumineuses ou dangereuses - Conduire en présence de piétons dans des plateformes multi-engins - Montée et descente du porte engin Le simulateur doit contenir un CACES BLANC.</p> <p>Le poste de simulation de manutention du stagiaire doit contenir :</p> <p>- 3 écrans minimum (centre, gauche, droite) - Siège d'opérateur réglable avec interface de commande industrielle (Un boîtier de commande, un volant, un pédalier) Langues -Textes standard : En Français minimum -Sons standard : En Français minimum Environnement visuel - 3 sorties Vidéos Minimum - 3 écrans principaux de 55 pouces minimum sur pied réglable en hauteur et profondeur Environnement sonore composé du son à l'écran et d'enceintes intégré au simulateur (+ casque stagiaire) - 2 casques stagiaires minimum fournis Le système sonore doit permettre la restitution : - des instructions du formateur - du fonctionnement de l'engin - de l'environnement extérieur - du son des différentes collisions Le poste de gestion et supervision du formateur</p> <p>Le poste formateur permet de :</p> <p>- Créer les profils des stagiaires et des formateurs - Créer les programmes de formations - Lancer, configurer et superviser les exercices - Paramétrer les scénarios - Lancer et superviser la vidéo sur le simulateur</p>		

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Le poste formateur doit permettre de faire un Replay des exercices de chaque stagiaire et de donner le résultat de sa conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de collisions - Erreurs d'orientation lors de la prise - Erreurs d'empilage de charge - Consommation - Distance parcourue - Vitesse moyenne - Temps passé sur le simulateur <p>Le poste formateur doit contenir l'historique des résultats des stagiaires afin d'analyser leur progrès. Ces résultats doivent être téléchargés via clé USB ou connexion Wireless.</p> <p>Le simulateur de conduite doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une licence du logiciel de simulation de conduite - Une unité centrale ou sera installé le logiciel de simulation <p>Une tablette ou ordinateur pour le poste de gestion et de supervision du formateur, lié avec le simulateur de conduite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clavier et souris - Prise RJ45 - Prise USB <p>Configuration de l'unité centrale ou sera installé le logiciel de simulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - minimum Processeur Intel Core I7 - minimum Carte graphique 3GB - minimum 4GB de DDR4 - minimum SSD 250 Go - minimum Windows 10 pro 64 bits <p>Alimentation 220V</p> <p>Le simulateur est destiné à un usage dans une salle de formation, il doit pouvoir franchir le seuil de n'importe quelle porte de largeur maximale 80 cm de large.</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Installation, la configuration, et la mise en service du système et des différents équipements utilisés. - La formation sur l'utilisation du système et des différents équipements utilisés. <p>Toutes les Licences du logiciel sont perpétuelles avec mise à jour gratuite durant la période de la garantie</p> <p>Documents techniques en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de sécurité A4 affichable livrée avec deux supports en PLEXIGLAS mural et à pied 		

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	- Manuel d'entretien et de réparation. - Manuel des pièces de rechange		

BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Lot N°07 : Simulateur de conduite des engins de manutention

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	Simulateur de conduite des engins de manutention	U	1						
MONTANT TOTAL =									

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent



LOT N°08 : Jeux sérieux en transport et logistique et Equipements connectés

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

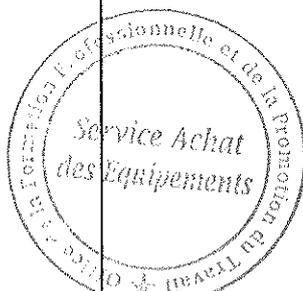
Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

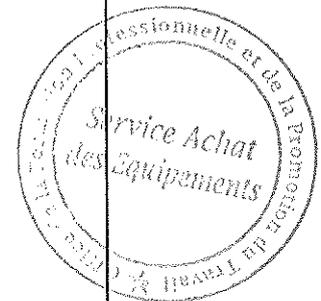
Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

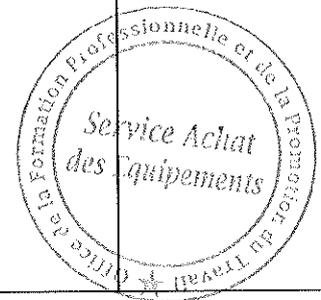
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p>Mallette de jeu physique de la Supply Chain : Le jeu doit permettre aux stagiaires de jouer le rôle de l'équipe Supply Chain d'une entreprise et créer des challenges entre eux. Pendant le jeu, les stagiaires doivent eux-mêmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et construire la représentation de l'ensemble d'une chaîne logistique global depuis les fournisseurs jusqu'au client final - Dimensionner les divers éléments d'une chaîne logistique globale (La production, les approvisionnements, les transports, les entrepôts, la distribution) - Calculer les délais et de coût associés - Positionner l'ensemble des acteurs : sites, infrastructures, transports, moyens.... - Identifier les modes de transport les plus adéquats - Dimensionner et positionner un entrepôt - Identifier les flux physiques, les flux d'information et leurs interactions tout au long de la chaîne logistique - Mettre en place un système d'information et progiciels associés, ainsi que la logistique inverse <p>Les composantes du jeu doivent permettre au formateur d'insérer des sujets complémentaires tels que les incoterms et les métiers de la logistique. La structure du jeu doit abordée différents concepts : Prévisions de vente, Saisonnalité, Planification, Lissage de la production, Réduction des stocks, Approvisionnement, Nomenclature, Contenants de transport, Moyens de transport, Moyens de chargement et déchargement, Coûts et délais d'approvisionnement, Risques, Arbitrage coût/délai,</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>Surface et volume d'un stockage, Coûts de stockage, Flux de distribution, Critères de positionnement d'un entrepôt, Méthode du barycentre, Coûts et délais de distribution, Messagerie, Logistique inverse, Make or buy, Système d'information, EDI, Coût logistique global et optimisation du coût logistique....</p> <p>Langues</p> <p>-Textes standard : En Français minimum</p> <p>La mallette de jeu doit être adaptée pour un groupe de 25 stagiaires.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le droit de reproduction des consommables, - la licence d'utilisation illimitée dans le temps avec un nombre de participants illimité <p>Le soumissionnaire doit assurer une formation sur l'utilisation du jeu.</p>		
2	<p>Mallette de jeu physique des incoterms 2020 :</p> <p>Le jeu doit permettre aux stagiaires de comprendre et maîtriser les Incoterms 2020 sur des cas opérationnels réels.</p> <p>Le jeu doit contenir une grande diversité de situations en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pays acheteurs / vendeurs, - Modes de transports, - Types de marchandises, - Délais ... <p>Le jeu doit contenir différents exercices de difficultés variées afin de permettre aux stagiaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les Incoterms 2020 - Savoir mettre en place des échanges internationaux au meilleur coût et au moindre risque - Sécuriser son entreprise en utilisant le bon Incoterms 2020 au bon moment <p>La structure du jeu doit aborder différents concepts : Incoterms 2020, Ventes au départ, Ventes à l'arrivée, Obligations du vendeur et de l'acheteur, Transports, Conditionnements, Contrôles, Douanes, Assurances, Revue documentaire, Risques associés.</p> <p>Langues</p> <p>-Textes standard: En Français minimum</p> <p>La mallette de jeu doit être adaptée pour un groupe de 25 stagiaires.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le droit de reproduction des consommables, 	<p>Marque :</p> <p>Référence :</p> <p>Caractéristique proposée :</p>	

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>- la licence d'utilisation illimitée dans le temps avec un nombre de participants illimité.</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer la formation sur l'utilisation du jeu</p>		
3	<p>Mallette de jeu physique de la Supply Chain : Le soumissionnaire doit assurer la formation sur l'utilisation du jeu</p> <p>Mallette de jeu physique de l'effet coup de fouet (bullwhip effect) Le jeu doit permettre aux stagiaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les causes du bullwhip effect • Comprendre les conséquences du bullwhip effect sur chaque acteur de la Supply Chain • Trouver les solutions contre bullwhip effect <p>La structure du jeu doit aborder différents concepts : File d'attente, Lot de transfert, Lot de production, Délai de traitement de l'information, Information incomplète, Effet « coup de fouet (bullwhip effect) », Régulation du flux.</p> <p>Langues -Textes standard : En Français minimum La mallette de jeu doit être adaptée pour un groupe de 25 stagiaires. Le soumissionnaire doit fournir : - le droit de reproduction des consommables, - la licence d'utilisation illimitée dans le temps avec un nombre de participants illimité Le soumissionnaire doit assurer la formation sur l'utilisation du jeu</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
4	<p>Mallette de jeu physique des flux : Le jeu doit permettre aux stagiaires de faire des simulations pour découvrir le management des flux et d'assurer leur optimisation. Le jeu doit comprendre des simulations de cas concret afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la circulation les flux dans une entreprise - Mesurer les performances logistiques - Découvrir les obstacles de circulation des flux -Proposer des améliorations d'accélération les flux -Mettre en œuvre une stratégie pour conquérir de nouveaux marchés 	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>La structure du jeu doit aborder différents concepts : Flux physiques et flux d'information, délais de livraison, délais de production, niveau des stocks en magasin, niveau des stocks d'en-cours, causes de ralentissement des flux, actions de progrès, temps d'attente, performances logistiques, délais de développement des nouveaux produits, stratégies commerciales, immobilisation de trésorerie</p> <p>Langues -Textes standard : En Français minimum</p> <p>La mallette de jeu doit être adaptée pour un groupe de 25 stagiaires.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir : - le droit de reproduction des consommables, - la licence d'utilisation illimitée dans le temps avec un nombre de participants illimité</p> <p>Le soumissionnaire doit assurer la formation sur l'utilisation du jeu</p>		



BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

LOT N°08 : Jeux sérieux en transport et logistique et Equipements connectés

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	(2) Prix unitaire HT/HDD/HTVA	(3) Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	(4) Droits de Douanes sur (3)	(5) Prix total Hors TVA (5) = (3)+(4)	(6) TVA Appliquée sur (5)	(7) Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	Mallette de jeu physique de la Supply Chain	U	1						
2	Mallette de jeu physique des incoterms 2020	U	1						
3	Mallette de jeu physique de la Supply Chain	U	1						
4	Mallette de jeu physique des flux	U	1						
MONTANT TOTAL =									

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent